

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ÉTAT-PROVIDENCE ET LIBÉRALISME REDISTRIBUTIF :  
ENTRE « NOUVEAU » ET « NÉO » LIBÉRALISME

MÉMOIRE PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR  
BENJAMIN BERTRAND

NOVEMBRE 2012

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

*The heart of Liberalism is the understanding that progress is not a matter of mechanical contrivance, but the liberation of living spiritual energy. Good mechanism is that which provides the channels wherein such energy can flow unimpeded, unobstructed by its own exuberance of output, vivifying the social structure, expanding and ennobling the life of mind.*

L.T. Hobhouse, *Liberalism* p.73

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mon directeur de maîtrise, Monsieur Lawrence Olivier, pour l'aide qu'il m'a accordée tout au long de la rédaction de ce mémoire. Je tiens également à remercier ma famille et mes amis pour leur support et leurs encouragements.

## TABLE DES MATIÈRES

|  |    |
|--|----|
| RÉSUMÉ .....   | vi |
| INTRODUCTION .....   | 1  |
| 0.1 REVUE DE LA DOCUMENTATION.....   | 3  |
| 0.2 PROBLÉMATIQUE.....   | 12 |
| 0.3 QUESTION SPÉCIFIQUE DE RECHERCHE .....                                     | 16 |
| 0.4 PROPOSITION DE RECHERCHE.....  | 17 |
| 0.5 MÉTHODOLOGIE .....   | 19 |
| 0.6 CONCEPTS ET DÉFINITIONS.....   | 22 |
| <br>   |    |
| CHAPITRE I   |    |
| LE NOUVEAU LIBÉRALISME.....  | 27 |
| 1.1 INTRODUCTION .....   | 27 |
| 1.2 INDUSTRIALISATION, DÉMOCRATISATION ET CRISE DU CAPITALISME MANCHESTERIEN.. | 29 |
| 1.3 LE CONTEXTE INTELLECTUEL : DROIT NATUREL & UTILITARISME .....              | 32 |
| 1.3.1 Droit naturel et libéralisme classique .....                             | 32 |
| 1.3.2 Utilitarisme et mesures conséquentialistes.....                          | 34 |
| 1.4 RÉALISATION INDIVIDUELLE ET HÉDONISME COMPLEXE .....                       | 38 |
| 1.5 DE L'ATOMISME À L'ORGANICISME RELATIONNEL .....                            | 41 |
| 1.6 BIEN INDIVIDUEL ET BIEN COMMUN.....  | 43 |
| 1.7 CONSÉQUENTIALISME NON-AGRÉGATIF.....                                       | 45 |
| 1.8 LES FONDEMENTS SOCIAUX DU DROIT .....                                      | 46 |
| 1.9 LIBERTÉ POSITIVE ET CONDITIONS DE LA RÉALISATION INDIVIDUELLE.....         | 47 |
| 1.10 RÉFUS DU LAISSEZ-FAIRE ET INTERVENTION REDISTRIBUTIVE.....                | 49 |
| 1.11 SYNTHÈSE.....   | 52 |

|   |     |
|---|-----|
| CHAPITRE II   |     |
| LA CRITIQUE NÉOLIBÉRALE .....   | 55  |
| 2.1 INTRODUCTION .....  | 55  |
| 2.2 PLURALISME SCEPTIQUE ET CRITIQUE DE LA LIBERTÉ POSITIVE.....                | 57  |
| 2.3 FRIEDRICH VON HAYEK : CONSÉQUENTIALISME LIBERTAIRE.....                     | 61  |
| 2.3.1 Introduction.....   | 61  |
| 2.3.2 L'aspect totalitaire de la planification redistributive.....              | 62  |
| 2.3.3 Présomption fatale et critique épistémologique .....                      | 66  |
| 2.3.4 Individualisme méthodologique et organisation libérale de la société..... | 68  |
| 2.4 DROIT NATUREL ET PROPRIÉTÉ ABSOLUE : ROBERT NOZICK ET LE LIBERTARISME ..... | 70  |
| 2.4.1 Introduction .....  | 70  |
| 2.4.2 Redistribution et violation des droits individuels de propriété.....      | 72  |
| 2.4.3 La critique de la justice redistributive .....                            | 76  |
| 2.4.4 Justice commutative, État minimal et néolibéralisme .....                 | 77  |
| 2.4.5 Conclusion Nozick .....   | 81  |
| 2.5 SYNTHÈSE DE LA CRITIQUE NÉOLIBÉRALE .....                                   | 82  |
| CHAPITRE III  |     |
| RÉFUTATION DES OBJECTIONS NÉOLIBÉRALES .....                                    | 84  |
| 3.1 INTRODUCTION .....  | 84  |
| 3.2 LA RÉFUTATION PAR LES NOUVEAUX LIBÉRAUX DES OBJECTIONS NÉOLIBÉRALES .....   | 85  |
| 3.2.1 Liberté positive, autonomie individuelle et pluralisme moral.....         | 86  |
| 3.2.2 Redistribution libérale et propriété.....                                 | 94  |
| 3.3 EXTENSION DU CADRE NOUVEAU LIBÉRAL DANS LA RÉFUTATION DES NÉOLIBÉRAUX ....  | 97  |
| 3.3.1 Liberté absolue, pluralisme et relativisme moral .....                    | 98  |
| 3.3.2 Libéralisme et contrainte nécessaire .....                                | 103 |
| 3.3.3 Redistributivité libérale.....  | 110 |
| CONCLUSION .....  | 114 |
| BIBLIOGRAPHIE .....   | 121 |

## RÉSUMÉ

Notre recherche part du constat de la situation paradoxale qui anime l'État-providence contemporain. Tout en maintenant un système économique capitaliste, ce modèle étatique procède à une redistribution des richesses afin de garantir à tous les individus les conditions jugées essentielles au bien-être. Afin de résoudre la potentielle contradiction théorique entre droits de propriété individuels et droits sociaux propres à ce système, cette présente étude cherchera à voir si l'implication redistributive de l'État peut être justifiée dans le cadre de la tradition intellectuelle libérale.

Au premier chapitre, nous étudierons une des manifestations historiques d'une théorie libérale redistributive à travers le nouveau libéralisme anglais et l'œuvre de L. T. Hobhouse. Nous serons amenés à constater comment Hobhouse est parvenu à opérer une modification théorique du libéralisme classique afin d'élaborer les contours d'un nouveau libéralisme à même de justifier l'intervention redistributive de l'État.

Dans le second chapitre, nous exposerons les principales objections formulées par le courant néolibéral à la théorie d'un libéralisme redistributif. Nous procéderons à l'étude de trois de ses principaux représentants soit Berlin, Hayek et Nozick.

Le troisième et ultime chapitre de notre recherche, nous verrons comment le portrait d'un libéralisme redistributif que dresse Hobhouse parvient à réfuter les objections des néolibéraux notamment en ce qui a trait à la question de l'autonomie morale, du pluralisme et de la propriété privée des ressources économiques. Nous serons à même de constater que contrairement à la possible dérive relativiste liée à l'exacerbation des concepts libertaires à laquelle procèdent les penseurs néolibéraux, la théorie de Hobhouse constitue un cadre plus cohérent capable d'apprécier de manière complémentaire la contrainte nécessaire à l'universalisation du droit individuel et la liberté individuelle. Nous concluons sur une appréciation de la redistributivité intrinsèque du libéralisme en montrant que la fonction d'assistance socio-économique et la fonction de protection des libertés personnelles participent d'une logique analogue dans la mesure où tous deux impliquent une limitation de la propriété et de la liberté individuelle afin de garantir à tous les individus la jouissance des conditions nécessaires à leur liberté.

## MOTS CLEFS

État-providence, redistribution, nouveau libéralisme, néolibéralisme, bien commun, droit social, droit de propriété, Hobhouse, Berlin, Hayek, Nozick.

## INTRODUCTION

Notre recherche porte sur la redistribution des richesses qui s'est progressivement accrue à partir des dernières décennies du XIXe et tout au long du XXe siècle. L'intensification des crises de l'économie capitaliste et l'importance que prit la « question sociale » incitèrent les instances publiques à instaurer des mécanismes redistributifs. Malgré les pressions qu'exerça l'idéologie communiste afin d'affronter les crises et les problèmes en lien avec l'économie capitaliste développée dans le cadre du libéralisme classique, la révolution socialiste ne parvint guère à son terme dans les pays de l'Occident. Au contraire, c'est plutôt l'État-providence qui se développa. Tout comme l'État communiste, l'État-providence procède à une redistribution; pourtant, la justification, les modalités d'application et les finalités des deux modèles diffèrent grandement.

Plusieurs problèmes concrets affligent ce modèle et il importe de réfléchir en profondeur sur l'articulation de la redistribution dans les systèmes actuels. La question de la dette publique résultant de l'« effet ciseau » qui décrit la situation problématique existante entre l'augmentation plus rapide des dépenses par rapport aux recettes de l'État. Le vieillissement de la population, qui dans bon nombre de pays, fera augmenter la demande de services tout en réduisant le nombre de contribuables pose également un problème d'importance. Le contexte nouveau qu'engendre l'approfondissement du processus de mondialisation oblige également à repenser l'articulation de l'intervention redistributive de l'État dans le domaine économique par cause de l'accroissement de la compétitivité internationale. Ces problèmes ne sont que quelques-uns des défis pratiques auxquels sont confrontés les processus redistributifs du modèle d'organisation sociopolitique de l'État-providence. Face à ces difficultés, de nombreuses voix s'élèvent pour faire la promotion d'un retrait de l'État de la sphère économique et une plus grande « libéralisation » des dynamiques de marché.

Sur le plan philosophique, la redistribution caractérisant l'État-providence est également remise en question au nom de la liberté individuelle et d'une vision plus minimale des fonctions étatiques. La montée du conservatisme libertaire de droite et de l'idéologie néolibérale qui exprime une critique du caractère intrusif et tyrannique du « *big government* » démontre bien la popularité grandissante de ce point de vue. En attaquant la légitimité de l'impôt au nom d'une défense de la liberté de l'individu, cette position tend à affaiblir la légitimité des politiques redistributives ainsi que l'objectif central du modèle, soit le bien-être de tous les individus. Encore ici, la solution proposée consiste en un retrait de l'État par un retour à des fonctions plus limitées afin de laisser les individus jouir d'une plus grande liberté.

L'État-providence fut pendant plusieurs décennies synonyme de liberté. Il est désormais, sur de nombreuses langues, associé à la contrainte, l'entrave et la tyrannie. Sa faiblesse réside peut-être dans sa compromettante recherche d'un équilibre réconciliateur entre liberté de l'individu et justice sociale. Peut-être que sa prétention à incarner un terme neutre entre libéralisme et socialisme, capable de dissoudre l'antagonisme entre classes bourgeoise et laborieuse, se révéla illusoire. Son plus grand défaut est peut-être d'avoir cru trouver niche paisible entre l'aridité du capitalisme pur et l'utopie communiste, d'avoir pensé réconcilier les exigences de l'économie de marché et l'intervention redistributive étatique. À vouloir satisfaire tout le monde, il semble que l'État-providence en est arrivé à ne satisfaire personne. À sa gauche, il est accusé d'avoir accepté avec trop de souplesse les termes de l'économie capitaliste, d'avoir renoncé à son caractère révolutionnaire en permettant l'accroissement des inégalités et en se montrant inapte à éradiquer la pauvreté. À sa droite, il est pointé du doigt pour son inefficacité, son incompétente lourdeur bureaucratique et pour le caractère intrusif d'une intervention paternaliste privant les individus de leur liberté par un encadrement abusif qui viole leur droit sur les fruits de leur travail par une taxation redistributive liberticide. Peut-être qu'au fond, l'idéal de justice sociale, dont le socialisme se fait le porte-étendard, s'agence difficilement avec les structures politiques et économiques héritées du libéralisme. La monopolisation actuelle de l'espace narratif libéral par une forme particulière de libéralisme, soit le néolibéralisme, conduit de nombreuses personnes favorables à un approfondissement de la redistribution à voir dans le libéralisme une doctrine

politico-économique fondamentalement opposée à l'idée d'une justice sociale supportant une distribution plus équitable des richesses au sein de la société. Pourtant, le libéralisme est à l'origine des droits de l'homme et de la démocratie parlementaire qui structurent les régimes actuels et auxquels même les ténors de la gauche socialiste font leurs révérences. Le libéralisme s'inscrit en une sorte d'arrière-plan moral, de méta-idéologie diffuse<sup>1</sup> et acceptée de façon quasi unanime. Ainsi, plutôt que de penser la redistribution à l'extérieur du libéralisme, comme appartenant à des logiques antagoniques et irréconciliables, ce travail sera animé par un désir de répondre à la question suivante : la redistribution peut-elle être justifiée dans le cadre de la théorie libérale?

#### 0.1 Revue de la documentation

##### **Libéralisme, droit de propriété et limitation du pouvoir étatique**

Le libéralisme n'est généralement pas évoqué dans les discussions portant sur l'accroissement des processus redistributifs, sauf peut-être de manière négative. Il est vrai que dans sa forme classique le libéralisme ne fait point de la redistribution des richesses son cheval de bataille. Il apparaît même évident que loin de militer en faveur d'une distribution plus équitable des ressources économiques, les premiers moments du libéralisme furent marqués par une affirmation radicale des droits de propriété naturels des individus contre les pouvoirs arbitraires et tyranniques de l'État monarchique. Cet élément est manifeste dans les écrits de John Locke lorsque ce dernier affirme que : « [...] la plus grande et la principale fin que se proposent les hommes, lorsqu'ils s'unissent en communauté et se soumettent à un gouvernement, c'est de conserver leurs propriétés, pour la conservation desquelles bien des choses manquent dans l'état de nature. »<sup>2</sup>. L'élément d'importance de cette citation concerne la place qu'occupe la propriété dans l'ordre social libéral tel que défini par Locke. La propriété n'est pas qu'économique, mais concerne également la propriété que les individus exercent sur leur personne. La société tire son origine d'un acte de volonté autonome auquel

<sup>1</sup> Catherine Audard, *Qu'est-ce que le libéralisme?*, Paris, Gallimard, 2009, p. 18.

<sup>2</sup> John Locke, *Traité du gouvernement civil*, Paris, Flammarion, 1992, p. 237.

des individus libres procèdent pour assurer leur propriété sur leur personne, et par extension, sur les fruits de leur travail. Le concept de propriété est donc effectif chez Locke en amont (état de nature) par l'idée d'une société contractuelle entre des individus libres et autonomes, et en aval (état civil) comme principe structurant des relations entre les hommes au sein de la société. Étant propriétaire de sa personne, l'homme possède naturellement des droits. Ce dernier entre en société pour la défense de ses droits naturels. L'égalité entre les hommes, pour le libéralisme classique, passe par une égale liberté des individus dans la jouissance de leurs droits de propriété sur leur personne.

Adam Smith viendra radicaliser dans l'espace économique les vertus de la propriété privée libérale. Smith contestera, plus d'un siècle après Locke, l'interventionnisme étatique dans la sphère économique en mettant l'accent sur l'avantage de la libre concurrence économique entre les individus. « En poursuivant son propre intérêt, il fait souvent avancer celui de la société plus efficacement que s'il y visait vraiment. »<sup>3</sup>. Cette citation exprime bien la vue de Smith concernant l'optimalité de la libre concurrence entre des individus ne se souciant que de leur intérêt propre. L'État croyait encourager la richesse du pays par le biais de mesures protectionnistes telles que l'octroi de monopole et l'imposition de tarifs douaniers. Smith recommanda l'abandon de cette logique qui ne profitait qu'à une classe aristocratique et ne permettait pas au peuple de produire et d'acheter au meilleur prix. Ainsi, Smith prôna la liberté économique au nom de l'égalité entre les individus et d'une plus grande richesse nationale.

L'idée libérale que les droits des individus devaient être protégés à tout prix contre l'invasion d'autrui et les tendances tyranniques de l'État, prend racine dans la sphère politique par l'établissement de mécanismes institutionnels visant à contraindre le pouvoir étatique. En Angleterre, ce processus se manifesta à l'état embryonnaire par l'adoption de la *Magna Carta* (1215) qui obligeait le détenteur du pouvoir monarchique à consulter les seigneurs avant la levée des impôts, et l'adoption de l'*Habeas Corpus Act* (1679) qui encadrait les pouvoirs royaux en conférant des garanties juridiques aux individus contre l'exercice partial et abusif du pouvoir étatique. À partir de ce mouvement, nous avons assisté à l'affirmation du parlement contre le pouvoir exécutif monarchique. Le parlement était

---

<sup>3</sup> Adam Smith, *De la richesse des nations*, Paris, PUF, 1995, p. 513.

chargé d'établir les lois, alors que l'exécutif monarchique n'avait pour fonction que d'assurer l'application de ces dernières. La pensée de Locke représente bien l'idée libérale que la société étant construite d'un accord volontaire entre les hommes pour assurer la protection de leurs droits, le parlement qui représente le peuple doit fonctionner à l'avantage de ce dernier contre les abus de la monarchie qui succombe trop facilement à ses propres intérêts.

L'institutionnalisation des contraintes à l'exercice du pouvoir étatique visant à assurer la protection des droits des individus fut également approfondie dans la période postmonarchique. Très rapidement, il devint manifeste chez certains auteurs que le pouvoir monarchique n'était pas la seule menace aux droits du sujet libéral; le parlement et la démocratie absolue pouvaient l'être tout autant. L'usurpation du pouvoir et la terreur qu'imposa Robespierre pendant la période postrévolutionnaire, est l'exemple par excellence de l'idée qu'un pouvoir « pour et par » le peuple pouvait constituer une menace à la préservation des droits et des libertés civiles. Le libéralisme entra ainsi dans une seconde phase consistant à approfondir les mécanismes institutionnels permettant de limiter le pouvoir de l'État afin de garantir les libertés individuelles (démocratie parlementaire représentative, séparation et équilibre des pouvoirs, constitutionalisme, etc.). La démocratie radicale que proposait la théorie de J.-J. Rousseau et l'idée d'une volonté générale s'articulant dans une souveraineté absolue du peuple<sup>4</sup> furent remises en question par de nombreux penseurs. Montesquieu, en partant de l'observation que le pouvoir corrompt, et donc, que le pouvoir absolu corrompt absolument, s'efforça de raffiner l'idée lockéenne de la séparation des pouvoirs afin d'éviter les abus potentiels de l'exercice sans limites du pouvoir public<sup>5</sup>. Tocqueville exprima une crainte similaire par rapport au despotisme démocratique en soutenant que : « Les peuples démocratiques qui ont introduit la liberté dans la sphère politique, en même temps qu'ils accroissaient le despotisme dans la sphère administrative [...] »<sup>6</sup>. Tocqueville cherche à montrer que, sous le couvert de la souveraineté du peuple et de sa prétention à représenter ce dernier, le gouvernement démocratique tend à instaurer une douce forme de tyrannie. L'accroissement d'un pouvoir administratif centralisateur dont l'intervention paternaliste tend à s'immiscer dans l'organisation quotidienne des activités des

<sup>4</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*, Paris, Gallimard, 1964, 535 p.

<sup>5</sup> Charles-Louis de Secondat Montesquieu, *De l'esprit des lois*, Paris, Larousse, 1995, 303 p.

<sup>6</sup> Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Flammarion, 2008, p. 1073.

hommes est une menace pour l'indépendance et l'exercice du libre arbitre. Tocqueville rappela que « c'est surtout dans le détail qu'il est dangereux d'asservir les hommes »<sup>7</sup> et se porta à la défense d'une plus grande sphère d'autonomie individuelle contre les intrusions du gouvernement démocratique. Benjamin Constant attaqua également la vision absolue de la démocratie rousseauiste par son refus de la liberté des Anciens, qui impliquait, comme dans l'Antiquité athénienne, une connexion directe entre le pouvoir politique et les vellétés des masses. Selon Constant, des institutions démocratiques représentatives limitées par une séparation des pouvoirs convenaient mieux à des États modernes aux populations nombreuses et permettaient davantage de préserver la liberté moderne par un respect des droits individuels et une jouissance privée de l'existence. « C'est pour chacun le droit de dire son opinion, de choisir son industrie, et de l'exercer, de disposer de sa propriété, d'en abuser même; d'aller, de venir sans en obtenir la permission, et sans rendre compte de ses motifs ou de ses démarches. »<sup>8</sup>.

De ce qui précède, nous constatons que la théorie libérale ne s'est guère construite sur l'idée d'une redistribution des richesses, nous pourrions même dire qu'elle s'est édifiée contre cette dernière en cherchant constamment à limiter les pouvoirs de l'État afin de protéger les droits et libertés de sujets libéraux définis comme propriétaires de leur personne. La mise en exergue d'un droit naturel de l'homme qui précède et encadre l'exercice du pouvoir de l'État, et qui constitue le fondement de la propriété sur soi et sur les fruits de son travail, semble s'opposer à l'ingérence redistributive de l'État. La théorie smithienne de l'autorégulation économique incarnée par le concept de « main invisible », laquelle accorde une importance à l'optimalité des dynamiques concurrentielles de marché, nous paraît s'opposer à une intervention étatique visant une redistribution au nom de la justice sociale. Le refus d'une démocratie radicale et les limites institutionnelles qui furent imposées à l'exercice de la souveraineté populaire afin de protéger la liberté du sujet libéral contre toute forme de despotisme – monarchique comme démocratique – nous font penser qu'un désir des masses d'établir une plus grande égalité dans la distribution des richesses ne peut qu'être entravé par le cadre institutionnel de la démocratie libérale.

---

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 1072.

<sup>8</sup> Benjamin Constant, *De la liberté des anciens comparée à celle des modernes*, Discours prononcé à l'Athénée royal de Paris (1819).

## **Socialisme, critique du droit de propriété et de l'État libéral**

En effet, il est plus commun d'associer la redistribution des richesses à la critique radicale du libéralisme classique développée dans le cadre du socialisme. La critique socialiste la plus puissante, et probablement celle qui a eu le plus d'influence, est sans aucun doute celle qu'adressa le philosophe allemand Karl Marx. Le marxisme procédera à une remise en cause de la propriété bourgeoise et la détention des moyens de production capitaliste. « Or, la propriété privée d'aujourd'hui, la propriété bourgeoise est la dernière et la plus parfaite expression du mode de production et d'appropriation fondé sur des antagonismes de classes, sur l'exploitation des uns par les autres. »<sup>9</sup>. Pour Marx, la dynamique interne du système de production capitaliste dans laquelle les moyens de production sont détenus de manière privée par la classe bourgeoise conduit nécessairement à la révolution communiste par cause d'une exacerbation des antagonismes de classe. Le marxisme procédera également à la critique du caractère formel du droit et de la démocratie libérale qui constituent le cadre politique dans lequel s'exerce le pouvoir de la bourgeoisie. À l'heure de la révolution communiste, la classe prolétarienne procéderait à la destruction de l'État bourgeois et du système légal de propriété privée en vue d'établir une société sans classe par l'entremise d'une dictature du prolétariat. La redistribution dont le communisme fait la promotion est celle d'une socialisation des moyens de production qui détruirait le système capitaliste de production en empêchant la possibilité que la classe dominante, protégée par les institutions libérales de l'État bourgeois, puisse capter la plus-value au détriment de la classe prolétarienne.

### **L'État-providence : entre marché et intervention redistributive**

Malgré l'influence que put exercer la théorie marxiste, les systèmes socio-économiques actuels font une large place à la redistribution sans être toutefois socialistes. Sauf quelques exceptions, la grande majorité des pays n'a pas procédé à la révolution

---

<sup>9</sup> Karl Marx et Friedrich Engels, *Le manifeste du parti communiste*, Paris, Union Générale d'Éditions, 1962, p. 37.

communiste et au renversement de l'État bourgeois par l'instauration d'une dictature du prolétariat. La démocratie libérale, l'État de droit et la propriété capitaliste ont vu leur influence s'accroître pour être, en principe, acceptés comme formes structurantes de la majorité des pays occidentaux. Nous n'avons guère assisté à la socialisation de l'ensemble des moyens de production tel qu'annoncée par la théorie du socialisme marxiste. Au contraire, le capitalisme est accepté de façon généralisée comme structure de base des relations économiques. Le libéralisme semble avoir remporté la partie idéologique contre l'adversaire socialiste.

Cependant, la victoire du libéralisme ne signifie pas l'abandon de toute forme de redistribution. Au contraire, malgré l'apparente hostilité démontrée par le libéralisme dans sa forme classique à l'endroit d'une intervention étatique redistributive, à partir des deux dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle et tout au long du XX<sup>e</sup> siècle s'est opéré un approfondissement des mécanismes redistributifs à travers l'État-providence. Nous sommes passés du *warfare state* au *welfare state*. Alors que pendant le XIX<sup>e</sup> siècle les dépenses militaires monopolisaient plus de 25 % du budget public et les dépenses d'assistance sociale ne représentaient qu'un taux résiduel de 5 % (1 % du PIB), les dépenses « sociales » monopolisent désormais plus de la moitié des dépenses publiques désormais chiffrées à 40 % du PIB pour la moyenne des pays de l'OCDE<sup>10</sup>.

La redistribution proposée par l'État-providence n'est pas une redistribution du même type que celle proposée par le socialisme dans la mesure où elle n'est pas ultime et ne constitue point un moment révolutionnaire historique final où s'écrouleraient les structures de domination capitaliste de la classe bourgeoise. Bien qu'il n'exclue pas la socialisation de certains secteurs, ce mode d'organisation économique ne cherche pas à redistribuer l'ensemble des moyens de production et à détruire le système de droit de propriété individuel caractérisant le mode de production capitaliste. L'État-providence ne voit pas dans la détention privée des moyens de production un problème fondamental. Dans ce modèle, la captation de la plus-value par le propriétaire du moyen de production n'est pas perçue comme une injustice. Le fait particulier de l'État-providence est l'existence conjointe du capitalisme

---

<sup>10</sup> Francis Castels, Stephan Leibfried, Jane Lewis, Herbert Obinger, et Christopher Pierson, *The Oxford Handbook of the Welfare State*, Oxford, Oxford University Press, 2010, p. 20.

et de mesures redistributives. C'est en ce sens que ce modèle est décrit par l'expression *welfare capitalism*<sup>11</sup>. L'État-providence procédera à une redistribution des ressources économiques dans « *an attempt to limit the rigour of competition* »<sup>12</sup>. Il ne vise pas l'abolition du capitalisme, mais tente d'en réduire les impacts négatifs sur le bien-être de tous les individus. Alors que la dénomination française d'État-providence est probablement mal choisie due à sa référence religieuse, l'expression anglaise *welfare state* nous paraît beaucoup plus explicite. Comme son nom l'indique: « *the hallmark of welfare economics is that policies are assessed exclusively in terms of their effects on the well-being of individuals.* »<sup>13</sup>.

Pour ce modèle, ce sont les situations de misère et de pauvreté qu'occasionne inévitablement le système capitaliste qui sont considérées comme indésirables. L'organisation capitaliste associée à la détention de droits de propriété dont fait la promotion le libéralisme n'est pas désignée comme le problème. Le problème concerne l'effet négatif qu'engendrera ce système sur les conditions de bien-être de certains individus. C'est pourquoi au lieu de parler d'un égalitarisme intégral comme c'est le cas dans le socialisme, l'État-providence cherchera davantage à protéger les individus en leur garantissant « *the satisfaction of basic needs* »<sup>14</sup>. Bien qu'il puisse exister une grande variété de définitions du concept de besoins fondamentaux, il est commun d'associer la satisfaction de ces besoins à la protection des citoyens contre les principaux risques sociaux. La lutte déclarée contre les *five giants* par Beveridge<sup>15</sup> représente bien l'idée que l'intervention étatique doit viser la protection des besoins fondamentaux, de manière négative, contre certains risques.

Plusieurs moyens seront déployés afin de remplir cet objectif. Tout d'abord, de manière indirecte l'État procède à l'instauration de mécanismes de régulation économique afin de limiter les conséquences de l'économie de marché. Ce qu'Olsen appelle le *legal*

---

<sup>11</sup> Esping-Andersen Gøsta, *The Three World of Welfare Capitalism*, Princeton (New Jersey), Princeton University Press, 1990, 248 p.

<sup>12</sup> Bruno Amable, « *Morals and Politics in the Ideology of Neo-liberalism* », *Socio-Economic Review*, vol. 9, n° 1 (janvier 2011), p. 6.

<sup>13</sup> Louis Kaplow et Steven Shavell, *Fairness Versus Welfare*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 2002, p. 16.

<sup>14</sup> Francis Castels, *op. cit.*, p. 20.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. xxiii.

*welfare*<sup>16</sup>. Les codes du travail et l'imposition d'un salaire minimum sont parmi les exemples les plus communs de ce type de redistribution indirect. Ces méthodes d'encadrement visent à imposer certaines limites au libre exercice des relations économiques entre individus afin de prévenir les abus qui conduiraient à imposer une situation trop désavantageuse aux individus.

Mais l'État-providence ne procède pas qu'indirectement à la redistribution par l'encadrement réglementaire des relations prenant place au sein du marché. L'État-providence procède également à une redistribution directe qui vise à garantir à tous certains services considérés comme des conditions essentielles du bien-être par l'établissement de systèmes d'assistance sociale, d'assurance sociale et de programmes de couverture universelle<sup>17</sup>. L'élément qui garantit le plus fortement le respect des droits sociaux et qui constitua au mieux le caractère nouveau de l'État-providence moderne est sans contredit l'assurance sociale<sup>18</sup>. Le bien-être dont fait la promotion l'État-providence est associé à la défense de droits sociaux qui visent à garantir à tous les individus une assistance publique en cas d'incapacité à assurer leurs besoins fondamentaux à travers le marché. La citoyenneté sociale confère des droits sociaux réduisant la dépendance au marché pour certains services jugés essentiels au bien-être des individus. Esping-Andersen soutient que l'apparition des droits sociaux est l'élément essentiel de l'État-providence, car il a contribué à l'affaiblissement du simple statut de marchandise de l'individu<sup>19</sup>.

La notion de droits sociaux a pour conséquence d'élargir le rôle de l'État. Aux deux fonctions régaliennes qui étaient traditionnellement associées à l'État dans le cadre du libéralisme classique soit la protection du système de droit de propriété contre les menaces externes d'invasion et les menaces internes en lien avec la criminalité, ainsi que la mise en place d'institutions publiques, s'ajoute la fonction providentielle visant à garantir les droits sociaux de l'ensemble des citoyens. L'État-providence cherchera à limiter les effets du capitalisme par la mise en place d'une série de mécanismes visant à assurer à tous les individus les conditions du bien-être, ou pour dire autrement, de protéger leurs droits sociaux.

---

<sup>16</sup> Gregg M. Olsen, *The politics of the welfare State : Canada, Sweden, and the United-States*, Canada, Oxford University Press, 2002, p. 27.

<sup>17</sup> *Idem.*

<sup>18</sup> Francis Castels, *op. cit.*, p. 64.

<sup>19</sup> Gøsta Esping-Andersen, *The Three World of Welfare Capitalism*, *op. cit.*, p. 22.

Il est commun d'identifier l'origine des systèmes d'assurance publique de l'État-providence dans la création du *sozialStat* allemand sous le règne du chancelier Otto Von Bismarck durant lequel furent établies les premières législations sociales d'assurance maladie (1881), d'assurance pour les accidents de travail (1884), et d'assurance invalidité et vieillesse (1889)<sup>20</sup>. On pourrait également mentionner le cas britannique avec son modèle beverigien basé sur le fameux rapport de 1942 annonçant la volonté du gouvernement britannique d'affronter les *five giant evils* par la protection des citoyens contre les principaux risques sociaux à travers des systèmes d'assurance nationale<sup>21</sup>. Pourtant, les politiques de Bismarck et de la Grande-Bretagne beverigienne ne constituent pas les seules expériences d'instauration d'un État social et tendent à faire oublier la variété des contextes géographiques et historiques dans laquelle l'État-providence a vu le jour<sup>22</sup>.

Comme le soutient Esping-Andersen, l'ensemble de ces États-providence peut être analysé à la lueur de la place qu'ils accordent aux trois « *mutually interdependent pillars* »<sup>23</sup> que sont le marché, l'État et la famille. « *The welfare cannot be understood just in terms of the rights it grants. We must also take into account how state activities are interlocked with the market's and the family's role in social proviso.* »<sup>24</sup>. L'articulation de ces trois piliers de l'État-providence nous permet d'analyser la capacité des États à garantir les droits sociaux par la démarchandisation. C'est en partie de cette analyse qu'Esping-Andersen élaborera sa fameuse typologie des *welfare capitalism regimes*<sup>25</sup>. Selon ce dernier, l'ensemble des États-providence peuvent être triés en trois catégories idéotypiques de modèles : social-démocrate, libéral et conservateur.

Nous reconnaissons les vertus d'une telle approche sur le plan de l'analyse comparative des différents types de régimes d'État-providence. Cependant, sur le plan intellectuel, cette approche offre une catégorisation idiotypique réductrice en utilisant les référents idéologiques de façon quasi accessoire. En portant le regard sur les processus

<sup>20</sup> Francis Castels, *op. cit.*, p. 35.

<sup>21</sup> Gregg M. Olsen, *op. cit.*, p. 29.

<sup>22</sup> Francis Castels, *op. cit.*, p. 40-41.

<sup>23</sup> Gøsta Esping-Andersen, *Why we Need a New Welfare State*, Oxford, Oxford University Press, 2002, p. 11.

<sup>24</sup> Gøsta Esping-Andersen, *The Three World of Welfare Capitalism*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 26-28.

concrets qui caractérisent les différentes expériences providentielles, ce mode d'interprétation néglige l'aspect idéologique en dressant un portrait fixe et de sens commun de la social-démocratie, du conservatisme, et du libéralisme. Alors que le régime social-démocrate est mis sur un piédestal pour la protection des droits sociaux via des programmes d'assurance universelle, le modèle libéral est quant à lui caractérisé par une plus grande participation du marché et une aide étatique limitée plus portée sur les mesures assistancielles. Le problème avec cette catégorisation concerne la vision statique et limitée du libéralisme, en le définissant à partir d'une vision monolithique basée sur une référence au libéralisme dans son unique forme classique. Il est intéressant de rappeler ici que ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que la gauche s'est appropriée la défense de l'État-providence. Ce sont des partis libéraux et conservateurs qui ont les premiers soutenu les initiatives en termes d'interventions providentielles<sup>26</sup>. C'est pourquoi, comme Weinstein le fait, nous constatons que le libéralisme ne pourrait être résumé par une définition univoque<sup>27</sup>. La richesse de la tradition libérale est beaucoup plus vaste que les théories de Locke ou de Smith. La popularité de cette référence simplifiée au libéralisme est peut-être l'effet de la faiblesse qu'occupe le libéralisme égalitaire contemporain de sorte que la vision d'un libéralisme traditionnellement réfractaire à l'interventionnisme persiste toujours comme référence commune.

## 0.2 Problématique

Notre but est de comprendre la relation qui est au cœur de l'État-providence soit celle entre redistribution et libéralisme. Comme nous l'avons dit précédemment, l'État-providence est caractérisé par le maintien d'un cadre libéral par l'acceptation d'un droit de propriété privée structurant les échanges au sein du marché, ainsi que par des politiques redistributives établies en fonction du bien-être de tous les individus. Si le libéralisme s'est construit sur l'affirmation du droit de propriété des individus sur leur personne et sur les fruits de leur

---

<sup>26</sup> Francis Castels, *op. cit.*, p. 40-41.

<sup>27</sup> David Weinstein, *Utilitarianism and the New Liberalism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 4-5.

travail, ainsi que sur l'imposition d'un cadre institutionnel visant à encadrer le pouvoir étatique afin que ce dernier ne viole point les droits des individus, comment expliquer que l'état actuel des systèmes politico-économiques est à la fois marqué par le libéralisme tout en étant hautement redistributif dans la perspective providentielle du terme? Est-il possible de croire que la pensée politique libérale soit à l'origine d'une telle intervention économique?

Les partisans des approches fonctionnaliste et structuraliste héritées de l'analyse néo-marxiste ont respectivement tenté d'expliquer l'existence conjointe de mécanismes redistributifs et du système capitaliste par l'intérêt qu'avait la classe bourgeoise à préserver les institutions de marché assurant sa position dominante, ainsi que la nécessité structurelle du système capitaliste de réduire l'exacerbation des antagonismes de classes afin d'assurer sa reproduction<sup>28</sup>. Ces perspectives tendent à analyser la redistribution mise en place par l'État-providence comme une sorte de concession minimale qu'ont faite les démocraties libérales afin de sauver le système de propriété privée des économies capitalistes<sup>29</sup>. Dans cette perspective, la redistribution n'occuperait qu'une place fragile en maintenant le système providentiel dans un état de contradiction explicable par des circonstances exceptionnelles telles que la grande dépression qui suivit le krach boursier de 1929 et la période de reconstruction de l'après-Deuxième Guerre mondiale. Cette façon d'envisager la place de la redistribution dans des systèmes largement structurés par le libéralisme économique et politique ne ferait de la redistribution de l'État-providence qu'une anomalie dont le maintien et l'accomplissement ne pourraient jamais être assurés tant que subsisteront les fondations libérales de la société. Cependant, en abordant le libéralisme de l'extérieur, dans une perspective théorique et idéologique rivale, ce paradigme tend à écarter d'entrée de jeu la possibilité d'appréhender la redistribution dans le cadre de la tradition intellectuelle libérale. L'illusion d'ordre moral proposée par l'égalité formelle libérale risquerait de masquer la réalité concrète des luttes des classes et des structures de l'exploitation capitaliste caractérisant l'analyse déterministe et scientifique du matérialisme historique de Marx.

---

<sup>28</sup> Raju Das, « State theories : A critical analysis », *Science & Society*, vol. 60, n° 1 (1996), p. 27-57.

<sup>29</sup> Theda Skocpol, « Political Response to Capitalist Crisis : Neo-Marxist Theories of the State and the Case of the New Deal », *Politics & Society*, vol. 10, n° 2 (mars 1980), p. 155-201.

Pour cette raison, nombreuses sont les personnes refusant de voir dans l'avènement du modèle redistributif de l'État-providence une origine libérale. L'origine des modèles socio-économiques actuels serait davantage trouvée dans le socialisme réformiste dont le programme de *Bad Godesberg*<sup>30</sup> et la social-démocratie à la Bernstein<sup>31</sup> seraient les figures emblématiques. Ce serait la volonté de réformer les théories socialistes de Marx qui aurait conduit à l'adoption d'une économie de marché et des structures institutionnelles de la démocratie libérale tout en préservant l'idéal d'égalité économique socialiste. Comme le soutient cette analyse, le libéralisme ne pourrait guère justifier l'intervention redistributive de l'État, c'est donc le cadre socialiste qui serait le seul à pouvoir en garantir l'application de façon décisive. Mais est-ce vrai que seul le socialisme pourrait être à l'origine de la redistribution caractérisant l'État-providence? Si le socialisme qui prônait un égalitarisme radical put se réformer afin d'accorder une place plus importante à la liberté individuelle aussi économiquement que politiquement, pourquoi le libéralisme ne pourrait-il pas se renouveler afin d'intégrer un plus grand souci pour le partage des richesses et l'égalité économique entre les hommes? En d'autres termes, si le socialisme en vint à accepter les termes de la démocratie libérale et le système capitaliste de production, pourquoi le libéralisme devrait-il pour sa part rester insensible à une notion de justice sociale incarnée par des processus redistributifs.

Dans cette présente recherche, nous tenterons de voir si le libéralisme peut en son sein porter les ressources nécessaires pour justifier une certaine forme de redistribution semblable à celle de l'État-providence. Toute tentative de comprendre la redistribution dans le cadre de la théorie libérale n'est cependant pas sans problème. De grandes tensions existent entre le cadre proposé par le libéralisme et la redistribution. Ces tensions gravitent essentiellement autour de la notion d'un droit de propriété accordé à l'individu et des limites imposées à l'intervention étatique sur ce même droit. Comme nous avons pu le voir dans notre revue de la documentation, le libéralisme s'est construit sur l'idée que la liberté individuelle devait être circonscrite par des droits accordés aux individus afin de garantir à ces derniers une autonomie morale. Nous avons également vu que ces droits de propriété

---

<sup>30</sup> Jean-Numa Ducange, « Une histoire du réformisme est-elle possible? », *Histoire@Politique*, vol. 1, n°13 (2011), p. 176-184.

<sup>31</sup> Eduard Bernstein, *Socialisme théorique et socialdémocratie pratique*, Paris, Stock, 1900, 305 p.

trouvaient une extension dans la propriété que l'individu possède sur les fruits de son activité économique. Pourtant, l'objectif de l'État-providence étant de garantir à tous les éléments essentiels du bien-être, il nécessite une redistribution qui limite le droit de propriété que les individus, notamment les plus riches de la société, peuvent exercer sur les fruits de leur travail. Nous retrouvons donc une situation potentiellement contradictoire entre droits de propriété individuelle et droits sociaux. En d'autres termes, si les individus possèdent des droits de propriété naturels sur leur personne et les revenus provenant de leurs activités économiques pourquoi l'État pourrait-il légitimement percevoir un impôt redistributif afin de garantir à toutes les conditions du bien-être?

L'aspect problématique des relations économiques de type libéral, qui sont définies par des droits de propriété individuelle, et une redistribution des ressources nécessaires au bien-être de tous, nous conduit à la question de l'autonomie individuelle. Le fait est que les droits de propriété attribués à l'individu dans la théorie libérale garantissent à l'individu une sphère d'autonomie morale permettant à celui-ci de choisir librement la façon dont il souhaite mener sa vie. Pourtant, en soutirant une partie de la propriété des individus par le biais de la redistribution, l'État semble limiter l'étendue des possibilités d'actions qui aurait pu appartenir à l'individu. Ainsi, la redistribution limiterait les possibilités d'autodétermination et de liberté des individus en leur imposant un partage auquel ils ne consentent peut-être pas.

La question de l'autonomie individuelle nous amène à la question de la finalité que peut embrasser l'État soucieux de demeurer dans le cadre du libéralisme. L'idée d'autodétermination et d'autonomie morale individuelle face aux contraintes extérieures n'exclut-elle pas l'identification d'un bien commun plus substantiel que la non-interférence? La redistribution qui réclame une intervention pour garantir à tous les conditions essentielles du bien-être n'implique-t-elle pas une notion de bien commun qui viendrait limiter l'étendue de la sphère d'autonomie morale dont le sujet libéral devrait pouvoir jouir? La tension qui existe entre le choix individuel et le choix collectif dans la définition du bien explique l'importance que prend la question de la neutralité et le respect du pluralisme dans la théorie libérale. Cet élément semble aller au-delà de l'efficacité d'ensemble que supportent l'économie capitaliste et le principe de concurrence dans la mesure où il postule que « tous » les individus devraient pouvoir jouir des conditions essentielles au bien-être. Ainsi, si

l'optimalité est atteint dans le libéralisme par l'idée d'autorégulation concurrentielle, pourquoi l'État interviendrait-il pour corriger certains effets négatifs du capitalisme de marché?

### 0.3 Question spécifique de recherche

Est-ce que la tradition libérale possède les ressources intellectuelles lui permettant de justifier une intervention redistributive de type providentiel visant à garantir à tous les conditions essentielles du bien-être matériel, tout en considérant l'importance que la théorie libérale accorde au respect de la liberté individuelle, comprise comme une sphère d'autonomie morale, et protégée par des droits de propriété sur soi et sur les fruits de son activité économique?

Notre question pourra être divisée en quatre sous-questions :

- 1) Existe-t-il un courant du libéralisme pouvant être considéré comme l'origine intellectuelle de la redistribution caractérisant l'État-providence?
- 2) Comment est-il possible de légitimer la redistribution des ressources économique dans le cadre de la théorie libérale considérant la place d'importance que prend la liberté individuelle à travers la notion de propriété privée?
- 3) Quelles sont les tensions et objections qui s'opposent à la possibilité de justifier la redistribution dans un cadre libéral?
- 4) Est-ce que les critiques du libéralisme redistributif sont justifiées?

#### 0.4 Proposition de recherche

Nous affirmerons, et c'est notre proposition de recherche, que la redistribution s'accorde avec les principes du libéralisme si l'on abandonne la vision individualiste et atomiste faisant du droit un attribut naturel de l'individu, au profit d'une conception organique mettant l'accent sur le caractère social et relationnel du droit, ainsi que l'adoption d'un cadre conséquentialiste faisant du droit un moyen d'atteindre le bien commun dont la finalité est la réalisation de tous les individus. Alors que le droit garantit une large part d'autonomie morale à l'individu en lui accordant les moyens d'atteindre la réalisation individuelle, il est toutefois limité par ce qui le justifie soit la réalisation de tous les individus. Tout comme le droit de propriété sur soi ne peut être absolu, le droit de propriété en termes de ressources économiques doit également être limité dans la mesure où il est également considéré comme une condition de la réalisation individuelle. La redistribution des ressources économiques est donc justifiable dans la théorie libérale dans la mesure où la contrainte qu'elle impose s'articule au profit de l'ensemble des individus. Pour défendre notre proposition, nous procéderons par un raisonnement sous forme de prolepse : nous soutiendrons notre thèse, nous soulèverons les principales objections et nous réfuterons ces objections afin de revenir à la défense de notre thèse.

Le premier chapitre est dans son essence une explicitation de la thèse par l'étude du nouveau libéralisme et l'œuvre de l'un de ses principaux penseurs L. T. Hobhouse. L'importance que prit la question sociale dans le contexte d'industrialisation et de démocratisation de l'Angleterre de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle a amené plusieurs penseurs libéraux à remettre en question l'individualisme et le laissez-faire qui caractérisaient le libéralisme dans sa forme classique. Nous verrons que la modification de l'utilitarisme de Mill par l'adoption d'une forme de conséquentialisme soucieux d'atteindre la réalisation de tous les individus dans un contexte social d'interrelation organique, a permis à Hobhouse d'élaborer une conception libérale du droit justifiant la redistribution des richesses tout en garantissant le respect de l'autonomie individuelle et le maintien du système de propriété capitaliste.

Le deuxième chapitre fera état des principales objections formulées par le néolibéralisme quant à la possibilité de justifier un rôle redistributif pour l'État dans le cadre du

libéralisme. Pour les penseurs du néo-libéralisme, l'intervention économique de l'État dans le but d'opérer une redistribution des ressources économiques est considérée comme une atteinte aux droits des individus et a pour conséquence d'établir un système coercitif qui entrave injustement la liberté des individus par une intervention constante des instances étatiques. Afin de protéger les droits des individus compris comme une propriété sur leur personne et sur les fruits de leur activité économique, ainsi que pour accroître la liberté individuelle comprise comme absence d'interférence économique, les penseurs néolibéraux font la promotion du libre marché et d'un État minimal réduit aux fonctions régaliennes de protection de la propriété individuelle.

Le troisième chapitre consistera à voir comment une réfutation des objections néolibérale peut être déployée à partir du cadre que nous propose le nouveau libéralisme de Hobhouse. Nous nous pencherons ensuite sur la radicalisation que les penseurs néolibéraux ont opérée dans leur opposition à l'intervention économique de l'État et nous montrerons comment cela fragilise leur propre position à l'intérieur du libéralisme. Leur insistance sur le principe de la non-interférence économique au nom du droit et de la liberté des individus, ainsi que leur scepticisme sur la possibilité d'identifier un bien commun, remettent en cause leur capacité à justifier les fonctions régaliennes qui sont une constante dans la théorie libérale. Nous montrerons que les fonctions régaliennes de protection de l'intégrité physique et morale de tous les individus sont redistributives dans la mesure où elles visent à assurer à tous les individus une condition essentielle à leur liberté soit la jouissance de leur intégrité physique et morale. En présentant la fonction régalienne comme une intervention étatique ayant pour but de garantir à tous une condition de la liberté et en présentant la redistribution des ressources économiques comme un moyen de garantir une autre condition de la liberté, nous verrons que la primauté, que les penseurs libertariens accordent au principe de non-interférence, est difficilement soutenable dans une perspective libérale. Ce faisant, la distinction entre égalité formelle et égalité de fait, ainsi que la dichotomie entre liberté négative et liberté positive deviennent inopérantes.

## 0.5 Méthodologie

Afin de savoir s'il peut exister une telle chose qu'un libéralisme redistributif, nous devons, avant toute chose, nous demander ce qu'est le libéralisme. Nous pourrions d'entrée de jeu citer Maurice Cranston qui soutient « *a liberal is a man who believes in liberty* »<sup>32</sup>. Cependant, affirmer que le libéralisme est caractérisé par l'importance que prend le concept de liberté, ne nous renseigne guère sur la signification que l'on doit accorder à cette notion récurrente au sein de la tradition intellectuelle libérale. En résumant la position du libéralisme aux penseurs du libéralisme classique dans notre revue de la littérature, nous avons pu donner l'impression que cette doctrine politico-économique constitue un cadre d'analyse monolithique. Pourtant, il en est tout autrement. En fait, plusieurs interprétations de cette « doctrine de la liberté » peuvent être identifiées. Nous serons d'accord avec Pierre Manent qui, plutôt que de parler d'un Libéralisme, constate l'existence de plusieurs libéralismes<sup>33</sup>. La polysémie du libéralisme peut sembler insatisfaisante, cependant, cette difficulté nous ramène à la nature de l'univers conceptuel politique. Catherine Audard soutient, en parlant des concepts politiques, qu'« [...] ils nous semblent fuyants et polymorphes [...] La première qualité des concepts politiques n'est pas leur clarté, mais leur capacité à justifier l'action politique, à aider à construire un programme d'action, à formuler une idéologie politique. »<sup>34</sup>.

Si les idéologies politiques constituent un agencement de concepts et que les concepts sont variés et polymorphes, alors comment parvenir à identifier le cadre idéologique libéral? Pour ce faire, nous accepterons que les concepts constitutifs du libéralisme puissent laisser cours à plusieurs significations. Notre recherche visera à étudier différentes versions du libéralisme afin de confronter leurs interprétations divergentes de la légitimité de l'État à intervenir pour redistribuer les richesses. Nous aborderons la place qu'occupe la redistribution dans le libéralisme à l'aide de la vision proposée par Michael Freeden, lequel voit dans le libéralisme plusieurs schémas narratifs et plusieurs cadres méthodologiques qui tout en restant attachés à des concepts centraux opèrent des variations dans l'interprétation de

<sup>32</sup> John Gray, « On Liberty, Liberalism and Essential Contestability », *British Journal of Political Science*, vol. 8, n° 4 (octobre 1978), p. 385-402.

<sup>33</sup> Pierre Manent, *Histoire intellectuelle du libéralisme*, Paris, Hachette, 1987, 250 p.

<sup>34</sup> Catherine Audard, *Qu'est-ce que le libéralisme?*, op. cit., p. 21.

ces concepts et y adjoignent des concepts périphériques qui viennent opérer des variations paradigmatiques au sein du libéralisme<sup>35</sup>. Notre recherche reposera donc sur une analyse du libéralisme dans la perspective de sa flexibilité idéologique. Bien que cette méthode d'appréhension du cadre libéral puisse nous laisser croire qu'il existe autant de libéralismes qu'il y a de penseurs libéraux, notre travail prend comme point de départ la constatation qu'une rupture d'importance s'est produite au sein du libéralisme en ce qui a trait à la question de la place que doit occuper l'État dans la distribution des ressources économiques. Ce grand schisme dans la tradition intellectuelle libérale pourrait, peut être de manière imparfaite, être décrit par la division entre la tendance égalitaire et libertaire. Nous nous proposons d'étudier de façon dialectique ces deux enfants de la famille libérale par l'entremise de deux courants historiquement identifiables au sein de la tradition intellectuelle libérale soit le *social liberalism* ou nouveau libéralisme anglais, ainsi que le néolibéralisme ou libéralisme libertaire. L'étude d'ouvrages de penseurs représentatifs de ces courants nous permettra d'approfondir notre enquête sur la relation entre libéralisme et redistribution.

Pour appréhender le nouveau libéralisme, nous nous concentrerons sur la conception élaborée par l'un de ses principaux penseurs, soit Leonard Trelawny Hobhouse et son ouvrage *Liberalism* (1911). Hobhouse offre l'avantage d'avoir offert une synthèse claire et concise de la position du nouveau libéralisme. L'œuvre de Hobhouse est d'intérêt pour son dialogue avec le libéralisme classique et sa volonté profonde de demeurer dans cette tradition, tout en incorporant une justification de la redistribution. Nous avons également choisi Hobhouse pour l'aspect éthique dont il traite beaucoup, contrairement à des penseurs tels que Hobson ou plus tard Keynes qui axent leurs recherches sur des aspects plus économiques de la redistribution. Cela nous permettra d'explorer cette version redistributive du libéralisme en nous demandant quel fut le cadre historique et intellectuel dans lequel elle s'est développée. Nous chercherons à comprendre les aspects réformistes et novateurs de cette version « sociale » du libéralisme afin d'exposer comment les penseurs du nouveau libéralisme ont transformé la pensée héritée du libéralisme classique afin de justifier l'intervention redistributive de l'État tout en étant soucieux de conserver leur filiation libérale.

---

<sup>35</sup> Michael Freeden, « European Liberalisms : An Essay in Comparative Political Thought », *European Journal of Political Theory*, vol. 7, n° 1 (2008), p. 9.

Pour traiter du courant néolibéral, nous avons choisi trois auteurs qui représentent à nos yeux l'essentiel de la critique libertaire ayant été adressée à la redistribution dans un cadre libéral soit Isaiah Berlin dans *Two concepts of liberty*, Friedrich Hayek avec son livre *The road to serfdom* et Robert Nozick avec son ouvrage *Anarchy, State and Utopia*. Le choix de ces auteurs est motivé par le désir de saisir la critique néo-libérale en prenant en compte la diversité de celle-ci. Il est évident que le camp libertaire est représenté par une multitude d'autres auteurs que les limites de ce travail ne nous permettent pas d'aborder. Cependant, les trois penseurs choisis semblent avancer les principales objections que l'on retrouve dans le débat divisant libertariens et égalitariens au sein du libéralisme.

Nous avons choisi de traiter de la question de la redistribution au sein du libéralisme à l'aide d'une étude dialectique entre le nouveau et le néolibéralisme afin de contribuer à l'accroissement de la connaissance concernant le libéralisme et sa variante « sociale », qui est beaucoup moins connue. Depuis déjà plusieurs années, de nombreux chercheurs ont tenté de réactiver l'intérêt pour l'étude du nouveau libéralisme. Un effort considérable a été déployé par les chercheurs contemporains pour exposer comment les penseurs du nouveau libéralisme ont modifié le libéralisme classique afin de répondre par des mesures redistributives aux différents problèmes sociaux qui ont émergé dans le contexte de l'essor du capitalisme industriel. Certains auteurs ont récemment cherché à mettre en perspective le nouveau libéralisme afin d'exposer une version du libéralisme qui soit plus à même de résister par son caractère social à la critique contemporaine des communautariens. Pourtant, c'est le néolibéralisme et non le communautarisme qui vint remplacer le nouveau libéralisme social. Alors que de nombreux auteurs appellent à la réactivation du *social liberalism* pour sortir de l'impasse néolibérale<sup>36</sup>, peu d'études ont abordé de front la discussion entre ces deux courants en tentant d'offrir une réponse social-libérale aux critiques néolibérales qui furent adressées au nouveau libéralisme. C'est ce que notre étude propose de faire. Catherine Audard soutient que c'est la faiblesse normative du nouveau libéralisme qu'ont pu exploiter les tenants du néolibéralisme<sup>37</sup>. Notre travail aura pour objectif de voir si les failles sur lesquelles les

---

<sup>36</sup> Catherine Audard, « Le nouveau libéralisme », *Alternative économique : l'économie politique*, vol. 4, n° 44 (2009), p. 26.

<sup>37</sup> Catherine Audard, *Qu'est-ce que le libéralisme?*, *op. cit.*, p. 356.

néolibéraux ont construit leur critique du nouveau libéralisme constituent des faiblesses véritables qui discréditent la position d'une redistribution libérale.

## 0.6 Concepts et définitions

**Libéralisme :** Comme nous l'avons exposé dans notre méthodologie, nous aborderons le libéralisme en tant qu'idéologique flexible composée de concepts centraux et périphériques dont la modification permet l'apparition de plusieurs courants dont le libéralisme classique, le nouveau libéralisme et le néolibéralisme sont les principaux. Nous ne voulons pas décrire trop en détail les différents concepts qui seront utilisés, car notre recherche consiste précisément à exposer les variantes conceptuelles de certains concepts centraux du libéralisme. Bien que les concepts de liberté individuelle, d'autonomie morale, de droits de l'homme, de propriété privée, de capitalisme et de démocratie constituent des thèmes récurrents de l'histoire intellectuelle du libéralisme, leur justification et leur signification peut laisser place à plusieurs interprétations divergentes du vivre ensemble libéral et de la place légitime que peut occuper la redistribution. Afin de fixer les idées, il s'avère néanmoins utile de définir les principaux concepts utilisés dans l'élaboration de notre thèse.

**Réalisation individuelle :** Reconceptualisation de l'individualisme libéral qui fut initiée par J. S. Mill et qui signifie « *exercising and successfully developing our capacities* »<sup>38</sup>. Le développement du concept de réalisation individuelle ou de développement de l'individualité accorde une profondeur à la notion classique d'intérêt individuelle. Le bonheur ne réside plus dans le simple accroissement des plaisirs ou de la diminution des peines. Cette notion vient également contester le paradigme de l'*homo economicus* en suggérant une appréciation plus complexe de la personne humaine qui, plutôt que de

---

<sup>38</sup> Avital Simhony et David Weinstein, *The New liberalism : Reconciling Liberty and Community*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 17.

rechercher l'unique maximisation du gain matériel, cherchera le fleurissement et la réalisation de son caractère et de ses facultés.

**Organicisme relationnel :** Cette notion fut influencée par le développement de la sociologie et constitue une prise de position ontologique sur le caractère interrelationnel de la vie de l'homme en société. L'organicisme relationnel tente d'occuper une position mitoyenne entre l'atomisme de l'individualisme libéral, et l'holisme<sup>39</sup> qui présenterait la société comme un tout transcendant les individus. Pour les penseurs du nouveau libéralisme, la société n'est pas une entité flottante au-dessus des têtes, mais est constituée par le dense et complexe tissu des interrelations humaines. Puisque l'individu entre en relation constante avec son environnement social, l'interdépendance sociale est considérée comme élément contribuant à la réalisation individuelle et fait donc partie du bien commun.

**Bien commun :** Le bien commun est hérité de l'idéalisme de T. H. Green. Il s'oppose à l'idée que le bien ne pourrait qu'être déterminé de manière individuelle. Le bien commun est ce qui permet la réalisation de l'ensemble des individus : « *common good seems equivalent to everyone achieving self-realisation in harmony, to society itself as a harmonious and harmonizing ideal arena of mutual self-development.* »<sup>40</sup>. La situation de l'individu dans un contexte d'interrelation organique avec son milieu rend nécessaire l'établissement d'un bien commun qui identifiera les conditions nécessaires à la réalisation harmonieuse de tous les individus.

**Liberté positive :** La liberté positive est un concept clef de la théorie du libéralisme redistributif que les penseurs du nouveau libéralisme ont élaborée. L'aspect positif de leur appréciation de la liberté vient remettre en question la vision négative dont le libéralisme

---

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>40</sup> David Weinstein, *Utilitarianism and the New Liberalism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 71.

avait traditionnellement fait la promotion et qui s'articulait sur la base du principe de non-interférence d'autrui et de l'État. Ce concept signifie chez Hobhouse à la fois la positivité de la notion de réalisation de l'individualité, ainsi que la défense d'une liberté réelle et concrète qui doit incorporer une considération pour les aspects socio-économiques et matériels qui permettent ou empêchent l'individu d'atteindre une autonomie.

**Conséquentialisme :** Le conséquentialisme est un cadre moral hérité de l'utilitarisme. Comme le soutient Kymlicka, le conséquentialisme est une : « [...] méthode simple et directe pour résoudre les questions morales. Trouver la bonne réponse à un dilemme moral revient désormais à évaluer le degré de bien-être des individus, plutôt qu'à consulter des autorités spirituelles ou à s'appuyer sur d'obscures traditions. »<sup>41</sup>. L'évaluation morale de cette perspective passe par la mesure des conséquences négatives ou positives d'une action. Par son évaluation *a posteriori* de la moralité d'une action à partir de ses conséquences, elle s'oppose ainsi aux morales *a priori* comme celle de Kant, ou à la thèse du droit naturel. Alors que le conséquentialisme classique de Bentham ou de Mill père, n'opère aucune différence dans les préférences des individus en évaluant uniquement la quantité des plaisirs, J. S. Mill accordera une profondeur à l'utilitarisme en discutant de la qualité des bonheurs humains et en montrant que ce qui est à maximiser, est la réalisation individuelle. Hobhouse adoptera également une version du conséquentialisme, mais il procédera à une critique du caractère agrégatif du calcul de l'utilité des individus.

**Fonctions providentielles :** Notre utilisation de ce concept réfère à la redistribution qui caractérise l'État-providence. Cette fonction vise à assurer le bien-être et les droits sociaux des individus sans chercher à éradiquer le capitalisme par la suppression de la propriété privée des moyens de production et l'établissement d'une égalité de fait absolue entre les individus. Notre évocation de la redistribution concerne principalement les mécanismes fiscaux permettant à l'État d'opérer un transfert de ressources économiques des

---

<sup>41</sup> Will Kymlicka, *Les théories de la justice : une introduction*, Paris, La Découverte, 2003, p. 19.

individus les plus fortunés vers les individus les plus démunis de la société afin de garantir que tous puissent jouir des conditions essentielles au bien-être.

**Fonctions régaliennes :** Les fonctions régaliennes réfèrent au rôle traditionnellement reconnu au pouvoir royal, soit le maintien de la paix et de l'ordre. L'ensemble des penseurs libéraux reconnaît la légitimité d'un rôle régalien de l'État à travers l'idée que l'État doit assurer la paix et l'ordre par la protection de la propriété que les individus exercent sur eux-mêmes et sur les ressources économiques acquises légitimement. Les principales institutions caractérisant les fonctions régaliennes sont la police, l'armée, ainsi que les diverses instances du système judiciaire. Les fonctions régaliennes sont en ce sens associées à l'État gendarme ou en anglais au *night watchman state*.

**Articulation conceptuelle :** Les concepts qui précèdent nous permettront de voir comment une appréciation alternative du libéralisme peut être envisagée afin de parvenir à une justification proprement libérale de la redistribution. Le concept de réalisation individuelle vient, dans la théorie du nouveau libéralisme, remettre en question l'individualisme du libéralisme classique en ajoutant une profondeur à l'intérêt de chaque individu qui ne cherchera plus la maximisation de son intérêt individuel dans le simple accroissement de la propriété, mais augmentera son intérêt à travers le développement de son individualité, dans le déploiement du caractère propre de sa personne. Le concept d'organicisme relationnel vient contester l'atomisme du libéralisme classique en insistant sur l'aspect social de l'existence des individus. De plus, ce concept permet de lier les intérêts des individus dans un bien commun en insistant sur le fait que la réalisation de chaque individu est intimement liée à la réalisation des autres individus de par l'importance des relations sociales qu'ils entretiennent. Nous serons amenés à voir comment le bien commun qu'identifient les penseurs du nouveau libéralisme « redistributif » est en ce sens soucieux de veiller à la réalisation de tous les individus. Ainsi, les nouveaux libéraux adopteront une conception morale et politique conséquentialiste dans laquelle la politique publique enviable est celle qui permet d'atteindre le bien commun, soit la réalisation de tous les individus. En

adoptant une telle perspective, il devient possible de justifier dans une perspective complémentaire et harmonieuse à la fois les fonctions régaliennes de l'État gendarme et les fonctions d'assistance socio-économique de l'État-providentiel. C'est dans ce sens positif que Hobhouse envisage le rôle de l'État dans la défense d'une liberté positive permettant à tous les individus d'atteindre une autonomie réelle et concrète. Ces concepts seront donc de prime importance dans l'élaboration d'un libéralisme redistributif.

## CHAPITRE I

### LE NOUVEAU LIBÉRALISME

#### 1.1 Introduction

Dans ce chapitre, nous soutiendrons la thèse selon laquelle la redistribution s'accorde avec les principes du libéralisme si l'on abandonne la vision individualiste et atomiste faisant du droit un attribut naturel de l'individu, au profit d'une conception organique mettant l'accent sur le caractère social et relationnel du droit, de même qu'au profit de l'adoption d'un cadre conséquentialiste faisant du droit un moyen d'atteindre le bien commun dont la finalité est la réalisation de tous les individus.

C'est par l'étude du nouveau libéralisme anglais, qui émergea dans les deux dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, et qui fleurit à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, que nous exposerons notre thèse. Le nouveau libéralisme, libéralisme radical, libéralisme réformiste ou encore libéralisme social constitue un vaste mouvement réformiste du libéralisme ayant émergé en Europe et en Amérique. Alors que les premières décennies du XIX<sup>e</sup> se caractérisent par l'extension des idéaux du libéralisme classique (capitalisme du laissez-faire, droit de l'homme et extension du suffrage), à partir des années 1880 une remise en cause profonde du libéralisme tel qu'on le connaissait, se met en branle. Le libéralisme dans sa forme traditionnelle et classique était jugé incapable de répondre aux problèmes sociaux qui émergèrent dans la seconde phase de la révolution industrielle. De plus, le libéralisme classique peinait à rivaliser contre les alternatives conservatrices et socialistes aussi bien sur le plan idéologique que politique. C'est ainsi que de nombreux penseurs ont cherché à renouveler le libéralisme afin de le rendre plus apte à répondre aux nouveaux défis qui se

présentaient. Ce mouvement réformateur s'étendra à plusieurs pays sur une période de plusieurs décennies et relèvera d'une grande diversité tout en partageant l'idéal commun de renouveler le libéralisme afin de le rendre plus sensible à la « question sociale » en se gardant de ne pas tomber dans l'abîme de l'idéologie adverse : le socialisme.

En Angleterre, un groupe de penseurs, dont les principaux sont T. H. Green, L. T. Hobhouse et Hobson, principalement associés à l'université d'Oxford et à la branche réformiste du parti libéral, ont remis en question le consensus ayant dominé l'ère victorienne autour des thèses de l'école de Manchester afin d'affronter les graves crises qui caractérisaient cette période. À travers le parti radical et sa doctrine du « solidarisme »<sup>42</sup> un mouvement portant des objectifs similaires au libéralisme social anglais prend de l'ampleur en France. En Italie, des préoccupations similaires se font sentir dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle dans les distinctions conceptuelles entre « libéralisme » et « libérisme » établies par Benedetto Croce et Luigi Einaudi. Alors que le libérisme se trouve grandement discrédité pour la pseudo-scientificité de la règle du « laissez-faire, laissez-passer », l'aspect éthique du libéralisme attire davantage de sympathies pour son ouverture à l'intervention étatique dans la sphère économique alors perçue comme le seul moyen de répondre aux difficultés socio-économiques. L'œuvre maîtresse de Carlo Rosselli *Socialisme libéral*, malgré son origine dans le courant du socialisme réformiste, constitue une synthèse du nouveau libéralisme italien. Dans *Socialisme libéral*, Rosselli soutient que les politiques publiques socialistes sont justifiables à partir des aspirations libérales<sup>43</sup>. Les États-Unis connaissent également l'influence d'un mouvement de renouvellement du libéralisme connu sous le nom de « progressism ». Plusieurs intellectuels marquants de cette tendance, tel John Dewey, Herbert Croly, William James et Walter Lippmann ont été porteurs de ce renouvellement et ont grandement influencé les instigateurs de réformes sociales aux États-Unis, tels que l'administration de Thomas Woodrow Wilson, le « *New Deal* » de Franklin Delano Roosevelt, ainsi que la « *Great society* » de Lyndon Johnson. Le portrait de l'avènement d'un mouvement réformateur de la théorie et de la pratique libérales que nous avons dressé fut certes succinct et non exhaustif. Il nous permet tout de même de prendre en

<sup>42</sup> Catherine Audard, « Le nouveau libéralisme », *loc. cit.*, p. 15.

<sup>43</sup> Joseph Femi, « Liberal Socialism by Carlo Rosselli », *Political Theory*, vol. 24, n° 2 (mai 1996), p. 346-353.

compte la diversité et la richesse de cette tradition portant l'espoir d'ancrer une sensibilité pour la justice sociale distributive à l'intérieur d'un cadre libéral.

Notre démonstration s'appuiera sur la théorie élaborée par l'un des principaux penseurs de ce courant redistributif de la tradition intellectuelle libérale soit Leonard Trelhorne Hobhouse (1864-1929) et son œuvre majeure *Liberalism* (1911). Dans ce chapitre, nous situerons l'œuvre de Hobhouse dans son contexte sociopolitique en démontrant que le mouvement de démocratisation et les crises sociales liées à la seconde phase d'industrialisation ont contribué à l'émergence d'un courant réformiste au sein du libéralisme. Ces libéraux « radicaux » remettront en question le « laissez-faire » du capitalisme manchesterien afin de justifier une intervention plus importante de l'État en matière sociale. Par une revisite de la tradition intellectuelle libérale, Hobhouse fera une critique de la théorie du droit naturel et de la « théorie de l'utilité » afin d'élaborer une vision plus concrète de la liberté, un libéralisme dans lequel l'État occupe un rôle plus positif. Nous verrons que ce renouveau de la théorie libérale passe par une transformation conceptuelle articulée à partir des notions de réalisation individuelle, d'organicisme relationnel, de bien commun, de droit social et d'intervention redistributive publique.

## **1.2 Industrialisation, démocratisation et crise du capitalisme manchesterien**

Le nouveau libéralisme anglais apparaît dans les deux dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle et met fin à la période victorienne. Cette période fut caractérisée par un accroissement des idéaux libéraux sur le plan politique et économique. Politiquement, le XIX<sup>e</sup> siècle est marqué par un large mouvement de démocratisation par lequel des catégories sociales, jadis exclues de la vie publique par le modèle censitaire, jouissent désormais du droit de voter pour leur représentant au parlement. Cette expansion du suffrage à la quasi-totalité des hommes majeurs fut soutenue par le mouvement chartiste et fut officialisé politiquement par les *Reforms Acts* de 1832, 1867 et 1884. À ce propos, Catherine Audard soutiendra que : « [...] le libéralisme classique va se trouver confronté aux progrès de la démocratie électorale, à la

mise en place progressive du suffrage universel dans toutes les grandes démocraties occidentales [...] »<sup>44</sup>.

Économiquement, la période victorienne fut dominée par la progression du libéralisme classique tel qu'incarné par Smile et Codben, ainsi que l'école de Manchester. Hobhouse résume bien la position de cette école en affirmant : « *Personal freedom, colonial freedom, international freedom, were parts of one whole. Non-intervention, peace, restriction of armaments, retrenchment of expenditure, reduction of taxation, were the connected series of practical consequences.* »<sup>45</sup>. S'inscrivant dans la tradition du libéralisme économique smithien, l'école de Manchester représentait le triomphe du libéralisme classique par la contestation des mesures protectionnistes et la promotion de la liberté de commerce. Cette école milita pour l'abolition des *corns laws* et autres entraves au commerce, à la faveur du libre-échange durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle.

L'extension du suffrage et l'adoption de politiques économiques libre-échangistes jouissaient d'un large support reposant sur une alliance entre les intérêts d'une classe moyenne et d'une bourgeoisie urbaine contre les privilèges et pouvoirs arbitraires que détenait l'Aristocratie. Le libéralisme se faisait porteur de progrès par sa critique du protectionnisme et du suffrage censitaire qui étaient de plus en plus perçus comme illégitimes puisqu'ils servaient « *the interest of a governing class* ». Cependant, cet équilibre fragile qui avait permis de concilier les intérêts de la classe moyenne urbaine et d'une bourgeoisie capitaliste durant la période d'industrialisation fut remis en question à partir de la décennie de 1880 avec l'émergence d'importants problèmes sociaux<sup>46</sup>. La croissance de la compétitivité internationale contribua à remettre en question la position dominante de l'industrie anglaise, ce qui eut pour conséquence de précariser davantage les conditions de vie déjà lourdement affectées par l'industrialisation et l'urbanisation effrénée<sup>47</sup>. Dans ce contexte de crise sociale, la question du chômage et de la pauvreté gagnèrent en importance, et contribuèrent à la remise en question du consensus libéral qui avait dominé la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>44</sup> Catherine Audard, « Le nouveau libéralisme », *loc. cit.*, p. 8.

<sup>45</sup> Leonard Trelawny Hobhouse, *Liberalism*, London, Oxford University Press, 1971, p. 45.

<sup>46</sup> Catherine Audard, « Le nouveau libéralisme », *loc. cit.*, p. 7.

<sup>47</sup> Maurice Chrétien, *Le nouveau libéralisme anglais à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Economica, 1999, p. 1.

La doctrine du capitalisme manchesterien du laissez-faire économique fut perçue par plusieurs comme la cause de cette situation. C'est ainsi que de nombreux penseurs ont entrepris de renouveler le libéralisme afin de le rendre plus apte à répondre au contexte nouveau. « [...] le fait remarquable est qu'au lieu de disparaître sous l'effet des attaques qu'il subit, le libéralisme va, entre 1880 et 1920, se réinventer et puiser dans sa longue tradition pour trouver des remèdes à la crise économique et sociale de la seconde révolution industrielle. »<sup>48</sup>.

Ce renouvellement du libéralisme se présenta également comme une nécessité face à la position de plus en plus précaire du parti libéral dont la position dominante pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> se trouvait fragilisée par la montée du conservatisme et du socialisme en Angleterre et en Europe. « *Lloyd George was particularly aware of how continental Liberals, in Italy and France for example, had been seriously weakened by the radical challenge on their left flank by organised labour and their socialist allies.* »<sup>49</sup>. Ces éléments contribuèrent à l'adoption de nombreuses politiques sociales par le gouvernement libéral de Lloyd George entre 1906 et 1911 tels que « *the provision of school meals, a schools medical service, national health insurance, old-age pensions, labour exchanges, and urban planning.* »<sup>50</sup>. Pour financer ces politiques sociales, le gouvernement George procédera à une réforme en profondeur du système fiscal par l'implantation d'un super impôt touchant les plus hauts revenus<sup>51</sup>. C'est ainsi que s'établirent les politiques sociales et la fiscalité redistributive de l'État britannique à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle.

Nous chercherons à présent à comprendre comment Hobhouse a articulé une justification de l'intervention redistributive de l'État à partir d'une revisite de la tradition libérale. Pour parvenir à saisir toute la profondeur de sa démarche et pour comprendre comment sa théorie constitue une innovation au sein de la tradition intellectuelle libérale, il importe d'exposer les courants principaux au sein du libéralisme que Hobhouse viendra remettre en question. Afin de comprendre la pensée de Hobhouse, il importe de la situer dans

<sup>48</sup> Catherine Audard, « Le nouveau libéralisme », *loc. cit.*, p. 9.

<sup>49</sup> Kenneth O. Morgan, « 'Rare and Refreshing fruit' : Lloyd George's People's Budget », *Public Policy Research*, vol. 16, n° 1 (mars-mai 2009), p. 29.

<sup>50</sup> Francis Castels, *op. cit.*, p. 37.

<sup>51</sup> Kenneth O. Morgan, *loc. cit.*, p. 31.

le contexte intellectuel l'ayant vu naître et de l'appréhender comme une tentative de transformer le libéralisme pour rendre ce dernier plus sympathique à l'interventionnisme redistributif de l'État. La prochaine section portera sur la critique qu'adresse Hobhouse à la théorie du droit naturel et à l'utilitarisme pour parvenir à élaborer sa propre conception d'un libéralisme redistributif.

### 1.3 Le contexte intellectuel : droit naturel & utilitarisme

#### 1.3.1 Droit naturel et libéralisme classique

Dans son désir d'ancrer sa pensée dans la tradition libérale, Hobhouse retourne à la source intellectuelle de cette tradition par une étude de la théorie du droit naturel. Bien qu'il reconnaisse l'importance historique du postulat des droits humains dans la lutte contre l'absolutisme, Hobhouse se montrera critique du caractère présocial du droit naturel dans la mesure où il impose des limitations trop grandes qui ne permettent pas de justifier une intervention redistributive de l'État. Tout d'abord, Hobhouse fait l'apologie des accomplissements des théoriciens du droit naturel. Pour Hobhouse, l'essor du libéralisme est synonyme de progrès; il représente ce grand mouvement de libération contre les formes de despotisme : « *a protest religious, political, economic, social, and ethical, is the historic beginning of Liberalism.* »<sup>52</sup>. Hobhouse reconnaît l'apport bénéfique et la force de la théorie libérale du droit naturel dans la défense des libertés civiles et l'affirmation de la souveraineté du peuple contre le despotisme monarchique et aristocratique. Le chapitre II de *Liberalism* est d'ailleurs consacré à l'analyse des acquis du libéralisme classique et des libertés qu'il est parvenu à faire respecter.

Toute la démarche de Hobhouse sera teintée par un désir profond de préserver cet inventaire de libertés héritées des luttes qu'ont menées les penseurs du libéralisme classique. Il constate certes la force rhétorique de la fiction de l'état de nature qui permet d'affirmer la naturalité et la nécessité des droits humains à l'encontre des droits divins dont se vautrent

---

<sup>52</sup> Leonard Trelawny Hobhouse, *op. cit.*, p. 14.

monarques et aristocrates. Cet hypothétique état de nature permet, dans la première phase du libéralisme, une affirmation puissante des droits individuels avec lesquels Hobhouse est en accord pour l'essentiel. Malgré son intention d'honorer cet héritage, Hobhouse se montre critique à l'égard de cette théorie justificatrice du droit. Il est, selon lui, impératif de surmonter les obstacles que pose le libéralisme du droit naturel afin de dresser le portrait d'un libéralisme plus sympathique aux défis posés par la question sociale. D'une part, Hobhouse reproche au libéralisme classique de s'être présenté négativement comme un mouvement destructif de pouvoirs illégitimes et de n'être pas parvenu à formuler positivement ses principes constitutifs :

*Thus Liberalism appears at first as a criticism, sometimes even as a destructive and revolutionary criticism. Its negative aspect is for centuries foremost. Its business seems to be not so much to build up as to pull down, to remove obstacles which block human progress, rather than to point the positive goal of endeavor or fashion the fabric of civilization. It finds humanity oppressed, and wants to set it free. It finds a people groaning under arbitrary rule, a nation in bondage to a conquering race, industrial enterprise obstructed by social privileges or crippled by taxation, and it offers relief. Everywhere it is removing superincumbent weights, knocking off fetters, clearing away obstructions.<sup>53</sup>*

Cette expression négative incarnait le progrès dans les premiers moments du libéralisme, mais se présente désormais aux yeux de Hobhouse comme un frein à l'adaptation de ce dernier au contexte nouveau. L'incapacité du cadre proposé par le droit naturel à être la source d'une formulation positive des éléments de progrès du libéralisme réside dans la vision atomiste et individualiste de l'individu, ainsi que l'entrave posée par une vision naturelle et présociale du droit de l'homme. L'antériorité de la souveraineté que l'individu possède sur lui-même contribue à entretenir l'opinion selon laquelle l'homme est seul en son île. Nous avons pu constater que le libéralisme classique entretient la conception d'un homme par nature libre et propriétaire de sa personne de par les droits qu'il possède en tant qu'individu. La société étant le produit d'un contrat et le résultat d'un accord volontaire entre des individus soucieux d'assurer leur liberté par la protection de leur droit naturel, l'État ne pourrait à juste titre enfreindre ces mêmes droits. Nous pourrions dire que l'ontologie du libéralisme est marquée par un atomisme conduisant à une vision individualiste du droit.

---

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 14-15.

Nous comprenons pourquoi Hobhouse voit dans la théorie du droit naturel un obstacle majeur à l'élaboration d'une conception d'un libéralisme mettant de l'avant une vision plus positive de la liberté qui permettrait de justifier l'intervention de l'État à travers une action démocratique de la collectivité.

Pour recadrer cet élément dans la question qui anime notre recherche, nous pourrions dire que la théorie du droit naturel et le droit de propriété inaliénable du libéralisme classique s'opposent à un rôle plus étendu de l'État en matière redistributive. *Liberalism* de Hobhouse est, en ce sens, une tentative de justification des réformes proposées par le gouvernement de Lloyd George contre une tranche conservatrice du libéralisme qui s'opposait aux réformes sociales et l'extension de la fiscalité redistributive, en invoquant une atteinte au droit de propriété sur les fruits de l'activité économique des individus. Le caractère négatif du libéralisme classique devait être dépassé par l'abandon du mythe d'un droit individuel naturel et inaliénable. Dans sa quête d'un libéralisme plus positif permettant d'établir une liberté plus concrète, Hobhouse sera grandement influencé par l'étude qu'il fait de l'utilitarisme qui constitue l'autre grande tradition morale au sein du libéralisme.

### 1.3.2 Utilitarisme et mesures conséquentialistes

Dans l'espoir de trouver un critère plus positif que l'expression négative du libéralisme classique, Hobhouse s'intéresse à l'autre tradition libérale : l'utilitarisme. Même s'il finit par le critiquer, il reconnaît les bienfaits de l'innovation morale et intellectuelle que constitue la doctrine de l'utilité. Hobhouse reprend à son compte la critique qu'adresse Bentham à la théorie du droit naturel en considérant que cette doctrine constitue une anarchique fausseté<sup>54</sup>. De plus, Hobhouse tombera d'accord avec Bentham, en soulignant que la théorie du droit naturel ne formule pas de principe permettant de trancher entre des droits individuels contradictoires.

Ainsi, dans sa recherche d'une formulation d'un libéralisme plus positif Hobhouse s'intéressera à l'avantage que présente l'utilitarisme pour être parvenu à formuler un étalon

---

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 37.

permettant d'ordonner le droit au sein de la société : l'utilité du plus grand nombre. « *Bentham would frankly make all rights dependent on common utility, and therewith he would make it possible to examine all conflicting claims in the light of a general principle.* »<sup>55</sup>. Dans la doctrine de l'utilitarisme développée par Bentham, l'utilité du plus grand nombre se mesure à partir de la somme totale des plaisirs et des peines du plus grand nombre d'individus. Le critère qui permet d'évaluer la moralité d'une action est trouvé dans son utilité à favoriser le plus grand bonheur du plus grand nombre.

Chaque individu étant considéré soucieux de la maximisation de son intérêt en termes d'augmentation des plaisirs et de diminution des peines, le système légal et politique permettant d'atteindre le maximum d'utilité devra être préféré. « *Should the state maintain the rights of private property? Yes, if the admission of those right is useful to the community as a whole. No, if it is not useful.* »<sup>56</sup>. Pour l'utilitarisme, il n'existe pas de droit présocial, le droit doit s'articuler sur ce qui permet le plus d'utilité en considération de l'ensemble de la société. Le droit en général et le droit de propriété en particulier doivent être orientés afin d'assurer le bonheur du plus grand nombre : il n'est plus l'attribut naturel et fondamental de l'homme comme c'était le cas dans le libéralisme classique de Locke. Pour l'utilitarisme, il n'existe rien de tel qu'un « *imprescriptible' right of the individual.* »<sup>57</sup>. Dans la théorie de Bentham, il n'y a pas droit individuel intouchable; le droit est fonction de la maximisation de l'utilité pour le plus grand nombre. Le droit naturel qui justifiait la propriété sur soi et sur les fruits de son travail dans le libéralisme classique, est remplacé par la vision selon laquelle il n'y a point d'« *indefeasible individual right* »<sup>58</sup> et que le droit trouve son origine dans l'utilité du plus grand nombre.

Bentham est certes un réformateur du libéralisme, mais d'une époque bien antérieure aux combats que mènent les nouveaux libéraux. Si la théorie de Bentham permet de légitimer le mouvement de libéralisation à travers une doctrine capable de prendre en compte l'évolution progressive de la démocratie, elle demeure, dans le domaine, économique, dominée par la théorie du droit privé capitaliste et de la non-intervention étatique. Bentham

---

<sup>55</sup> *Idem.*

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 42.

reconnaît lui-même que le capital qu'un individu possède peut être une mesure de la satisfaction de ses préférences. L'utilitarisme avait, durant un certain temps, réussi à concilier démocratisation et économie capitaliste. L'économie capitaliste et le droit de propriété libérale étaient les moyens désignés pour atteindre la plus grande utilité en termes de richesse collective. Économiquement la théorie utilitariste de Bentham rejoint celle de l'avantage des mécanismes concurrentiels de Smith. L'utilitarisme offre une justification distincte et moins fictive du droit, il demeure cependant, dans ses conséquences, assez proche du libéralisme classique et les deux finissent par se rejoindre dans la théorie soutenue par l'école de Manchester. Hobhouse constatera que : « [...] *in the long run, the two things were coincident. Particularly in a free economic system, as remarked above, each individual, moving along the line of greatest personal profit, would be found to fulfill the function of the greatest profit to society.* »<sup>59</sup>.

Hobhouse souligne le caractère duel de l'utilitarisme de Bentham. D'une part, l'utilitarisme exprime un grand individualisme par l'importance qu'il accorde à l'ensemble des individus, en attribuant une valeur égale à chacun dans le calcul de l'utilité. Dans cette doctrine, chaque homme égal un vote. Par contre, Hobhouse fait remarquer le caractère socialiste et potentiellement autoritaire de la règle de l'utilité du plus grand nombre. Bien que l'utilitarisme accorde une considération pour l'égalité de tous les individus, il semble permettre la soumission d'une minorité au profit de la majorité.

*[...] it does seem to contemplate the weighing of one man's loss against another's gain, and such a method of balancing does not at bottom commend itself to our sense of justice. We may lay down that if there is a rational social order at all it must be on which nerve rests the essential indispensable condition of the happiness of one man on the unavoidable misery of another, nor the happiness of forty millions of men on the misery of one. It may be temporarily expedient, but it is eternally unjust, that one man should die for the people.*<sup>60</sup>

En plus de critiquer l'utilitarisme pour la possibilité qu'il présente de soumettre les intérêts et les droits d'une minorité à l'avantage de la majorité, Hobhouse reproche à l'utilitarisme de formuler un conséquentialisme de simples plaisirs :

<sup>59</sup> Leonard Trelawny Hobhouse, *op. cit.*, p. 42.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 40-41.

*In Hobhouse's view, Mill also judiciously abandoned older utilitarianism's provincial conviction that only pleasure was good. By allowing that pleasures differed qualitatively and hence evaluatively, Mill thereby raised the "question what sort of experience it is that will yield pleasure of the most desirable quality." Hence, he implicitly recognized that good had to be something more substantial and complicated than evanescent, serial pleasures which, as far as Hobhouse was concerned and as we saw earlier, couldn't possibly be experienced in an aggregative way in any case.<sup>61</sup>*

Le portrait d'un individu ne cherchant que la satisfaction de ses préférences et l'augmentation de ses plaisirs individuels que formule l'utilitarisme permet difficilement d'expliquer pourquoi un individu aurait intérêt à sacrifier son utilité pour l'utilité du plus grand nombre. Sur ce point, Hobhouse est grandement influencé par la critique idéaliste que Green, considéré comme le précurseur du nouveau libéralisme, adressera à la perspective individualiste et empirique de l'utilitarisme de Bentham<sup>62</sup>.

Ce contexte intellectuel influencera grandement la pensée de Hobhouse et les critiques que ce dernier adresse à ses prédécesseurs libéraux lui permettront d'élaborer sa propre conception d'un libéralisme plus positif permettant l'implication redistributive des instances publiques. Bien qu'il refuse d'adhérer à la théorie du droit naturel du libéralisme classique pour sa vision individualiste et présociale du droit, il demeurera attaché à la défense d'une sphère d'autonomie morale et de liberté pour l'individu. Il tombera d'accord avec l'utilitarisme pour avoir remis dans un contexte social la distribution des droits. Cependant, Hobhouse reprochera à la version benthamienne de l'utilitarisme son aspect socialiste et presque autoritaire. Il s'opposera, en reprenant l'objection de Green, à la vision encore trop individualiste du calcul de l'utilité développé dans le cadre de la théorie utilitariste benthamienne qui ne permet pas de justifier suffisamment l'obligation morale d'un sacrifice de l'utilité individuelle à l'utilité de tous les individus. Voyons maintenant quels sont les concepts clefs sur lesquels Hobhouse élabore sa propre théorie d'un nouveau libéralisme.

---

<sup>61</sup> David Weinstein, « The New Liberalism of L. T. Hobhouse and the Reenvisioning of Nineteenth-Century Utilitarianism », *Journal of the History of Ideas*, vol. 57, n° 3 (juillet 1996), p. 494.

<sup>62</sup> Maurice Chrétien, *op. cit.*, p. 41.

#### 1.4 Réalisation individuelle et hédonisme complexe

Un des concepts centraux de la théorie de Hobhouse lui permettant de dépasser les limites imposées par le libéralisme classique est celui de réalisation individuelle. Dans cette section, nous constaterons comment la mise de l'avant du concept de réalisation individuelle lui permettra de surpasser l'individualisme en élaborant la vision d'un hédonisme complexe.

Rappelons, d'entrée de jeu, que le libéralisme offrait jusqu'alors une vision simplifiée de l'intérêt d'un individu à joindre la société pour la simple défense de ses droits naturels et de sa propriété. Bien que l'utilitarisme remette en question l'aspect naturel du droit, ce dernier est encore ancré dans une vision simplifiée de l'utilité de l'individu par le portrait d'un intérêt essentiellement quantifiable par l'accumulation de plaisirs et de moyens monétaires de les accroître. Cette vision de l'intérêt individuel qui se retrouve chez Hobbes par la peur d'une mort violente, chez Locke par le désir d'assurer sa pérennité par la protection de sa propriété, chez Bentham par la maximisation de l'utilité, fut remise en question par John Stuart Mill dans sa version de l'utilitarisme.

La pensée de Mill fils est marquée par un désir de reconnaître la complexité de l'existence de l'individu. Cet objectif de rendre compte de la plus grande profondeur de l'intérêt de l'individu est incarné dans la pensée de Mill dans l'analyse qualitative de l'utilité. Alors que l'utilitarisme de Bentham évitait d'établir une hiérarchisation comparative des préférences individuelles, Mill affirmera dans son œuvre maitresse que les préférences peuvent être envisagées à partir de leur qualité : « On peut, sans s'écarter le moins du monde du principe de l'utilité, reconnaître le fait que certaines espèces de plaisirs sont plus désirables et plus précieuses [more valuable] que d'autres. »<sup>63</sup>. En établissant la possibilité d'un jugement qualitatif sur les préférences individuelles, Mill présente une vision plus profonde, plus dynamique et plus complexe de l'intérêt individuel. Comme l'affirmera Catherine Audard, chez Mill fils : « l'individualité est une tâche, un projet plutôt qu'un état : la tâche de se faire soi-même. Mill parle de l'individu comme d'un « être de progrès », se développant et se transformant sans cesse. »<sup>64</sup>. Avec cette innovation théorique, Mill

<sup>63</sup> John Stuart Mill, *L'utilitarisme*, Paris, Flammarion, 1988, p. 51.

<sup>64</sup> Catherine Audard, « Le nouveau libéralisme », *loc. cit.*, p. 11.

reconnait une définition du bien individuelle qui dépasse ce que le libéralisme avait jusqu'alors défendu. Hobhouse tomba d'accord avec cette vision développée par Mill en affirmant : « *The good is something attained by the development of the basal factors of personality, a development proceeding by the widening of ideas, the awakening of the imagination, the play of affection and passion, the strengthening and extension of rational control.* »<sup>65</sup>.

La notion de réalisation individuelle permet d'élaborer une forme d'hédonisme complexe dans lequel l'intérêt de l'individu n'est pas réduit à une vision fixe et ultra simplifiée, mais laisse place à une diversité de développement individuelle qui ne pourrait se résumer à l'accumulation des simples plaisirs ou de biens matériels. Cette transformation permettant l'avènement d'un libéralisme nouveau fut décrite par la distinction établie par C. B. Macpherson entre « *possessive individualism* » et « *developmental individualism* » :

*Radical liberals, on the other hand, are generally hostile to the possessive nature of neoclassical economic theory and instead "see the human essence not as a consumption of utilities but as the active exertion and development of individual potentialities."*<sup>66</sup>

Le développement d'un hédonisme complexe à travers la notion de réalisation individuelle articulant la liberté à la faveur d'un développement des capacités propres à chacun permit à Mill de reconnaître que certains éléments du contexte dans lequel se développe l'individu peuvent influencer la capacité des individus à accomplir leur développement. Comme le souligne Hobhouse :

*The teaching of Mill brings us close to the heart of Liberalism. We learn from him, in the first place, that liberty is no mere formula of law, or of the restriction of law. There may be a tyranny of custom, a tyranny of opinion, even a tyranny of circumstance, as real as any tyranny of government and more pervasive.*<sup>67</sup>

La reconnaissance de la tyrannie que peuvent représenter les « circonstances » constitue un changement majeur au sein du libéralisme. Alors que le libéralisme avait traditionnellement affirmé une liberté comprise comme non-interférence de la part d'autrui et

<sup>65</sup> Leonard Trelawny Hobhouse, *op. cit.*, p. 71.

<sup>66</sup> Peter M. Lichtenstein, « Some Theoretical Coordinates of Radical Liberalism », *American Journal of Economics and Sociology*, vol. 43, n° 3 (juillet 1984), p. 337.

<sup>67</sup> Leonard Trelawny Hobhouse, *op. cit.*, p. 33.

de l'État, alors que les penseurs du libéralisme classique avaient promu la liberté du sujet libéral contre le despotisme et l'intervention illégitime de l'État, le passage d'un individualisme négatif à un développement positif de l'individualité permet de reconnaître que certaines circonstances, c'est-à-dire certains éléments du contexte et de l'environnement dans lequel l'individu se développe peuvent se présenter comme des obstacles à la réalisation des capacités propres à sa personne. Cette reconnaissance de l'importance des circonstances dans l'hédonisme complexe qu'a esquissé Mill explique pourquoi ce dernier se présente critique face aux défauts du capitalisme du laissez-faire dans la maturité de son œuvre, notamment dans ses fameux *Chapters on Socialism*. Le regard critique que posera Mill sur les difficultés que pose le capitalisme aux possibilités de développement des capacités du plus grand nombre l'amènera à ouvrir, bien que modestement, une porte à l'assistance de la collectivité et de l'intervention étatique. Mill ne définit donc pas la liberté individuelle par la seule liberté des marchés, mais prône une intervention des pouvoirs publics pour venir en aide aux déshérités, acceptant que les droits de propriété soient encadrés et limités, réclamant même une taxe sur les héritages et appuyant le mouvement coopératif naissant<sup>68</sup>.

Bien que Mill reconnaisse que certains éléments du contexte peuvent nuire au libre développement de l'individualité, Hobhouse fait remarquer qu'il demeure ancré dans l'ancienne conception libérale : « *So far as Mill rested his case on the distinction between self-regarding actions and actions that affect others, he was still dominated by the older individualism.* »<sup>69</sup>. En plaçant l'idée que le caractère de l'individu se développe pleinement lorsque ce dernier n'est pas entravé par autrui, qu'il est « *let alone* », la théorie de Mill demeure aux yeux de Hobhouse ancré dans un individualisme qui considère le développement de l'individu de façon isolée.

Deux implications majeures ressortent de la critique qu'adresse Hobhouse à l'individualisme du libéralisme classique et de l'utilitarisme de Mill en proposant sa propre interprétation du concept de réalisation individuelle. D'une part, pour Hobhouse, la réalisation individuelle implique certes des garanties juridiques accordant une sphère d'autonomie à travers la protection des libertés caractérisant le libéralisme classique, mais

<sup>68</sup> Catherine Audard, « Le nouveau libéralisme », *loc. cit.*, p. 11.

<sup>69</sup> Leonard Trelawny Hobhouse, *op. cit.*, p. 65.

elle réclame également certaines conditions économiques qui permettent à l'individu d'être « réellement libre ». L'état de pauvreté, impliqué par la perte de revenu, peut se montrer un obstacle à la réalisation individuelle, tout comme la privation de libertés fondamentales peut le faire. D'autre part, l'interprétation qu'il fait de la réalisation individuelle accorde une place plus importante à l'interaction sociale des individus dans le développement de leur personne. C'est en mettant l'emphase sur l'aspect social du développement de l'individualité qu'Hobhouse parviendra à dépasser l'individualisme du libéralisme classique et la distinction millienne entre les *self-regarding* and *others-regarding* actions. Selon lui, la réalisation individuelle ne peut être envisagée qu'avec la reconnaissance de l'importance tenue par les relations sociales dans le développement de l'homme.

### 1.5 De l'atomisme à l'organicisme relationnel

La transformation du libéralisme classique vers un libéralisme social et redistributif s'est articulée dans la théorie de Hobhouse par le passage d'un individualisme offrant une vision simplifiée de l'existence humaine à une compréhension de l'intérêt que possède chacun dans la réalisation de son individualité. Alors que ce mouvement fut initié par Mill avec ce que nous avons désigné d'hédonisme complexe, c'est par l'établissement d'un lien intrinsèque entre la réalisation d'un individu et des individus qui l'entourent que Hobhouse parviendra à dépasser les limites que pose l'individualisme à la redistribution des richesses. Comme Richard Norman le souligne : « *The transition from individual happiness to the general happiness cannot be made, so long as we start from the idea of the isolated individual. We can successfully bridge the moral gap between self and others only when we understand the self as a social self.* »<sup>70</sup>.

Green avait déjà souligné que l'utilitarisme n'était pas parvenu à justifier l'obligation morale et à expliquer pourquoi l'individu devrait sacrifier son utilité personnelle pour l'accroissement de l'utilité du plus grand nombre. Alors que Green s'inspire de l'idéalisme, Hobhouse aura recours à une conception articulée dans la tradition empirique anglaise pour

<sup>70</sup> Avital Simhony et David Weinstein, *The New liberalism : Reconciling Liberty and Community*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 18.

justifier un lien inébranlable entre l'intérêt des individus. Il contestera l'ontologie atomistique du libéralisme classique par l'entremise du concept d'organicisme relationnel. Afin de remettre en cause l'idée d'un individu isolé propre à la conception atomistique qui caractérisait jusqu'alors le libéralisme, Hobhouse insistera sur l'interconnexion entre les individus au sein de la société. Il dira à ce sujet :

*[...] no side of a man's life which is unimportant to society, for whatever he is, does, or thinks may affect his own well-being, which is and ought to be matter of common concern, and may also directly or indirectly affect the thought, action, and character of those with whom he comes in contact.<sup>71</sup>*

Il est pour Hobhouse erroné de croire que les actions de l'individu ne pourraient concerner que lui-même. L'appréhension atomistique des individus encourage à ses yeux l'idée que l'homme est seul en son île et que les actions de ce dernier ne concernent donc pas les autres individus. À l'inverse de cette conception, Hobhouse soutiendra que :

*No one element of the social life stands separate from the rest, any more than any one element of the animal body stands separate from the rest. In this sense the life of society is rightly held to be organic, and all considered public policy must be conceived in its bearing on the life of society as a whole.<sup>72</sup>*

La vision organique de la vie de l'homme ne cherche pas à contester l'état de nature de Locke par la démonstration d'une grégarité naturelle de l'homme, mais fait simplement le constat, que la vie de l'homme telle qu'on peut la constater, est marquée par sa vie en société. L'importance des relations sociales est sujet d'actualité pour les nouveaux libéraux de par le contexte de forte urbanisation lié à l'industrialisation. Comme Michael Freedon l'affirme : « *Hobhouse thus helped to shift liberal thought towards an enhanced comprehension of the social aspects of individual personality and action [...]* »<sup>73</sup>. L'importance mise sur l'interrelation organique de la vie des hommes en société permet à Hobhouse d'établir un lien entre les intérêts des individus. « *Because each self is so richly social, self-realization is therefore a matter of others realizing (and enjoying) themselves as well. Self-realization is*

<sup>71</sup> Leonard Trelawny Hobhouse, *op. cit.*, p. 65.

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>73</sup> Michael Freedon, *The New Liberalism : an ideology of social reform*, Oxford, Clarendon Press, 1978, p. 70.

*other-regarding and other-realizing.* »<sup>74</sup>. Puisque chacun cherche la réalisation de son individualité et que cette réalisation s'articule dans un contexte social, la réalisation des autres individus est de l'intérêt de chacun. C'est ainsi que dans la pensée de Hobhouse le bien de l'individu est intrinsèquement lié au bien de tous les individus et constitue donc un bien commun.

### 1.6 Bien individuel et bien commun

D'entrée de jeu, il importe de souligner que le libéralisme s'était traditionnellement exprimé à travers une lutte contre la partialité morale du pouvoir politique et les doctrines religieuses que ce dernier imposait à la population. Pierre Manent décrira en ce sens l'avènement du libéralisme comme une tentative de régler le problème théologico-politique<sup>75</sup>. Ayant émergé dans un contexte de guerre de religion, c'est dans un esprit de tolérance face à la diversité des doctrines morales et dans un effort d'exclure les fondements religieux de la justification du pouvoir politique que se sont affirmés les idéaux libéraux. Le droit divin fut remplacé par le droit naturel. C'est ainsi que peut être compris l'effort de Hobbes de fonder la souveraineté étatique sur un sentiment partagé par l'ensemble des hommes, soit la peur d'une mort violente. L'idée lockéenne d'une origine de l'État, reposant sur la volonté rationnelle des hommes de protéger leur droit naturel, exprime également le refus du libéralisme de justifier le pouvoir étatique sur des bases religieuses. En soutenant que le bien public et la richesse des nations sont mieux servis lorsque les individus ne se soucient que de leur propre intérêt, Adam Smith inscrit également sa théorie économique dans le cadre du libéralisme en faisant du bien un objet essentiellement individuel. Le commun ne résidait plus dans l'abstraction indémontrable du droit divin, mais devait être trouvé dans un intérêt partagé par chaque homme. C'est par la reconnaissance de l'intérêt de chacun à protéger ses droits que le libéralisme établit une égalité forte entre les hommes, ce qui vient remettre en cause l'origine divine et héréditaire de la domination aristocratique et monarchique.

<sup>74</sup> David Weinstein, « The New Liberalism of L. T. Hobhouse », *loc. cit.*, p. 489.

<sup>75</sup> Pierre Manent, *Histoire intellectuelle du libéralisme*, Paris, Hachette, 1987, 250 p.

Le passage de l'atomisme à une compréhension organique ancrant l'individu dans un contexte profondément social permet à Hobhouse de dépasser la définition essentiellement individualiste du bien qui caractérisait jusqu'alors le libéralisme. « [...] *new liberals sought to dissociate liberalism from self-interested competitive individualism insofar as they held that individuality flourished best on a holist understanding of society committed to stimulating greater cooperative interaction.* »<sup>76</sup>. La conception organique permet à Hobhouse d'établir un lien entre l'intérêt individuel et l'intérêt de la collectivité. Puisque l'humain est un être à ce point marqué par le social, une partie de l'intérêt de chacun réside dans l'intérêt d'autrui et vice et versa : « *The "realized good", in other words, is socially dense and reciprocal.* »<sup>77</sup>. Pour Hobhouse, l'existence de l'homme est marquée par le contexte dans lequel ce dernier se développe. Ceci constitue pour lui un fait empirique et indéniable. Les hommes vivent en société et la complexité de leur environnement social est la base de leur édification en tant qu'individu. Comme la réalisation individuelle est dépendante de la réalisation des autres individus, le bien n'est plus simplement l'affaire de la personne privée, mais s'inscrit dans un bien qui est socialement partagé.

Non seulement les intérêts des individus sont liés par l'interdépendance du développement mutuel de leur individualité, la considération du bien commun est également nécessaire afin d'assurer que tous les individus puissent parvenir à atteindre leur bien. Pour Hobhouse, le bien commun ne réfère pas à une entité abstraite flottant au-dessus des masses comme c'est le cas dans la critique idéaliste qu'adresse Green au caractère trop empirique de l'utilitarisme. « *In contradiction to Green, Hobhouse never considered society to be a manifestation of a metaphysical spiritual principle alone. It presented an empirical truth as well.* »<sup>78</sup>. Il ne reproduit pas l'erreur de la transcendance religieuse pour expliquer la légitimité et le rôle de l'État dans un concept abstrait transcendant. Sa vision de la société comme une entité organique complexe empiriquement observable cherche à ancrer notre compréhension de l'homme dans sa vie réelle et concrète, la notion de bien commun qu'il élabore cherche concrètement à défendre la liberté et le bien-être de tous les individus. C'est

<sup>76</sup> Avital Simhony et David Weinstein, *op. cit.*, p. 16.

<sup>77</sup> David Weinstein, « The New Liberalism of L. T. Hobhouse », *loc. cit.*, p. 489.

<sup>78</sup> Michael Freedon, *The New Liberalism*, *op. cit.*, p. 68.

d'ailleurs la raison qui explique pourquoi Hobhouse propose une conception du bien commun cherchant la réalisation inclusive de « tous » les individus.

### 1.7 Conséquentialisme non-agrégatif

Comme l'utilitarisme, la théorie de Hobhouse repose sur la nécessité d'identifier un « étalon » à partir duquel pourraient être évaluées les requêtes potentiellement contradictoires du droit de l'un et de l'autre. Pour Hobhouse, le bien commun est le bien-être de tous les individus. « [...] *think of the common good in terms of the welfare of all individuals who constitute a society.* »<sup>79</sup>. Le système socio-économique qui doit être préféré est celui qui maximise le bien commun, soit la réalisation de tous les individus. La politique publique qui est enviable est donc celle permettant d'augmenter la réalisation de l'ensemble des individus.

Le type de conséquentialisme qui émerge de cette vision ne commet pas l'erreur du conséquentialisme propre à l'utilitarisme dans la mesure où il n'est pas agrégatif. « *As much as moral personality was an axiological value for Hobhouse, he did not hold that we were obligated to maximize it in an aggregating or pooled way. Still, as we have seen, Hobhouse looked to the results of actions in order to evaluate them.* »<sup>80</sup>. L'insistance de Hobhouse, sur la nécessité de veiller au bien de tous les individus, vise à contrer le caractère potentiellement despotique de l'utilitarisme. La conception de Hobhouse du bien commun lui permet de remettre en cause la vision individualiste du droit sans toutefois tomber dans l'extrême utilitariste ou socialiste dans lesquels les droits fondamentaux et essentiels à la réalisation individuelle de certaines personnes pourraient être sacrifiés au profit du bonheur du plus grand nombre. Hobhouse développe ainsi une nouvelle conception duelle et harmonieuse entre le bien individuel et le bien commun, entre l'intérêt individuel et l'intérêt de la totalité des citoyens. Ceci permet de concilier les intérêts de l'un et ceux de tous.

<sup>79</sup> Leonard Trelawny Hobhouse, *op. cit.*, p. 108-109.

<sup>80</sup> David Weinstein, « The New Liberalism of L. T. Hobhouse », *loc. cit.*, p. 504.

### 1.8 Les fondements sociaux du droit

Puisque l'ontologie holiste de l'organicisme relationnel nous permet de reconnaître l'importance que prend le contexte social dans la réalisation individuelle, et que la nécessité de prendre en compte la réalisation de tous les individus nous amène à adopter un conséquentialisme non-agrégatif, il devient possible de contester l'aspect naturel et présocial du droit sans toutefois risquer de tomber dans l'abîme utilitariste, qui trouverait dans l'intérêt de la majorité, une justification pour le sacrifice de celui d'une minorité. Hobhouse ne tombe pas dans l'erreur commise par la régression à l'absurde des potentiels dangers de l'utilitarisme. Le droit est défini dans un contexte social en fonction du bien commun qui est lui-même fondé sur la réalisation de tous les individus. Il est vrai que le droit, pour Hobhouse et pour l'utilitarisme, n'est plus un attribut *undefeasible* et naturel comme c'était le cas dans le libéralisme classique. Hobhouse soutiendra que : « [...] *we constantly define the rights of the individual in terms of the common good [...]* »<sup>81</sup>. Le droit doit donc être structuré afin de permettre la réalisation de tous les citoyens. Pour lui, le droit est articulé en fonction de la réalisation de tous les individus ce qui fait que bien qu'il appartienne à la sphère du bien commun, il est distribué de façon individuelle. « *For him right actions, particularly those sheltered by moral rights, were those that fostered "common good" qua "free scope for the development of personality in each member of the community".* »<sup>82</sup>.

La prise en considération de l'aspect social du droit ne signifie donc pas l'abnégation du droit individuel. Au contraire, le nouveau libéralisme en général, et la pensée de Hobhouse en particulier, cherchent à préserver la sphère d'autonomie morale nécessaire au développement particulier de l'individualité tout en élargissant les possibilités de développement pour l'ensemble des individus. Les libertés individuelles constituent un élément essentiel de la réalisation de chaque personne comprise individuellement. « *Hobhouse noted that the fundamental rights of a human being were a condition of the free development of the individual's personality as a moral being.* »<sup>83</sup>. Mais la liberté positive que

<sup>81</sup> Leonard Trelawny Hobhouse, *op. cit.*, p. 108-109.

<sup>82</sup> David Weinstein, « The New Liberalism of L. T. Hobhouse », *loc. cit.*, p. 504.

<sup>83</sup> David Weinstein, *Utilitarianism and the New Liberalism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 82-81.

tente d'élaborer Hobhouse réclame certaines conditions pour s'actualiser et permettre la réalisation des individualités.

### **1.9 Liberté positive et conditions de la réalisation individuelle**

En affirmant que certaines conditions élémentaires sont essentielles à la réalisation individuelle, Hobhouse inscrit sa pensée dans une lignée de penseurs libéraux qui ont cherché à établir la règle sociale à partir d'un dénominateur commun à tous les individus. Une forte notion d'égalité traverse ainsi le libéralisme dans la mesure où les individus jouissent d'un statut universellement partagé en tant qu'ils sont des hommes et non pas en fonction de la noblesse héritée par leur divine couleur sanguine. Par exemple, pour Locke, chaque homme avait intérêt à entrer en société pour assurer sa propriété contre l'intrusion d'autrui, car sa propriété permettait de préserver son être. Les penseurs libéraux ont tenté de ramener à la plus simple équation ce qui était recherché par tous les hommes et ce qui permettait à chacun d'être libre. Puisqu'il est possible d'identifier un intérêt commun des individus, la règle sociale pourra être établie en fonction de ce dernier. C'est en ce sens que peuvent être compris les droits de l'homme, car ces derniers protègent un besoin commun, certaines conditions élémentaires à la liberté de chacun.

Hobhouse souscrit à une telle ligne de pensée; cependant, il élargit le spectre des conditions essentielles de la liberté humaine en ajoutant aux libertés héritées du libéralisme classique, des libertés socio-économiques. Hobhouse honore « la liberté personnelle » qui fut développée dans le cadre du libéralisme, cependant, il soutient qu'elle doit être complétée par une liberté plus concrète, plus effective, seule capable de prendre en considération les exigences matérielles du développement de l'ensemble des individus. L'individu doit avoir une sphère d'autonomie suffisante pour déployer de façon autonome son individualité. Chacun doit posséder des droits individuels permettant de respecter ses choix, ses décisions particulières contribuant à la construction de sa personnalité en tant qu'être moral. Le droit tel qu'il était classiquement entendu dans le libéralisme est cependant insuffisant pour garantir aux individus une réelle liberté s'il n'est pas complété par des moyens économiques. Pour

Hobhouse, la pauvreté des individus les prive de leur liberté tout autant que la tyrannie d'autrui pourrait le faire. La pauvreté est comme la loi injuste du despote, elle prive l'individu d'exercer librement sa volonté, de déployer sans entrave le potentiel de son individualité. Le manque de ressources économique limite et contraint l'individualité. Cette considération pour le rôle des conditions socio-économiques dans le développement des individualités, a amené Hobhouse à soutenir l'intervention de l'État afin de garantir les libertés socio-économiques sur la base d'un droit à l'assistance sociale. Cette nouvelle appréciation du rôle de l'État est fondée sur la reconnaissance de l'importance qu'occupent respectivement les libertés classiques et les libertés économiques dans les possibilités de réalisation des individualités. L'État devrait garantir conjointement et les libertés personnelles et les libertés économiques des individus par un système harmonisé entre les droits de l'un et de tous. « *Mutual aid is not less important than mutual forbearance, the theory of collective action no less fundamental than the theory of personal freedom.* »<sup>84</sup>. Cette appréciation plus positive de la liberté humaine et des conditions nécessaires à la réalisation de tous les individus amène Hobhouse à envisager le rôle de l'État à travers la défense d'un nouveau type de droits sociaux ou droits créance lesquels peuvent être harmonisés avec les droits personnels. Il soutiendra que : « [...] *the positive notion of the State which we have now reached not only involves no conflict with the true principle of personal liberty, but is necessary to its effective realization.* »<sup>85</sup>. Cette liberté plus positive et concrète implique nécessairement une vision plus positive de l'État, ainsi qu'une modification de son rôle. Hobhouse supportera une intervention étatique plus active afin de garantir une liberté plus « effective ». Pour Hobhouse, la liberté ne pourrait se résumer à l'abolition de toutes contraintes et la promotion de la non-interférence étatique. La conception de la liberté comme absence d'interférence et le laissez-faire de l'école de Manchester devaient, selon lui, être réfutés.

Il fait en ce sens la différence entre la liberté « non-sociale » et la « liberté sociale » afin de montrer la nécessité de l'intervention étatique pour garantir la liberté réelle des individus. Pour lui : « *Unsocial freedom is the right of a man to use his powers without*

---

<sup>84</sup> Leonard Trelawny Hobhouse, *op. cit.*, p. 67.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 71.

*regard to the wishes or interests of anyone but himself.* »<sup>86</sup>. Ayant reconnu l'importante part du social dans la vie des individus, Hobhouse soutient qu'il est plus raisonnable d'adopter une conception sociale de la liberté impliquant une intervention contraignante de l'État. Pour lui la liberté sociale : « [...] *rests on restraint. It is a freedom that can be enjoyed by all the members of a community, and it is the freedom to choose among those lines of activity which do not involve injury to others.* »<sup>87</sup>. En soutenant que « *social liberty rests upon restraint* »<sup>88</sup>, Hobhouse tente de justifier l'intervention socio-économique de l'État en réfutant l'argument voulant que cette dernière constitue une atteinte à la liberté individuelle. Il fait remarquer que la contrainte étatique a toujours été garante de la liberté des individus. Se référant à des figures importantes du libéralisme, il constate que : « [...] *from Locke to Rousseau and Paine worked with this order of ideas agreed in conceiving political society as a restraint to which men voluntarily submitted themselves for specific purposes.* »<sup>89</sup>. Selon lui, il peut exister des libertés contraignantes et des contraintes libératrices. L'intervention de l'État, pour garantir les libertés personnelles à travers l'attribution de droits individuels, impose des contraintes à autrui. Le droit de l'un limite la liberté d'autrui. La protection des droits individuels est ce qui rend libre ou comme le dit Hobhouse : « [...] *the prevention of such injury sets him free.* »<sup>90</sup>. Tout comme l'État peut intervenir pour protéger les libertés individuelles, il peut également intervenir dans la sphère économique afin de garantir les conditions matérielles de la liberté. La liberté des hommes en société n'est donc pas équivalente à l'absence de contrainte.

### 1.10 Refus du laissez-faire et intervention redistributive

Étant établie par le droit, la propriété doit, comme l'ensemble des droits, être régulée en fonction du bien commun. Selon cette perspective, la propriété doit servir la réalisation de tous les individus, elle ne pourrait donc pas être considérée comme absolue. Elle doit être organisée de sorte qu'elle permette à tous les membres de la société d'avoir accès aux

---

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>87</sup> *Idem.*

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>90</sup> *Ibid.*, p. 50.

conditions matérielles essentielles à la liberté. Hobhouse entretient un rapport duel avec le droit de propriété hérité de la tradition libérale. Bien qu'il reconnaisse les avantages de la liberté économique et du capitalisme, il refusera d'accepter la doctrine du laissez-faire et se montrera ainsi en faveur d'une intervention redistributive des instances publiques afin de garantir à tous les conditions matérielles de la liberté.

D'une part, il considère que le droit de propriété est bénéfique pour le développement de l'individualité. La propriété individuelle rend possible le libre développement du caractère et de la personnalité de chacun. Le droit de propriété est un objet essentiel permettant d'acquérir l'autonomie morale nécessaire au libre développement individuel : « *New liberals thought that liberal subjects should possess private property because it is a basic precondition of individuals' self-development within their community.* »<sup>91</sup>. Non seulement le droit de propriété individuel permet à chacun d'avoir droit aux ressources nécessaires à son développement, le caractère privé permet également la flexibilité requise pour le libre développement des différentes individualités en leur accordant le choix d'orienter leurs ressources comme bon leur semble. Le droit de posséder de manière privée les ressources économiques permet à l'individu d'orienter ces dernières en fonction de ses préférences personnelles. La liberté fiscale et la liberté économique font d'ailleurs partie de la liste des libertés personnelles auxquelles Hobhouse souscrit. Hobhouse est, en ce sens, très proche de la position traditionnellement défendue par les auteurs libéraux et l'école de Manchester par sa critique du protectionnisme favorisant une classe privilégiée et des impôts illégitimes dont les fruits ne servent point le bien public.

Cependant, la reconnaissance des bienfaits du droit de propriété privé n'amène pas Hobhouse à réclamer une liberté économique complète comme le feront les penseurs de l'école de Manchester. Le système de propriété privée de l'économie capitaliste, laissé à lui-même, occasionne des inégalités de revenus importantes qui privent un grand nombre d'individus des conditions matérielles essentielles à la réalisation individuelle. Si le droit de propriété privé est établi en fonction du bien commun et que le bien commun est réalisé à travers le développement de toutes les individualités, le système de production capitaliste du

---

<sup>91</sup> Avital Simhony et David Weinstein, *The New liberalism : Reconciling Liberty and Community*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 93.

laissez-faire doit être abandonné, car il prive de nombreux individus des conditions nécessaires au développement de leur personne morale. Le raisonnement est simple, si le système de droit doit permettre la réalisation de l'ensemble des individus, et que le capitalisme du laissez-faire est incapable d'accomplir une telle tâche, l'État doit intervenir afin de garantir les droits sociaux des individus en leur fournissant les conditions matérielles de la liberté.

Pour justifier la légitimité de l'intervention étatique dans l'économie, Hobhouse mettra l'accent sur la nature sociale de la propriété afin de contester la prétention du « self-made-man » d'être l'unique cause de sa fortune. « *If he dug to the foundations of his fortune he would recognize that, as it is society that maintains and guarantees his possessions, so also it is society which is an indispensable partner in its original creation.* »<sup>92</sup>. En plus de fournir le complexe légal nécessaire à la protection des droits de propriété, la collectivité fournit le contexte par lequel est créée la propriété. Bien qu'il insiste sur l'origine sociale du droit de propriété, Hobhouse reconnaît tout de même la part individuelle de la propriété. Il soutient que le système de propriété doit être organisé de façon à récompenser l'effort et la part jouée par l'individu. C'est ainsi que les facteurs sociaux et individuels de la production doivent être reconnus et payés dans leur juste proportion : « *Economic justice is to render what is due not only to each individual but to each function, social or personal [...]* »<sup>93</sup>. Puisque l'État est l'incarnation de la collectivité, il peut percevoir la part sociale qui lui revient afin de financer les actions collectives orientées en fonction du bien commun.

*If we are right in considering that a great part of the wealth produced from year to year is of social origin, it would follow that, after the assignment of this remuneration, there would remain a surplus, and this would fall to the coffers of the community and be available for public purposes, for national defence, public works, education, charity, and the furtherance of civilized life.*<sup>94</sup>

Dans cette perspective Hobhouse sera en faveur d'une intervention étatique afin d'opérer une taxation des surplus non productifs et non utiles à la réalisation de l'ensemble des individus. « [...] *Liberal policy has committed itself not only to the discrimination of*

<sup>92</sup> Leonard Trelawny Hobhouse, *op. cit.*, p. 99.

<sup>93</sup> *Ibid.*, p. 98.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 101.

*earned and unearned incomes but also to a super-tax on large incomes from whatever source [...] »<sup>95</sup>. La taxation des héritages, des profits issus d'une spéculation non productive ainsi que les grandes fortunes permettraient à l'État de récupérer cette portion sociale de la propriété afin d'instaurer des politiques publiques redistributives destinées à la réalisation du bien commun, donc à la réalisation de chaque citoyen. Ces politiques dites sociales garantiraient une assistance sociale à l'individu afin que ce dernier ne soit point privé des conditions matérielles nécessaires à sa réalisation individuelle. Elles offrent une aide de base à l'individu : « *a basis to go upon* »<sup>96</sup>.*

Bien que Hobhouse se montre en faveur d'une intervention plus grande de la collectivité à travers une intervention redistributive étatique, sa théorie ne conduit pas à recommander la socialisation de l'ensemble des moyens de production comme pour le socialisme. Il ne vise pas une égalité de richesse intégrale, mais vise à ce que chaque individu puisse jouir des conditions de base nécessaires à la réalisation de son individualité. L'intervention redistributive de l'État visera à garantir les droits de propriété individuels de l'économie capitaliste tout en opérant une redistribution fiscale orientée à la défense des droits sociaux par l'établissement de politiques sociales pourvoyant les conditions matérielles de la réalisation de chacun. En somme, la théorie de Hobhouse représente l'abandon de l'ancien paradigme libéral du capitalisme de la non-interférence par un nouveau libéralisme socialement dense dans lequel l'État occupe une place d'importance pour assurer la liberté de tous les citoyens.

### 1.11 Synthèse

Ce chapitre nous a permis d'exposer la thèse de la possibilité d'une origine justificatrice de la redistribution s'ancrant dans la tradition théorique libérale. Nous avons d'abord vu que c'est dans un contexte de démocratisation et d'une crise de l'économie industrielle anglaise que s'est amorcée, à partir des deux dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, une remise en cause profonde du libéralisme afin de résoudre la question sociale par une

---

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 103.

<sup>96</sup> *Ibid.*, p. 95.

extension de l'intervention redistributive étatique. Cependant, le passage de l'ancien libéralisme à une nouvelle forme de libéralisme social ne s'est pas réalisé sans modifications théoriques profondes.

En choisissant Hobhouse comme représentant du nouveau libéralisme anglais, nous avons pu constater que la pensée de ce dernier est grandement influencée par le contexte intellectuel de son époque et les grands courants de la tradition libérale. Nous avons vu que Hobhouse construit sa vision d'un nouveau libéralisme à partir d'une critique de la vision individualiste et atomiste du droit naturel présocial du libéralisme classique, ainsi que, du caractère potentiellement autoritaire et de la vision limitée de l'hédonisme du simple plaisir de l'utilitarisme. Nous avons d'abord démontré comment le concept de réalisation individuelle vient remettre en question le caractère austère de l'individualisme classique en offrant une vision plus complexe et plus dynamique de l'intérêt de chaque individu. Cet élément nous a permis de constater le passage d'un individualisme possessif à un individualisme développemental. La centralité accordée à la réalisation individuelle comme intérêt partagé par tous les individus permet à Hobhouse d'élaborer un hédonisme complexe dans lequel l'environnement social joue un rôle de prime importance. En observant la part du contexte social dans la réalisation des individus à travers l'organicisme relationnel et en liant l'intérêt de l'individu à celui des autres sur la base d'un développement en interrelation mutuelle et réciproque, Hobhouse parviendra à élaborer une forme de conséquentialisme non-agrégatif dont la finalité est constituée par la réalisation de tous les individus. Afin d'assurer la réalisation de l'ensemble des individus, l'État qui est l'incarnation de la volonté de la collectivité interviendra pour assurer à tous les conditions de la liberté. Comme la liberté sociale réclame certaines contraintes et qu'une part importante de la richesse produite est d'origine sociale, l'État possède la légitimité d'intervenir afin de garantir les libertés personnelles et les libertés économiques de l'ensemble des citoyens. Bien que la propriété privée des ressources économiques soit un élément essentiel de la libre réalisation des individualités, le capitalisme du laissez-faire doit être abandonné dans la mesure où l'inégalité de richesse prive un grand nombre d'individus des conditions matérielles nécessaires à leur développement. La propriété privée est permise dans la mesure où elle permet l'autonomie morale nécessaire au développement de l'individualité, mais elle est

limitée par ce qui la justifie, soit de fournir à l'ensemble des individus les conditions économiques nécessaires à leur réalisation. Ainsi, tout en préservant une sphère d'autonomie individuelle protégée par des droits de propriété sur soi et sur la part individuelle de la création de la richesse, Hobhouse a élaboré un type de libéralisme soucieux de prendre en considération les conditions matérielles de la liberté afin de légitimer l'intervention socio-économique de l'État.

Nous voyons désormais avec plus de clarté comment *Liberalism* de Hobhouse se présente comme une justification et un plaidoyer visant à défendre les politiques sociales établies par le gouvernement de Lloyd George : santé, pensions de vieillesse, etc.<sup>97</sup>. L'étude que nous avons réalisée sur la pensée de l'un des principaux théoriciens du nouveau libéralisme nous permet de mieux saisir comment, l'intervention économique redistributive peut être justifiée dans le cadre de la tradition intellectuelle libérale tout en préservant les bases de la liberté personnelle et du droit individuel hérité du libéralisme classique. L'extension du rôle de l'État à travers l'instauration de politiques sociales destinées à assurer les conditions matérielles de la liberté individuelle, ainsi que la justification d'un système fiscal redistributif paveront la voie à l'instauration de l'État-providence dont le développement marquera de nombreux pays tout au long du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui.

---

<sup>97</sup> *Ibid.*, p.54 et 104.

## CHAPITRE II

### LA CRITIQUE NÉOLIBÉRALE

#### 2.1 Introduction

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, comment, une nouvelle forme de libéralisme en accord avec l'intervention redistributive est apparue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en édifiant les bases de ce qui sera l'État-providence au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Nous étudierons, dans le présent chapitre, une nouvelle forme de libéralisme apparue dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle en opposition à la théorie du libéralisme redistributif telle qu'élaborée par Hobhouse et les penseurs du nouveau libéralisme. Par la suite, l'utilisation du terme néolibéral peut porter à confusion dans la mesure où l'étymologie grecque du terme *neo* signifie nouveau. Le « néo-libéralisme » est donc un nouveau libéralisme.

Il est commun d'associer, dans une perspective historico-politique, l'avènement du néolibéralisme dans les démocraties occidentales à l'entrée au pouvoir du parti conservateur de Margaret Thatcher en Angleterre en 1979 et du parti républicain de Donald Reagan à la présidentielle américaine de 1980<sup>98</sup>. L'essoufflement économique et le phénomène de stagflation qui avaient marqué les années 1970 ont poussé de nombreux gouvernements à entreprendre une série de réformes visant à réduire l'implication de l'État dans le domaine économique en accordant une plus grande place aux mécanismes de marché<sup>99</sup>. Ce mouvement

---

<sup>98</sup> Francis Castels, Stephan Leibfried, Jane Lewis, Herbert Obinger, et Christopher Pierson, *The Oxford Handbook of the Welfare State*, Oxford, Oxford University Press, 2010, p. 45.

<sup>99</sup> Privatisation d'entreprises et de services publics, relèvement des charges fiscales et réglementaires pour les entreprises, libéralisation des échanges commerciaux, sont les principales manifestations de ce courant.

de « libéralisation » caractérisant les dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle vint remettre en question le « consensus » keynésien et providentiel.

Alors que sur le plan économique, le néolibéralisme est souvent décrit comme une remise en cause des théories interventionnistes du keynésianisme par une politique monétariste dans laquelle l'intervention macro-économique de l'État est considérablement limitée; sur le plan de la philosophie politique, le néolibéralisme peut être envisagé comme une exacerbation de la position libertaire au sein même du libéralisme. Si les partisans d'un libéralisme non-redistributif se sont rapprochés des groupes conservateurs pendant la période où la mouvance libérale était dominée par la théorie du libéralisme social, dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les partisans d'un libéralisme plus traditionnel et plus libertaire ont cherché à se réapproprier les titres de noblesse intellectuels associés à leur héritage libéral par l'élaboration d'une théorie libérale opposée à la redistribution. Le « schisme libéral » auquel nous avons précédemment fait référence, cette rupture constatée entre courants égalitaire et libertaire au sein du libéralisme, pourrait décrire la différence entre le nouveau libéralisme (libéralisme redistributif) et le néolibéralisme (libéralisme non-redistributif). Pour le dire autrement, nous n'envisagerons pas le néolibéralisme comme un phénomène concret circonscrit à l'implantation radicale de politiques de privatisation et de libéralisation, mais plutôt comme une réponse du courant libertaire du libéralisme dans l'optique d'élaborer une conception rivale à celle du libéralisme redistributif des nouveaux libéraux.

Sur le plan intellectuel, plusieurs théories ont été développées afin de justifier et d'élaborer la position selon laquelle la redistribution n'occupe point une place légitime au sein de la tradition libérale. Le néolibéralisme conteste certes la possibilité et l'enviabilité d'un libéralisme redistributif, mais, comme Normand Barry le démontre, contrairement au portrait réducteur souvent dressé, le néolibéralisme relève d'une grande diversité sur le plan intellectuel<sup>100</sup>. Les conclusions des penseurs du néolibéralisme convergent vers une conception politique dans laquelle l'État se fait minimal en réduisant son rôle aux fonctions régaliennes de protection de la propriété privée individuelle. Pourtant, il existe de grandes divergences de points de vue et de justification d'une conception libérale libertaire.

---

<sup>100</sup> Norman Barry, « The New Liberalism », *British Journal of Political Science*, vol. 13, n° 1 (janvier 1983), p. 93.

Comme le temps et l'espace de ce travail ne nous permettent pas d'aborder l'ensemble des penseurs de ce courant, nous circonscrivons notre étude du néolibéralisme à l'analyse de trois de ses principaux penseurs : soit Isaiah Berlin, Friedrich Hayek et Robert Nozick. Nous étudierons, dans un premier temps, la critique adressée par I. Berlin à la conception positive de la liberté et verrons comment ce dernier élaborera une éthique libérale dans laquelle la liberté doit être comprise négativement comme une absence de coercition et d'interférence étatique dans les « choix de vie ». Nous verrons ensuite comment l'individualisme méthodologique de l'école autrichienne, par l'un de ses principaux représentants F. Hayek, vient remettre en cause l'efficacité et insistera sur la dangerosité d'une intervention collective au nom du principe de justice sociale. Nous terminerons cette section par l'analyse de la position libertaire contemporaine telle que décrite par Robert Nozick. Nous pourrions constater comment, aux yeux de ce dernier, la redistribution constitue une violation des droits des individus et qu'il est donc préférable d'abandonner la conception distributive de la justice au profit d'une justice commutative.

## 2.2 Pluralisme sceptique et critique de la liberté positive

Isaiah Berlin (1909-1997) n'est généralement pas cité comme un penseur du néolibéralisme, pourtant la critique qu'il fait de la liberté positive élaborée par les nouveaux libéraux, ainsi que, la promotion d'une liberté négative comprise comme absence de coercition de la part d'autrui, paveront la voie au courant libertaire opposé à l'intervention redistributive de l'État. Catherine Audard soutient en ce sens que Berlin vient par : « [...] son scepticisme préparer le terrain à l'idéologie néolibérale qui va s'engouffrer dans sa critique de la liberté 'positive' et des dangers de l'idéalisme. »<sup>101</sup>. Nous verrons dans cette section que Berlin critique la vision positive de la liberté par l'entremise d'un scepticisme à l'égard des théories monistes et d'un plaidoyer en faveur d'un respect du pluralisme moral. Berlin fera la promotion d'un libéralisme négatif compris comme absence d'interférence afin de protéger l'individu contre les formes de despotismes.

---

<sup>101</sup> Catherine Audard, *Qu'est-ce que le libéralisme?*, Paris, Gallimard, 2009, p. 390.

Dans son fameux essai *Two Concepts of liberty*, Isaiah Berlin expose sa vision concernant les conceptions positive et négative de la liberté. Aux yeux de Berlin, la conception positive de la liberté (*freedom for*) qu'elle soit issue de l'idéalisme ou du rationalisme, doit être abandonnée à la faveur d'une interprétation négative de la liberté (*freedom from*) comprise comme absence de coercition et non-interférence d'autrui.

L'œuvre de Berlin est une mise en garde contre les dangers de la conception positive de la liberté qui a, selon lui, contribué à l'avènement des totalitarismes contemporains. Alors que le nazisme s'est édifié sur la critique idéaliste des acquis du siècle des Lumières, le totalitarisme socialiste prend sa source dans le monisme rationaliste issu des Lumières<sup>102</sup>. Berlin critique les théories monistes pour leur désir d'englober l'ensemble de la vie des hommes en leur imposant une morale perfectionniste les contraignant à l'obéissance. Il critique cette branche de la philosophie des lumières dont Rousseau, Kant, Hegel et Marx sont les principaux représentants, d'être subrepticement parvenue à convaincre grand nombre de libéraux que la contrainte qui émanait de la connaissance rationnelle pouvait être utilisée pour transformer la société vers un état idéal de liberté. Berlin fait preuve de scepticisme face à ces utopies rationalistes et positivistes réduisant l'existence humaine à quelques préceptes de la raison ou de la loi naturelle. Selon lui, le monisme de ces philosophes de la « raison objective » est édifié sur la croyance erronée que la : « *human nature is static, that its essential properties are the same everywhere and at all times, that it is governed by unvarying natural laws, whether they are conceived in theological or materialistic terms [...]* »<sup>103</sup>. Cette prétention à la connaissance rationnelle et universelle des « intérêts véritables », ainsi que des besoins réels « *true needs* »<sup>104</sup> de chaque homme, servira de prétexte pour justifier l'extension de la coercition au nom de la liberté.

Le principal problème avec la liberté positive dont fait la promotion ce courant, est qu'elle opère une dichotomie entre l'individu empirique (tel qu'il est) et l'individu utopique (tel qu'il devrait être). La contrainte et la coercition sont légitimées dans la mesure où elles permettent d'atteindre un plus grand niveau de liberté en contraignant l'homme à devenir une

---

<sup>102</sup> Isaiah Berlin, *Four Essays on Liberty*, Oxford, Oxford University Press, 1969, p. 170.

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 142.

<sup>104</sup> *Ibid.*, p. 147.

version perfectionnée de lui-même. Berlin critiquera cet aspect autoritaire du paternalisme perfectionniste contenue dans la théorie de certains penseurs des lumières :

*[...] they are lifted by it to a height to which they could never have risen without my coercive - but creative - violation of their lives. This is the argument used by every dictator, inquisitor and bully who seeks some moral, or even aesthetic, justification for his conduct. I must do for men (or with them) what they cannot do for themselves, and I cannot ask their permission or consent, because they are in no condition to know what is best for them; indeed, what they will permit and accept may mean a life of contemptible mediocrity, or perhaps even their ruin and suicide.*<sup>105</sup>

Ainsi, pour lutter contre cette distorsion de la notion de liberté dont l'aspect positif implique l'application d'une coercition permettant l'atteinte d'un « *higher-self* », Berlin fait la promotion d'une liberté négative dans laquelle la liberté politique : « *is simply the area within which a man can act unobstructed by others.* »<sup>106</sup>. La liberté doit être considérée de manière négative comme une absence d'interférence de la part d'autrui et de l'État. « *By being free in this sense I mean not being interfered with by others. The wider the area of non-interference the wider my freedom.* »<sup>107</sup>.

Il est absurde selon Berlin de considérer, comme le font les partisans de l'approche positive de la liberté, que certaines conditions, certains éléments du contexte, contraignent et privent l'individu de la liberté. « *Mere incapacity to attain a goal is not lack of political freedom.* »<sup>108</sup>. Selon lui, seules l'oppression et la coercition d'autres individus peuvent porter atteinte à la liberté personnelle : « *Coercion implies the deliberate interference of other human beings within the area in which I could otherwise act. You lack political liberty or freedom only if you are prevented from attaining a goal by human beings.* »<sup>109</sup>.

La critique que Berlin adresse à l'aspect autoritaire de la compréhension positive de la liberté ne concerne pas uniquement le socialisme, mais vise également la théorie élaborée par les penseurs du nouveau libéralisme. Bien que Berlin ne fait pas directement allusion à Hobhouse, il associe T. H. Green à ces philosophes de la « raison objective » qui, en

<sup>105</sup> *Ibid.*, p. 150-151.

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. 122.

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 123.

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 122.

<sup>109</sup> *Idem.*

augmentant la contrainte, croient augmenter la liberté des individus. La position de Hobhouse se trouve ainsi mise à mal par le rejet de Berlin de toute notion positive de la liberté. L'idée d'un conséquentialisme plaçant la réalisation de toutes les individualités comme critère du bien commun, ainsi que la perspective organique qui justifiait l'intervention redistributive de l'État au nom d'une appréciation plus concrète et plus positive de la liberté dans le cadre du nouveau libéralisme, sont directement pointés du doigt par le scepticisme antimoniste de Berlin. Alors que les penseurs du nouveau libéralisme ont cherché à dépasser l'aspect négatif des penseurs du libéralisme classique, la réponse libertaire de Berlin vise à opérer un retour à la vision négative qu'entretenaient les penseurs du libéralisme classique du début du XIX<sup>e</sup> siècle :

*The liberals of the first half of the nineteenth century correctly foresaw that liberty in this 'positive' sense could easily destroy too many of the 'negative' liberties that they held sacred. They pointed out that the sovereignty of the people could easily destroy that of individuals.*<sup>110</sup>

La méfiance envers la démocratie soutenue par Berlin rejoint ainsi des penseurs du libéralisme classique tels Mill, Constant et Tocqueville qui exprimèrent tous la crainte d'un despotisme populaire, d'une tyrannie de la majorité. La liberté positive menace les libertés négatives des individus, car le souverain, investi de la plus haute mission d'améliorer la société, usera nécessairement de son autorité coercitive pour mener les hommes vers l'utopie. Mais, pour Berlin, le voile de bénévolence d'un pouvoir, exercé au nom de la liberté positive des masses, ne pourrait point cacher le germe d'un pouvoir totalitaire.

Le scepticisme critique de Berlin amène ce dernier à refuser la conception positive de la liberté héritée du monisme de la raison objective. Sa théorie s'articule à la faveur d'une conception négative de la liberté mettant de l'avant l'idée de non-interférence et d'absence de coercition afin que les hommes soient libres d'accomplir ce qu'ils veulent sans qu'autrui ne vienne frustrer leur projet. La conception négative de la liberté que propose Berlin se veut ainsi plus en accord avec la pluralité morale que l'on retrouve au sein de la société :

---

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 163.

*Pluralism, with the measure of 'negative' liberty that it entails, seems to me a truer and more humane ideal than the goals of those who seek in the great disciplined, authoritarian structures the ideal of 'positive' self-mastery by classes, or peoples, or the whole of mankind. It is truer, because it does, at least, recognise the fact that human goals are many, not all of them commensurable, and in perpetual rivalry with one another.<sup>111</sup>*

C'est ainsi que face à la multitude d'avenues qui s'offre à l'homme et le manque de commune mesure qui permettrait de décider entre les différentes options, Berlin prônera la possibilité pour les individus d'expérimenter le choix moral. La capacité de choisir entre diverses options souvent incommensurables, sera au cœur de la conception berlinoise du libéralisme. Pour assurer aux individus, la possibilité de faire leurs propres choix, Berlin refusera la liberté positive qui est circonscrite et déduite d'une théorie moniste, à la faveur d'une conception négative de la liberté visant à éliminer les contraintes coercitives d'autrui afin que chacun puisse posséder la capacité d'expérimenter le choix.

## **2.3 Friedrich Von Hayek : Conséquentialisme libertaire**

### **2.3.1 Introduction**

Avec Von Mises, Friedrich Von Hayek est considéré comme l'un des penseurs les plus influents de l'école de Vienne. Gagnant d'un prix Nobel en 1974, Hayek se fera, tout au long de sa vie, un farouche opposant au socialisme et à la planification économique. L'argumentaire qu'il développera sur les avantages de l'économie de marché et des institutions du capitalisme, fera de lui l'un des principaux représentants du néolibéralisme.

Tout comme Isaiah Berlin, l'œuvre de Hayek constitue une mise en garde contre les dangers d'un interventionnisme économique prodigué au nom d'une liberté positive et d'une justice sociale. Pour ces deux auteurs, le pas posé en direction d'une action collective au nom d'une meilleure répartition des richesses et d'une plus grande justice distributive constitue une « avancée » vers le totalitarisme et la suppression des libertés individuelles telles que les

---

<sup>111</sup> *Ibid.*, p. 171.

concevait le libéralisme dans sa forme classique. Cependant, alors que Berlin se maintient sur le plan éthique par sa critique sceptique du perfectionnisme contenue dans le concept de liberté positive, Hayek se basera sur certaines observations concernant la nature humaine et l'efficacité supérieure du système de liberté individuelle pour élaborer sa critique de l'interventionnisme redistributif et exposer sa propre conception d'une organisation libérale de la société.

En nous basant principalement sur *The road to serfdom* publié pour la première fois en 1944, nous cherchons à comprendre comment la théorie de Hayek s'oppose à la conception d'un libéralisme redistributif. Dans un premier temps, nous nous efforcerons de comprendre pourquoi la planification économique et le collectivisme constituent une route vers la servitude et nous verrons comment il parvient à créer une association entre les nouveaux libéraux et le caractère totalitaire qu'il perçoit dans le socialisme. Dans un second temps, nous verrons qu'en plus de constituer un danger pour les libertés des individus, l'action redistributive de l'État repose sur une conception erronée de la nature des conventions sociales et de la nature humaine ce qui a pour conséquence de perturber et de court-circuiter les processus permettant d'atteindre la plus grande efficacité au niveau de la production économique et légale.

### **2.3.2 L'aspect totalitaire de la planification redistributive**

Hayek est souvent cité pour sa contribution dans le domaine économique en regard de sa critique du modèle keynésien et des politiques de planification macroéconomique. Dans cette perspective, les mécanismes de marché de compétition de l'économie capitaliste sont jugés supérieurs à la planification et à l'intervention de l'État via des politiques redistributives visant à soutenir la consommation. Pourtant, cette analyse strictement économique de sa théorie porte ombrage aux aspects idéologiques et politiques qui confèrent profondeur à sa pensée.

Sur le plan politique, élaborée dans le contexte ultra polarisé de la guerre froide, l'œuvre de Hayek constitue une critique radicale du caractère intrinsèquement totalitaire et

despotique de l'idéologie socialiste. Selon lui, le socialisme conduit à l'extension de la coercition étatique et à la perte des libertés individuelles. Il soutient que la planification économique et le collectivisme caractérisant le mode d'organisation socio-économique socialiste amènent l'État à accroître ses interventions au sein de la société afin de réaliser un plan prédéterminé articulé au nom de la justice sociale ou d'une vague notion de bien commun.

Il reprochera aux socialistes d'usurper la notion de liberté en présentant leurs réformes collectivistes et la planification économique redistributives comme un moyen d'accroître la « liberté ». Il dira à ce propos : « *The demand for the new freedom was thus only another name for the old demand for an equal distribution of wealth. But the new name gave the socialists another word in common with the liberals and they exploited it to the full.* »<sup>112</sup>. Selon Hayek, loin d'être synonyme de liberté, l'ajout de nouvelles libertés (droits sociaux positifs) aux libertés classiquement défendues par le libéralisme (droits de propriété individuels négatifs), il est davantage garant d'un asservissement des individus. « Selon Hayek, " l'amalgame, au sein du discours des droits de l'homme, des droits négatifs et des droits positifs, des libertés et des créances " est " la source de la dérive totalitaire de la démocratie ". »<sup>113</sup>. Il reprochera à certains libéraux (particulièrement les nouveaux libéraux) d'entretenir l'erreur, et d'avoir succombé à l'idée que l'intervention économique de l'État était nécessaire afin de poursuivre le progrès social par l'accroissement de la liberté des individus. Hayek dit à ce propos :

*Unquestionably the promise of more freedom was responsible for luring more and more liberals along the socialist road, for blinding them to the conflict which exists between the basic principles of socialism and liberalism, and for often enabling socialists to usurp the very name of the old party of freedom.*<sup>114</sup>

Ainsi, plus qu'une critique du keynésianisme, plus qu'une attaque contre le socialisme, Hayek cherche à exclure, par sa critique, les tendances redistributives au sein du libéralisme. Ce fait est d'un grand intérêt pour la recherche qui nous préoccupe. La démarche de Hayek peut être interprétée dans le cadre du grand schisme intellectuel divisant la tradition

<sup>112</sup> Friedrich Hayek, *The Road to Serfdom*, New-York, Routledge, 2006, p. 27.

<sup>113</sup> France Giroux, « Les incohérences d'un libéralisme exacerbé », *Politique*, n° 9 (1986), p. 104.

<sup>114</sup> Friedrich Hayek, *op. cit.*, p. 27.

libérale entre égalitaire et libertaire. Ses recherches visent, en ce sens, à réaffirmer et à défendre le courant libertaire contre cette frange égalitariste des « soi-disant » libéraux qui confèrent à l'État le rôle d'assurer la liberté en termes matériels. De croire que l'ajout de « nouvelles libertés » socio-économiques peut se réaliser sans compromettre les libertés traditionnelles du libéralisme, est pour lui une dangereuse illusion. Même si l'intervention redistributive de l'État peut nous paraître servir la noble cause du juste, une telle logique constitue en réalité une route vers la servitude, un sentier vers le totalitarisme. Cette mise en garde est illustrée dans ce propos bien célèbre : « *what was promised to us as the Road to Freedom was in fact the High Road to Servitude.* »<sup>115</sup>. Les penseurs du nouveau libéralisme qui ont cherché, comme Hobhouse, à concilier libertés matérielles et libertés personnelles, libertés positives et libertés négatives, sont accusés par Hayek de compromission pour avoir cru réunir les deux termes de la disjonction exclusive existant entre socialisme et libéralisme, entre collectivisme et individualisme. Lorsque Hayek dit : « *we can still hear such contradictions in terms as "individualist socialism" seriously discussed.* »<sup>116</sup>, nous pouvons interpréter par inférence qu'il rejette la possibilité logique d'un libéralisme social.

Le message de Hayek est donc un cri du cœur aux libéraux anglais de ne pas succomber au fruit interdit de la redistribution collectiviste; il les mettra en garde contre ce péché originel qui les conduit vers l'escalade coercitive propre aux régimes despotiques. Sa critique est sans demi-mesure dans le lien nécessaire qu'elle établit entre collectivisme et totalitarisme, comme l'illustre cette citation : « *Few are ready to recognise that the rise of Fascism and Nazism was not a reaction against the socialist trends of the preceding period, but a necessary outcome of those tendencies.* »<sup>117</sup>. Écrit dans l'atmosphère tragique et désespérée précédant la fin de la Seconde Guerre mondiale, *La route de la servitude* de Hayek cherche à établir une clarification théorique entre libéralisme et socialisme, par l'entremise d'une exacerbation de l'antagonisme entre les concepts de collectivisme et d'individualisme. Le fascisme (nazisme) et le superfascisme (communisme),<sup>118</sup> tous deux des formes de totalitarisme, sont issus d'une même tendance à la centralisation planificatrice et

---

<sup>115</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>116</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>117</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>118</sup> *Ibid.*, p. 28.

au collectivisme. La vision radicale de Hayek procède à une dichotomie idéologique ferme entre, d'une part, un socialisme fondé sur une planification et un collectivisme nécessitant une organisation coercitive de la société, et d'autre part, un libéralisme reposant sur la reconnaissance de l'individualisme et de l'avantage du jeu spontané des individus dans leurs relations politiques et économiques. Hayek voit dans les mesures collectivistes, si modestes soient-elles, rien de moins que la destruction de la civilisation occidentale reposant sur l'individualisme : « *The change amounts to a complete reversal of the trend we have sketched, an entire abandonment of the individualist tradition which has created Western civilisation.* »<sup>119</sup>.

Selon Hayek, collectivisme et individualisme sont deux termes d'une adéquation impossible; la poursuite du premier terme engendrera nécessairement la négation du second. Hayek associe sa position à la méfiance traditionnelle d'une tyrannie des masses, d'un despotisme démocratique qu'ont exprimé les penseurs du libéralisme classique du XIX<sup>e</sup> siècle tels que Constant et Tocqueville<sup>120</sup> : « *Yet this development merely confirms the warnings of the fathers of the liberal philosophy which we still profess. We have progressively abandoned that freedom in economic affairs without which personal and political freedom has never existed in the past.* »<sup>121</sup>. Le collectivisme signifie l'abandon de la liberté économique individuelle elle-même conçue comme partie intégrante de la Liberté au sens large. Selon Hayek, il ne pourrait y avoir de libéralisme politique sans libéralisme économique. La volonté des socialistes d'atteindre l'égalité matérielle s'opère nécessairement par des mesures collectivistes limitant l'étendue de la propriété privée et de la liberté économique.

Cependant, Hayek se distingue des libéraux classiques dans la mesure où la liberté individuelle est établie en « fonction » de l'instauration d'une société libre et prospère, et non pour respecter des « droits naturels » de l'homme. Pour Hayek, l'abrogation d'un droit de propriété ne viole pas un droit naturel de l'individu, mais nous engage dans une logique destructrice de liberté, dans le tourbillon despotique du totalitarisme. Comme Normand Barry

---

<sup>119</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>120</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>121</sup> Friedrich Hayek, *La présomption fatale : les erreurs du socialisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, p. 13.

le souligne, la position libertaire de Hayek relève d'une considération morale conséquentialiste<sup>122</sup> qui envisage le libéralisme comme une technologie, un instrument, un moyen, plus adapté pour accroître le bien-être des individus. Le libéralisme a une valeur instrumentale; c'est par son entremise que sera établie la société « libre et prospère ». Selon Barry :

*[...] liberty is not an individual right, but is an instrument for the well-being of others (the anonymous public). The fact that individual freedom exists to serve a free and prosperous society, from which any person taken at random will benefit, still means that its sole justification lies in the fact that it serves a social order.*<sup>123</sup>

Ainsi, la liberté individuelle et le libéralisme, dont l'expression économique est le capitalisme, sont pour Hayek les meilleurs moyens d'établir un ordre social fondé sur la liberté.

### 2.3.3 Présomption fatale et critique épistémologique

Mais Hayek ne se contente pas de dresser un lien circonstanciel entre intervention redistributive et totalitarisme pour établir l'avantage d'un libéralisme bien compris dans lequel le capitalisme constitue la règle d'or. Il ne veut pas simplement montrer la corrélation entre la logique du collectivisme et le totalitarisme; il souhaite rendre explicite le lien causal nécessaire entre ces deux éléments. Hayek a pour dessein de démontrer pourquoi le collectivisme ne pourrait s'accorder avec la liberté individuelle et pourquoi le libéralisme tel qu'il est compris classiquement est le mieux à même de garantir une « société libre et prospère ». Le collectivisme est certes despotique, car il conduit à l'extension de la coercition et la nécessaire abrogation de la propriété privée, cependant, selon Hayek, le défaut principal de la pensée collectiviste réside dans sa prétention à pouvoir transformer la société selon un plan préconçu. Hayek cherchera à démontrer que le collectivisme repose en son cœur sur

<sup>122</sup> Norman Barry, « The New Liberalism », *British Journal of Political Science*, vol. 13, n° 1 (janvier 1983), p. 99.

<sup>123</sup> *Ibid.*, p. 100.

l'illusion de pouvoir modeler la société en fonction d'un idéal de justice ou d'un cadre établi selon la rigueur de la raison.

*The various kinds of collectivism, communism, fascism, etc., differ between themselves in the nature of the goal towards which they want to direct the efforts of society. But they all differ from liberalism and individualism in wanting to organise the whole of society and all its resources for this unitary end, and in refusing to recognise autonomous spheres in which the ends of the individuals are supreme.*<sup>124</sup>

Le problème principal, que voit Hayek chez les penseurs collectivistes, réside dans la difficulté d'organiser la société selon une fin prédéterminée. Les théories des penseurs collectivistes (nazistes, communistes, ..., nouveaux libéraux) reposent sur une présomption fatale, qui fera l'objet d'un livre du même nom dans lequel Hayek affirmera : « [...] *la présomption fatale selon laquelle l'homme est capable de modeler à sa guise le monde qui l'entoure.* »<sup>125</sup>. L'erreur collectiviste pavant la route de la servitude tient donc, selon Hayek, à la croyance fausse que l'homme peut reconstruire la société à sa guise sans qu'aucune contingence ne vienne limiter l'étendue de l'Utopie du dirigeant, de la fantaisie du tyran. Selon lui, les collectivistes appartiennent à la tradition issue du rationalisme constructivisme qui s'étend de Descartes à Marx :

*Hayek has attempted to identify two broad categories of social thought or rationalism in the liberal tradition. The first developed primarily in the hands of such French thinkers as Descartes, Rousseau and Comte, but is also found in the British utilitarian tradition associated with Jeremy Bentham and his followers [...] This tradition, which Hayek calls Cartesian or constructivistic rationalism, is, he claims, wedded to a naive brand of rationalism which holds that human reason can "design-to-order" a range of benevolent social arrangements and institutions.*<sup>126</sup>

Alors que Berlin remettait en cause le monisme rationaliste par l'humilité de ne pas prétendre détenir la vérité face à l'incommensurabilité des choix moraux auxquels les individus sont confrontés, Hayek mettra en évidence les limites cognitives de l'esprit humain pour montrer que la fin visée par les « planificateurs » ne peut se révéler être qu'un mirage.

<sup>124</sup> Friedrich Hayek, *op. cit.*, p. 60.

<sup>125</sup> Friedrich Hayek, *La présomption fatale : les erreurs du socialisme*, *op. cit.*, p. 40.

<sup>126</sup> Lawrence J. Connin, « Hayek, Liberalism and Social Knowledge », *Canadian Journal of Political Science*, vol. 23, n° 2 (juin 1990), p. 313.

C'est donc sur la base d'une critique épistémologique que Hayek soutiendra l'impossibilité du collectivisme. L'esprit humain est trop limité pour être capable de traiter l'ensemble de l'information nécessaire à la planification et à la transformation sociale. Comme Audard le souligne : « la société est pour Hayek un organisme dont le degré de complexité est plus élevé que celui du cerveau humain. Il est donc impossible de donner une explication complète de sa nature et de son fonctionnement. »<sup>127</sup>. L'argument principal sur lequel tablera Hayek pour lutter contre une redistribution opérée au nom d'un bien commun, consiste à mettre en évidence la limite des capacités intellectuelles de l'homme laquelle rend impossible l'accumulation de l'information nécessaire à la mise en place de politiques sociales efficaces. L'humain n'est pas doté des moyens cognitifs nécessaires à la cueillette et au traitement de l'information, ainsi qu'à la mise en place de politiques destinées à accroître la liberté matérielle des individus. Nous serons, en ce sens, d'accord avec Cunnin qui soutient que : « *The main theme of Hayek's work centres around his contention that it is factually and logically impossible to acquire the knowledge which would be necessary to accomplish the goals these thinkers promise.* »<sup>128</sup>. Même si les idées de bien commun et de justice sociale sont séduisantes, une telle entreprise est vouée à l'échec par l'incapacité cognitive de l'homme à prendre en compte l'ensemble des facteurs complexes qui interviennent dans les relations économiques et sociales.

#### 2.3.4 Individualisme méthodologique et organisation libérale de la société

Il faut comprendre, à ce propos, que Hayek appartient au courant de l'individualisme méthodologique qui place les individus comme unique source de la réalité sociale et refuse de conférer un statut de réalité tangible aux concepts collectifs. Barry soutient en ce sens que :

---

<sup>127</sup> Catherine Audard, *Qu'est-ce que le libéralisme?*, Paris, Gallimard, 2009, p. 372.

<sup>128</sup> Lawrence J. Connin, *loc. cit.*, p. 299.

*Austrian economists are rigorous methodological individualists. Fictitious entities such as 'classes', 'states' or 'societies' do not act, think, save, consume or invest; only individuals can do these things. Since it is individuals that choose, such choices must be necessarily subjective and cannot be made the basis of prediction by an external observer.*<sup>129</sup>

L'individualisme est déduit à partir du postulat des individus qui choisissent, qui agissent, qui consomment, qui investissent, et non pas la société, ou une vision idéalisée du peuple ou de la nation. L'information sur la société ne peut donc pas être centralisée dans un plan unique, ne peut être organisée en un système cohérent, elle est plutôt disséminée dans la société à travers les échanges auxquels les individus procèdent. « *In the social order, knowledge is fragmented, dispersed, constantly changing and, ultimately, subjective-that is, belonging to, and only making sense to, a particular person.* »<sup>130</sup>. C'est dans l'importance accordée aux décisions individuelles que Hayek place le progrès de la civilisation occidentale et le fondement du libéralisme.

L'individualisme est préférable au collectivisme dans la mesure où en reconnaissant les limites de l'esprit humain, il s'efforcera d'accorder le plus large spectre d'action aux choix individuels. Comme Barry le fait remarquer : « *The instrumental value of the system of liberty lies in the fact that it copes best with ignorance and the unpredictable growth of knowledge.* »<sup>131</sup>. Comme la connaissance ne pourrait être que partielle, le collectivisme est voué à l'échec et ne pourrait parvenir qu'à des résultats imparfaits. L'argument du « savoir imparfait » vient ainsi conforter la thèse de l'individualisme méthodologique en soutenant que la planification collectiviste est inférieure au jeu spontané des interactions individuelles prenant place dans une économie de marché capitaliste. Selon Hayek, les dynamiques de concurrence entre une multitude d'individus permettent d'atteindre un plus haut niveau d'efficacité et de liberté.

---

<sup>129</sup> Norman Barry, *loc. cit.*, p. 98.

<sup>130</sup> Lawrence J. Connin, *loc. cit.*, p. 299.

<sup>131</sup> Norman Barry, *loc. cit.*, p. 99.

## 2.4 Droit naturel et propriété absolue : Robert Nozick et le libertarisme

### 2.4.1 Introduction

L'œuvre de Nozick ne s'adresse pas directement aux penseurs du nouveau libéralisme. C'est plutôt en réponse à la théorie de la justice distributive rawlsienne qu'il élaborera sa théorie. Néanmoins, sa conception de la justice conteste la moralité de la redistribution et trouve donc une extension dans le cadre de notre recherche sur la viabilité d'un libéralisme redistributif semblable à celui qu'envisagèrent Hobhouse et les nouveaux libéraux. Sa théorie peut être interprétée, dans une perspective plus large, comme une radicalisation de l'argumentaire du courant libertaire ayant servi de base intellectuelle à l'élaboration du néolibéralisme. L'œuvre de Nozick est, en ce sens, comprise comme une exacerbation de la tendance libertaire contenue dans le libéralisme au même titre que les théories de Berlin et de Hayek. Pour sa position radicale sur le droit de propriété privée et l'autonomie individuelle, il est commun que Nozick soit catégorisé comme un libertarien et non comme un libéral. Pourtant, Nozick se considère très proche de l'héritage libéral qu'il revendique<sup>132</sup> par la promotion d'un État minimal semblable à celui du « *night watchman state* » qu'avaient décrit les penseurs du libéralisme classique. Il est donc plus intéressant de prendre la théorie de Nozick comme une radicalisation des potentialités libertaires au sein du libéralisme.

*Anarchy, State et Utopia* (1974) de Robert Nozick est écrit plus d'une vingtaine d'années après la publication de *Two concepts of liberty* (1958) de Berlin et quelques trois décennies après la publication *The road to serfdom* (1944) de Hayek. Il nous semble que beaucoup d'eau ait coulé sous les ponts de l'histoire entre Nozick et les autres représentants du libéralisme libertaire. Loin des tumultes politiques des deux guerres mondiales, il semble que le scepticisme et la prudence qui coloraient les théories de Berlin et de Hayek se soient effacés pour laisser place à l'affirmation radicale et absolue de l'inviolabilité de l'individu et de la propriété privée. Le drapeau de la lutte contre les régimes totalitaires ne ralliant plus autant de passions, l'attaque contre l'État-providence ne concerne plus ses dérives, mais bien

<sup>132</sup> Samuel Richard Freeman, « Illiberal Libertarians : Why Libertarianism Is Not a Liberal View », *Philosophy & Public Affairs*, vol. 30, n° 2 (2001), p. 107.

l'injustice sur laquelle elle est fondée : la redistribution de la propriété. Alors que la théorie sceptique de Berlin exprime les vertus de la prudence et de l'humilité intellectuelle face à l'incommensurabilité des choix moraux contre les politiques perfectionnistes et paternalistes qui forcent par la coercition l'individu « empirique » à devenir l'individu « idéal », alors que la théorie antirationaliste sceptique et conséquentialiste de Hayek voit, dans le droit individuel et la propriété privée, les meilleurs moyens d'établir une société prospère et libre, la théorie libertaire de Nozick cherchera à montrer que la redistribution est en soi condamnable dans la mesure où elle viole le droit que l'individu possède sur lui-même. En d'autres termes, Nozick ne cherchera pas à montrer que la quête d'une distribution plus égalitaire des ressources a pour conséquence l'instauration de régimes totalitaires et une sous-optimalité productive, mais bien que la redistribution bafoue d'entrée de jeu le droit de propriété des individus. C'est en ce sens que Norman Barry décrira Nozick comme un représentant contemporain de la théorie du droit naturel au sein du néolibéralisme<sup>133</sup>. Ainsi, contrairement au régime de propriété individualiste qui est, chez Hayek, choisi pour sa capacité à accroître la richesse et la liberté de la société, le régime de propriété est, chez Nozick défini par rapport au droit de propriété que l'individu possède sur lui-même et par extension sur les fruits de son travail. Ce n'est pas sur la base de leur possible dérive totalitaire ou de leur inefficacité chronique que Nozick s'opposera à la redistribution de l'État-providence, mais bien à cause du caractère intrinsèquement tyrannique de la redistribution qui le caractérise. Audard dira que chez Nozick : « [...] l'opposition à l'État-providence est donc basée non sur son inefficacité économique, mais sur son injustice de principe. »<sup>134</sup>. Ce qui est implicite chez Berlin, ce que Hayek dit à demi-voix, Nozick le crie haut et fort : la liberté des individus passe par la propriété qu'ils exercent sur leur personne dont la propriété sur les ressources économiques qu'ils ont acquises légitimement fait partie intégrante.

Dans cette section, nous étudierons la position que tient Nozick sur la redistribution. Nous verrons qu'en partant de la prémisse que les individus ont des droits que nul ne pourrait enfreindre, Nozick condamne l'État redistributif en raison de la violation des droits de propriété par le prélèvement d'une partie des avoirs de certains individus. En adoptant une

<sup>133</sup> Norman Barry, *loc. cit.*, p. 94.

<sup>134</sup> Catherine Audard, *op. cit.*, p. 390.

interprétation libre de l'impératif catégorique de Kant, Nozick soutiendra que la redistribution contredit le principe selon lequel l'individu doit être considéré comme une fin et non un moyen. Nous constaterons ensuite que sa conception des droits de propriété l'amène à remettre en cause les bases de la justice distributive en montrant que les « *patterns* » qu'elle impose pour atteindre des « *end results* » la contraignent à violer le droit des individus. En opposition à la justice distributive, Nozick proposera d'adopter une vision commutative de la justice afin de reconnaître la valeur des relations économiques historiques librement consenties entre les individus. Les lois de l'habilitation qu'il décrit incarnent les principes de cette justice commutative qu'il encourage. Nous verrons en terminant que la justice commutative nozickienne amène ce dernier à rejeter l'État-providence et à proposer une forme minimale d'État circonscrit aux fonctions régaliennes de protection des droits individuels et d'une liberté négative comprise comme absence d'interférence.

#### 2.4.2 Redistribution et violation des droits individuels de propriété

La théorie de Nozick pose d'entrée de jeu que les individus possèdent des droits que nul ne peut enfreindre. Il n'est pas anodin, à ce propos, de constater que la première ligne de la préface ouvrant *Anarchy, State and Utopia* énonce que : « *Individuals have rights, and there are things no person or group may do to them (without violating their rights).* »<sup>135</sup>. C'est à partir de cette perspective que Nozick voit les activités redistributives comme des atteintes aux droits et libertés de l'individu. Selon lui, la taxation redistributive caractéristique de l'État-providence implique : « [...] *the violation of people's rights.* »<sup>136</sup>. C'est en prenant les ressources d'un individu pour les transférer à un autre que l'État se rend coupable de la violation du droit des individus. En obligeant les individus à payer l'impôt redistributif, l'État vole injustement une portion de leur avoir, il saisit une part de leur propriété, et enfreint donc leur droit en tant qu'ils sont propriétaires d'eux-mêmes. La propriété sur soi-même constitue le fondement de la théorie morale libertaire de Nozick et définit par le même fait le droit de l'individu. L'homme possède des droits sur sa personne, car il est propriétaire de lui-même.

<sup>135</sup> Robert Nozick, *Anarchy, State and Utopia*, Oxford, Blackwell, 1974, p. ix.

<sup>136</sup> *Ibid.*, p. 168.

La propriété sur soi conduit, dans la théorie de Nozick, à la propriété des ressources matérielles externes. Selon lui, l'individu est propriétaire de lui-même et, par extension propriétaire de ses choix et de ses actions; ce qui fait de lui une personne morale. Étant propriétaire de lui-même, l'individu est par le même fait propriétaire de ses aptitudes, ses talents, ses efforts et toutes les ressources matérielles acquises par leur entremise. Nozick affirme donc que la propriété que quelqu'un exerce sur lui en tant que personne morale lui confère une propriété intégrale sur les « fruits de ses activités économiques ». Kymlicka explicite à merveille le raisonnement nozickien unissant propriété de soi et propriété des ressources matérielles :

Si je suis propriétaire de ma propre personne, alors je suis propriétaire de mes aptitudes. Et si je suis propriétaire de mes aptitudes, alors je possède tout ce que je peux produire grâce à elles, tout comme la possession d'une terre signifie que je possède ce que cette terre produit. C'est pourquoi l'instauration d'une fiscalité redistributive taxant les plus aptes au profit des plus défavorisés violerait le principe de propriété de soi<sup>137</sup>.

Selon Nozick, la propriété des ressources est donc intrinsèquement connectée avec la propriété de soi. Nous pourrions dire que la propriété sur les ressources économiques acquises est une partie constituante de la propriété au sens large. L'argumentaire de Nozick ne vise pas à dire que la quête d'une justice sociale ou d'un bien commun par une redistribution des richesses conduira au despotisme, comme c'est le cas chez Hayek et Berlin, mais bien que l'acte même de saisir une partie de la propriété matérielle de quelqu'un constitue une violation de ses droits en tant qu'individu. Nous comprenons donc jusqu'à présent que pour Nozick la redistribution viole le droit des individus, car elle prend une portion de leur propriété matérielle laquelle est considérée comme une extension de la propriété sur soi. Mais si l'individu est seul propriétaire de ses choix et de ses décisions par la propriété qu'il exerce sur lui-même qu'est-ce qui l'oblige à respecter la propriété d'autrui? En d'autres termes quel est le fondement de l'obligation morale pour le libertarien?

Pour Nozick, le respect de la propriété d'un individu est un élément essentiel du respect de sa personne morale. La théorie libertarienne de Nozick affirme que le respect dû

---

<sup>137</sup> Will Kymlicka, *Les théories de la justice : une introduction*, Paris, La Découverte, 2003, p. 121.

aux droits d'autrui repose sur la nécessité morale d'accorder à chacun une égale considération en tant que personne autonome. Pour justifier cette « inviolabilité impérative » du droit de propriété, Nozick s'appuiera sur le principe kantien, librement interprété, que les humains ne doivent pas se traiter l'un et l'autre comme des moyens, mais bien comme des fins en soi. « *Side constraints upon action reflect the underlying Kantian principle that individuals are ends and not merely means; they may not be sacrificed or used for the achieving of other ends without their consent. Individuals are inviolable.* »<sup>138</sup>. L'individu doit donc être considéré comme une fin dans la mesure où il est moralement propriétaire de sa personne. L'individu ne peut pas être instrumentalisé.

L'État-providence, par ses activités redistributives, viole donc l'individu en enfreignant son droit de propriété. En lui refusant d'exercer un contrôle absolu sur sa propriété matérielle, l'État refuse à l'individu la qualité de personne morale. La taxation est aux yeux de Nozick comme si l'on prenait obligatoirement des heures de travail à un individu pour en donner le fruit à autrui<sup>139</sup>. Dans cette perspective, prendre une portion de la propriété d'un individu réduit celui-ci au rang d'esclave travaillant pour un autre et enfreint donc le principe kantien de l'égale considération des individus en tant que fin en soi. Ce faisant, elle viole le droit de propriété et constitue une sorte de travail forcé et d'esclavage : « *Taxation of earnings from labor is on a par with forced labor.* »<sup>140</sup>. La redistribution n'est certes pas comme l'esclavage « traditionnel » privant certains individus de leurs droits civils, mais elle s'y apparente en retirant le statut de personne morale à celui-ci par l'instrumentalisation d'une partie de cette personne au profit d'une autre personne. Ainsi, la redistribution ne traite pas les individus en tant qu'égaux en saisissant le bien de l'un pour l'avantage de l'autre.

Et chez Nozick, ce n'est pas uniquement la taxation du travail, mais bien la taxation de n'importe quelle activité économique constituant une propriété (salariale, foncière, productive, financière, etc.)<sup>141</sup>. Le produit de nos efforts et aptitudes, est en ce sens analogue chez Nozick aux fruits récoltés de la propriété d'un vaste domaine agricole ou d'une

---

<sup>138</sup> Robert Nozick, *op. cit.*, p. 30-31.

<sup>139</sup> *Ibid.*, p. 169-170.

<sup>140</sup> *Ibid.*, p. 169.

<sup>141</sup> *Ibid.*, p. 172.

participation majoritaire dans une firme de placement financier. La violation du droit de propriété s'opère donc aussi bien pour le salariat que pour le grand capitalisme.

Chez Nozick, les droits de propriété agissent négativement comme remparts contre les violations d'autrui sur notre propriété. Le droit des individus constitue donc des « *side constraints* » (contraintes périphériques) indiquant ce qu'il n'est pas permis de faire à autrui. Le droit individuel de propriété est ce qui permet le respect de la personne morale en évitant que quiconque en réduise un autre à l'esclavage. Barry dira à ce propos : « *men have rights which function as boundary lines around the individual [...] [rights] are simply asserted defensively against potential aggression, irrespective of the question of man's ends or purposes.* »<sup>142</sup>. Ainsi, le cadre moral que propose Nozick présente le droit de propriété comme des contraintes périphériques, ou « *side constraints* », à l'action des individus autonomes et libres. Le droit de propriété agit comme une limite, une muraille contre l'invasion d'autrui et la violation de la propriété individuelle. Nozick rejoint en ce sens, les penseurs du libéralisme libertaire en définissant négativement le droit comme non-interférence. Dans une telle perspective, l'individu est considéré comme libre s'il n'est pas contraint de faire ce qu'il ne souhaite pas faire. Le cadre moral de Nozick ne commande donc pas à l'individu de faire telle et telle chose, mais plutôt de ne pas faire certaines choses qui entraîneraient la violation des droits d'autrui. Le droit de propriété absolu que les individus possèdent sur leur personne agit comme élément principal d'un cadre normatif négatif contraignant les individus à ne pas enfreindre le droit d'autrui. La moralité négative du droit de propriété est, selon lui neutre en respectant le caractère égal de chaque personne considérée comme propriétaire d'elle-même. La justice redistributive qui est à la base de l'État-providence en vient, selon Nozick, à instaurer une violation systématique du droit de propriété par son désir d'atteindre des résultats finaux en organisant la société selon des schèmes de justice.

---

<sup>142</sup> Norman Barry, *loc. cit.*, p. 110.

### 2.4.3 La critique de la justice redistributive

L'extension logique de la critique de l'acte redistributif est, dans la théorie de Nozick, que toute théorie redistributive de justice aura pour conséquence de violer systématiquement le droit de propriété de la personne sur elle-même. La critique de l'État-providence de Nozick constitue donc une remise en cause de la justice distributive dans son ensemble.

Nozick reproche à la justice distributive de vouloir instaurer des « *patterns* » (modèles) de distribution visant à atteindre des « *end results* » (résultats finaux) justes. Il critiquera les théoriciens de la justice redistributive de vouloir atteindre une distribution finale en se basant sur des « schèmes souhaitables » de distribution des ressources économiques. En voulant atteindre certains résultats finaux dans la distribution des richesses, au nom d'un idéal ou d'une notion de justice égalitaire, l'État sera enclin à corriger la distribution « initiale » et « spontanée », pour que la distribution finale soit organisée selon le schème propre à la conception du juste que l'on veut mettre de l'avant. En corrigeant ainsi la distribution spontanée pour atteindre la distribution souhaitée, l'État devra saisir la propriété des plus fortunés pour la distribuer aux plus pauvres. Pour ce faire, l'État devra constamment prendre la propriété des uns pour la re-distribuer aux autres, ce qui l'amènera à violer systématiquement le droit de ces premiers. C'est en ce sens que Nozick dira :

*End-state and most patterned principles of distributive justice institute (partial) ownership by others of people and their actions and labor. These principles involve a shift from the classical liberals' notion of self-ownership to a notion of (partial) property rights in other people.*<sup>143</sup>

Ainsi, la redistribution et les modèles, qui la caractérisent, ne reconnaissent qu'une propriété partielle de l'individu sur lui-même (puisque'elle ne reconnaît pas une propriété absolue englobant la propriété des ressources économiques externes).

C'est dans cette perspective que Nozick critiquera les théories de justice distributive dont l'utilitarisme et la théorie rawlsienne sont les principaux représentants. Le reproche qu'adresse Nozick à ces théories concerne leur volonté d'organiser la société selon des

<sup>143</sup> Robert Nozick, *op. cit.*, p. 172.

modèles de justice appliqués à la distribution finale des richesses. Dans l'utilitarisme, la finalité est représentée par le principe du plus grand bonheur pour le plus grand nombre, alors que dans la théorie de Rawls, la finalité est déterminée à partir de la position originelle neutre et cherchera selon son deuxième principe à orienter les richesses pour « le plus grand bénéfice des plus pauvres » en garantissant le « schème » le plus étendu de libertés à l'ensemble des individus<sup>144</sup>. Nozick soutient que ce type de justice organisé en modèle redistributif visant à atteindre une distribution finale juste, sacrifie la liberté de certains individus, car il ne reconnaît pas suffisamment le caractère séparé et autonome des individus. En jugeant la justice d'une distribution à partir de ses résultats finaux, la justice distributive se montre incapable de considérer également le droit de propriété que les individus ont sur eux-mêmes ce qui aura pour conséquence de contredire l'interprétation de Nozick du principe kantien de non-instrumentalisation d'autrui. En souhaitant atteindre une distribution juste à partir d'un jugement sur la distribution finale, le droit de propriété de certains sera sacrifié, et donc, leur considération en tant que personne morale autonome sera impossible à réaliser. Ainsi, la redistribution des ressources économiques est à proscrire, car elle conduit inévitablement à ne reconnaître qu'une propriété partielle des individus sur leurs ressources économiques et donc une propriété partielle de leur personne. La justice distributive se montre incapable de respecter la « distinctivité » des individus, car le jugement moral, que fait la justice distributive, conduit à juger l'intérêt des individus de manière agrégative. Le problème des « *patterns* » redistributifs est en définitive qu'ils ne reconnaissent pas le caractère séparé des individus en ne reconnaissant pas l'autonomie morale de chacun dans l'acquisition spontanée de la propriété.

#### **2.4.4 Justice commutative, État minimal et néolibéralisme**

En remplacement de la justice distributive, Nozick proposera une justice commutative, qui est selon lui, seule capable de prendre en considération la « distinctivité » et l'autonomie morale des individus en évitant de sacrifier le droit de propriété de certains. Contrairement aux théories distribuant les privilèges et avantages au

<sup>144</sup> John Rawls, *Libéralisme politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995. 450 p.

sein de la société sur la base d'un critère de justice basé sur la discrimination, Nozick propose d'adopter une justice commutative sur la base d'une égalité arithmétique voulant que rien ne puisse être accordé à quelqu'un si cela enlève quelque chose à autrui. Tous les individus sont, dans cette perspective, égaux, car ils possèdent tous des droits de propriété sur leur personne que nul ne peut enfreindre.

Selon Nozick, la justice distributive, en voulant organiser la distribution finale selon un modèle de distribution préétablie, ne permet pas de voir comment la propriété des ressources économiques émerge « naturellement » par le biais d'un échange librement consenti entre des individus autonomes. Selon lui, les ressources économiques ne peuvent pas être distribuées comme si elles tombaient du ciel, sans accorder de l'importance à la manière dont elles ont été créées. Il dira à ce propos que les ressources économiques ne sont pas comme de la « *manna* » tombée du ciel qu'il suffirait ensuite de redistribuer selon un principe de justice quelconque<sup>145</sup>. Pour illustrer ce point, il redouble d'analogies en soutenant, qu'il est erroné d'envisager la totalité des ressources économiques comme un gâteau devant être divisé équitablement entre des enfants.

*However, we are not in the position of children who have been given portions of pie by someone who now makes last minute adjustments to rectify careless cutting. There is no central distribution, no person or group entitled to control all the resources, jointly deciding how they are to be doled out.*<sup>146</sup>

La propriété des ressources matérielles externes n'est donc pas matière à redistribution, elle est plutôt créée par les individus dans le cadre d'un échange volontaire identifiable dans l'histoire. Il ne faut pas regarder *a posteriori* comment la propriété est distribuée au sein de la société, mais plutôt regarder comment la possession naît *a priori*. La distribution de la propriété ne peut donc pas être l'ouvrage d'une autorité centralisée (État-providence), elle germe dans les actions individuelles et les échanges volontaires que les personnes entretiennent : « *In a free society, diverse persons control different resources, and new holdings arise out of the voluntary exchanges and actions of persons [...] The total result is the product of many individual decisions which the different individuals involved are*

<sup>145</sup> Robert Nozick, *op. cit.*, p. 198.

<sup>146</sup> *Ibid.*, p. 149.

*entitled to make.* »<sup>147</sup>. Comme la propriété des ressources externes est l'extension de la propriété que les individus possèdent sur eux-mêmes, la possession juste est celle qui naît dans le cadre d'une situation respectant chaque propriétaire et leurs droits. Nozick souhaite donc dresser le portrait d'une justice permettant d'identifier la procédure conduisant à la possession juste et légitime. La justice dans les possessions (*justice in holdings*) de Nozick, passe par sa théorie de l'habilitation (*entitlement theory*). Dans cette perspective une possession est juste, c'est-à-dire que quelqu'un est habilité à exercer une propriété sur une ressource particulière, si elle est acquise selon une procédure juste. « *If each person's holdings are just, then the total set (distribution) of holdings is just.* »<sup>148</sup>. Contrairement à la justice distributive qui rectifiera selon un critère de distribution finale, Nozick insistera sur l'aspect procédural de la justice commutative qui envisage la légitimité d'une possession à partir de son origine historique et des procédures par lesquelles elle a vu le jour. « *A distribution is just if it arises from another just distribution by legitimate means [...] Whatever arises from a just situation by just steps is itself just.* »<sup>149</sup>.

Nozick identifie trois principes de justice afin d'identifier les conditions procédurales habilitant un individu à posséder une ressource économique, soit celui de l'acquisition juste, du transfert juste et le troisième principe de rectification de l'injustice :

*The three principles of justice (in acquisition, transfer, and rectification) that underlie this process, having this process as their subject matter, are themselves process principles rather than endstate principles of distributive justice. They specify an ongoing process, without fixing how it is to turn out, without providing some external patterned criterion it must meet.*<sup>150</sup>

Pour illustrer sa conception de la justice commutative, Nozick aura recours à l'argument intuitif bien connu du joueur de basketball Wilt Chamberlain. Désireux d'amasser de l'argent en offrant un spectacle, ce joueur célèbre ouvre quelques-uns de ses moments de pratique au grand public afin que ce dernier puisse venir admirer son talent. Si Chamberlain fixe le prix d'entrée à 25 cents, et 10 000 personnes acceptent de payer; ainsi à la fin de la soirée le prodige du basketball se retrouve avec une petite fortune de 2 500 \$. Selon Nozick,

<sup>147</sup> *Ibid.*

<sup>148</sup> *Ibid.*, p. 153.

<sup>149</sup> *Ibid.*, p. 151.

<sup>150</sup> *Ibid.*, p. 208.

il serait injuste de voir la redistribution finale comme indésirable dans la mesure où celle-ci résulte d'un échange économique librement consenti entre les individus. Comme chaque protagoniste de cette relation économique était (en théorie) propriétaire initial de son 25 cents (principe d'acquisition) et que l'achat d'un billet s'est fait volontairement (principe de transfert) la distribution finale doit être considérée comme juste dans la mesure où elle a émergé par l'entremise de procédures justes. De plus, vouloir égaliser la distribution finale occasionnerait une sorte d'exploitation des talents et du temps de Chamberlain. Il serait dans cette perspective injuste que l'État procède à une redistribution.

La promotion nozickienne des relations historiques d'échange économique librement consentie à travers les deux premières règles de l'habilitation (acquisition initiale et transfert) constitue un réel argumentaire en faveur d'une structure d'interrelation spontanée entre les individus. Pourtant son plaidoyer à la faveur d'un ordre spontané dans lequel les individus entretiennent des relations d'échange libre, n'est pas un état de licence complète dans lequel l'État n'occuperait aucun rôle. Sous l'apparence de rationalisme kantien de la théorie du libertarien se cache un réalisme hobbesien en ce sens que l'inviolabilité de la personne morale est rapidement couplée avec la nécessité pratique d'assurer l'ordre de la société de propriétaire. Ce n'est donc pas un effacement total de l'État que recommande Nozick, mais bien l'abandon des fonctions redistributives. Il fera la promotion d'un État minimal excluant les fonctions redistributives qui briment le droit de propriété des individus, pour recadrer le rôle de l'État aux fonctions régaliennes du maintien de l'ordre et de la protection des droits de propriété des individus. C'est ainsi que Nozick proposera d'adopter un modèle d'État semblable au *night-watchman state* du libéralisme classique se limitant : « *to the functions of protecting all its citizens against violence, theft, and fraud, and to the enforcement of contracts, and so on...* »<sup>151</sup>.

---

<sup>151</sup> *Ibid.*, p. 26.

#### 2.4.5 Conclusion Nozick

Pour résumer la théorie morale de Nozick, nous pourrions dire qu'en tant que personne morale, l'individu possède des droits à partir de la propriété qu'il exerce sur soi-même. La propriété sur soi trouve une extension dans la propriété des ressources acquises, ainsi le droit de propriété sur soi trouve un prolongement dans le droit de propriété économique. L'intervention redistributive de l'État viole le droit des individus en saisissant une portion de la propriété matérielle de ceux-ci pour la distribuer à l'avantage des plus pauvres. En dépossédant l'individu d'une part de sa propriété, l'État redistributif omet de considérer sérieusement l'autonomie de la personne morale et l'inviolabilité de ses droits de propriété. Ainsi, contrairement à la justice distributive caractérisée par le viol constant des droits de propriété par sa volonté d'organiser la société en « modèles » afin d'atteindre une distribution finale plus équitable, Nozick proposera une justice commutative fondée sur la reconnaissance des droits de propriété historiquement consentis entre des individus libres et propriétaires de leurs personnes. Les trois principes de la justice commutative définissant la « possession juste » constituent les principaux éléments d'un cadre normatif procédural et non-redistributif dans lequel une possession est légitime si elle a été acquise, ou transférée, sans la violation des droits de propriété d'autrui. Nozick fera la promotion d'un système de droits négatifs dans lequel la liberté est conçue comme une absence d'interférence économique par un respect de l'inviolabilité des droits de propriété de l'homme. Il recommandera en remplacement de l'État-providence, ou de tout autre État redistributif, un État ultra-minimal analogue au *night-watchman state* du libéralisme classique. Le rôle de l'État n'est pas de redistribuer la richesse, car ceci engendrerait la violation des droits de propriété des personnes; son rôle est d'assurer les fonctions régaliennes, de paix et d'ordre, de faire respecter les contrats en protégeant la propriété, ce que Nozick implique par le principe de rectification des injustices dans sa vision commutative de la justice.

## 2.5 Synthèse de la critique néolibérale

Ce chapitre nous a permis d'exposer la pensée de quelques théoriciens du libéralisme libertaire ayant contribué à l'élaboration du cadre conceptuel néolibéral. Nous avons été à même de constater comment les critiques qu'ils ont élaborées constituent une remise en cause radicale de l'État-providence et fragilisent dans le cadre intellectuel libéral la possibilité d'une justification de la redistribution des ressources économiques. Nous avons vu comment Isaiah Berlin critique la liberté positive sur la base d'un scepticisme envers les théories monistes issues du rationalisme des lumières par la promotion d'une liberté négative comprise comme non-intervention et absence de coercition dans l'optique d'un plus grand respect du pluralisme moral. Nous avons ensuite pu voir que chez Hayek l'intervention redistributive de l'État est critiquée sur la base d'un scepticisme antirationaliste et anticonstructiviste afin de mettre en évidence les dangers que représentent la liberté positive et la justice sociale pour les libertés traditionnellement reconnues dans le libéralisme classique. De plus cette mise en garde contre les dérives totalitaires associées à l'intervention redistributive de l'État est couplée chez ce dernier à une critique épistémologique du collectivisme reposant sur les limites cognitives de l'esprit humain. Cette critique de l'inefficacité de la planification redistributive et des interventions collectivistes, amène Hayek à soutenir un système dans lequel l'individualisme méthodologique est considéré comme la pierre de touche de l'établissement d'une société libre et prospère. Alors que ces deux premiers auteurs critiquent davantage l'État-providence et les processus redistributifs pour leurs conséquences totalitaires et sous-optimales, nous avons été à même de constater que Robert Nozick critique les théories redistributives de la justice pour le fait qu'ils ne reconnaissent qu'une propriété partielle de l'individu sur lui-même. En partant de l'observation que les individus sont naturellement détenteurs de droits de propriété sur leur personne, Nozick soutiendra que cette propriété de soi confère une propriété sur les ressources économiques acquises dans le cadre fixé par les principes de l'acquisition et du transfert juste constituant les bases d'une justice commutative opposée à la redistribution étatique des richesses au sein de la société. En définitive nous pouvons voir que ces trois penseurs ont contribué, à des niveaux divers, à l'élaboration théorique du néolibéralisme à partir de la lecture libertaire de la tradition intellectuelle libérale. Même si leurs théories

respectives révèlent une grande diversité au sein de ce courant, leurs conceptions de l'ordre social enviable convergent toutes dans la promotion d'un État minimal réduit aux fonctions régaliennes. Leurs positions s'opposent donc radicalement à une justification de la redistribution au sein du libéralisme.

## CHAPITRE III

### RÉFUTATION DES OBJECTIONS NÉOLIBÉRALES

#### 3.1 Introduction

Nous voilà à la troisième et ultime étape du raisonnement proleptique sur lequel est édifiée notre recherche. Nous avons débuté ce travail avec le paradigme de la flexibilité du libéralisme théorique en acceptant qu'il existe plusieurs lectures du libéralisme. Ceci nous a permis d'ouvrir l'horizon de notre étude en appréciant deux des principaux courants hérités du libéralisme classique. Au chapitre premier, nous avons démontré par l'entremise d'une étude du nouveau libéralisme anglais qu'il était possible de justifier une intervention redistributive de type providentielle tout en demeurant dans le cadre de la tradition intellectuelle libérale. Au deuxième chapitre, nous avons exposé les principales objections sur lesquels s'est construit le néolibéralisme et qui ont contribué à remettre en cause la place des processus redistributifs au sein du cadre intellectuel libéral.

Le chapitre 3 sera dédié à la réfutation des objections que les penseurs du néolibéralisme adressent à l'idée d'un libéralisme redistributif, afin de consolider la thèse selon laquelle loin de s'opposer à la redistribution, le libéralisme la recommande. Ce chapitre nous permettra de solidifier la défense de notre thèse qui soutient que, loin de constituer une absurde incohérence, la conception d'un libéralisme encourageant la redistribution des ressources économiques constitue un développement plausible de ce dernier. En somme, ce chapitre permettra de justifier la possibilité d'un libéralisme redistributif.

Dans un premier temps, nous nous porterons à la défense de la position des nouveaux libéraux en réfutant les principales critiques adressées par les néolibéraux. Nous verrons

comment la théorie de Hobhouse anticipe plusieurs de ces critiques et contient de solides réfutations à ces objections. Dans un second temps, nous poursuivrons la réfutation des objections néolibérales en approfondissant les conséquences des concepts introduits par Hobhouse et son nouveau libéralisme.

### 3.2 La réfutation par les nouveaux libéraux des objections néolibérales

Vouloir démontrer que la théorie de Hobhouse contient de solides réfutations d'objections pourrait paraître anachronique et difficilement réalisable. Après tout, Hobhouse appartient à une autre époque que celle dans laquelle ont émergé les penseurs du néolibéralisme, de ce courant qui tenta de faire tanguer l'interprétation du libéralisme à tribord par une exacerbation de ses éléments libertaires. Il est vrai que *Liberalism* de Hobhouse fut écrit à une date bien antérieure à l'avènement du néolibéralisme. Sa théorie fut développée dans les premiers balbutiements de l'État-providentiel dont le développement des mécanismes redistributifs prit une ampleur qu'aurait difficilement pu anticiper Hobhouse et les nouveaux libéraux. De plus, l'optimisme qu'Hobhouse plaçait dans l'extension redistributive de l'État-providence ne fut guère tragiquement balaféré par les événements traumatisants qui marquèrent le XX<sup>e</sup> siècle. Hobhouse ne fut point témoin des deux Guerres mondiales ainsi que des dérives totalitaires des régimes communistes. Néanmoins, même si Hobhouse ne répond pas directement aux penseurs néolibéraux qui le succèdent, sa théorie cherche à réfuter la tranche conservatrice qui rivalise, à son époque, contre l'avènement d'un libéralisme réformiste et redistributif.

Dans son livre *Qu'est-ce que le Libéralisme?*, Catherine Audard soutient que c'est probablement la faiblesse normative du Nouveau Libéralisme qui a contribué à sa perte et a ainsi permis aux néolibéraux de remporter la partie sur le plan intellectuel. La prochaine section de notre travail visera à montrer que la théorie de Hobhouse anticipe bon nombre des critiques que lui adresseront par la suite les néolibéraux. Nous nous efforcerons à reprendre les objections des penseurs néolibéraux pour voir comment, spéculativement, s'articulerait une réponse des auteurs du nouveau libéralisme. En d'autres termes, nous nous

demanderons : quelles seraient les réponses du nouveau libéralisme aux différentes critiques qu'adressent les penseurs du néolibéralisme au libéralisme redistributif.

Nous avons vu dans le premier chapitre comment Hobhouse a fait évoluer le libéralisme classique. Au second chapitre, nous avons illustré comment les auteurs du néolibéralisme tentent d'opérer un retour vers la théorie des penseurs classiques. Ainsi, certains des thèmes de cette présente section recouperont inévitablement des éléments déjà évoqués. Néanmoins, nous nous efforcerons d'éviter les redondances en approfondissant, avec de nouveaux éléments, certaines idées de Hobhouse et en mettant une emphase particulière sur les embûches théoriques qui sont propres au néolibéralisme. Notre argumentaire cherchera à montrer comment la théorie de Hobhouse parvient à réfuter deux des principales objections formulées par les auteurs néolibéraux soit celle du pluralisme moral et celle de la propriété des ressources économiques.

### **3.2.1 Liberté positive, autonomie individuelle et pluralisme moral**

Accusation : La mise de l'avant d'une notion positive de la liberté et d'une conception substantielle du bien commun va à l'encontre du pluralisme en anéantissant l'autonomie individuelle qui ne pourrait être protégée que par une conception négative de la liberté.

Au premier chapitre, nous avons pu voir comment s'est opérée une transition entre ce que Macpherson a nommé l'individualisme possessif et l'individualisme développemental. Cette transformation de l'appréciation de l'intérêt individuel fut initiée par Mill avec l'introduction d'un jugement qualitatif des plaisirs et fut menée à terme chez Hobhouse dans la mise de l'avant du concept de réalisation de l'individualité. Il n'en demeure pas moins que l'individualisme est une des composantes principales du cadre intellectuel libéral. La reconnaissance de l'autonomie morale du sujet libéral est au cœur de cette pensée. L'idée d'un individu libre et autonome doté d'une conscience propre faisant de lui une personne morale à part entière, un individu unique au caractère et à la volonté particulière est l'élément le mieux à même d'exprimer l'esprit du libéralisme. Le corollaire de cet élément est

l'attachement dont cette doctrine fait preuve à l'égard de la défense de la personne morale contre les entraves illégitimes et les despotismes en tous genres. Les libéraux s'efforceront ainsi à sécuriser une sphère d'autonomie dans laquelle pourrait se déployer l'homme dans toute sa liberté. Ils chercheront à faire de l'individu le maître de son destin.

Afin de protéger l'individu des torts que pourrait lui infliger autrui, les penseurs libéraux ont classiquement cherché à défendre le droit formel déduit de la propriété que l'individu exerce sur sa personne. Ce droit est dit formel dans la mesure où en accordant des droits de propriété à chacun sur leur personne, il fixe un cadre procédural dans lequel l'action peut se déployer. Ce cadre permet à la liberté de chacun de se réaliser à condition de ne pas enfreindre le droit que les autres individus possèdent sur leur propre personne. Ceci explique pourquoi le droit formel du libéralisme classique s'est exprimé à travers la défense d'une liberté négative. Cette liberté est dite négative, car le droit d'autrui impose une limite à l'action en tant que frontière légale que nul ne pourrait enfreindre en toute justice. Le droit libéral traditionnel ne dira donc pas quelle action poser, mais plutôt, ce qu'il est interdit de faire subir à autrui. Selon ce paradigme, une action est considérée injuste si elle prive un individu de la liberté lui permettant de faire ses propres choix.

C'est en ce sens formel et négatif que les penseurs du néolibéralisme comprennent la liberté. Berlin dira : « *Political liberty in this sense is simply the area within which a man can act unobstructed by others.* »<sup>152</sup>. Nozick concevra le droit comme une « contrainte négative à l'action » en se basant sur une compréhension absolue de la propriété que chacun possède sur lui-même. Ces auteurs adopteront tous une vision négative de la liberté dans laquelle le droit de chaque individu prescrit la non-interférence mutuelle. Ils soutiennent que de dépasser cette vision formelle du droit et négative de la liberté, pour adopter, comme c'est le cas chez les nouveaux libéraux, une conception concrète du droit et une vision positive de la liberté amènerait *de facto* la suppression du premier paradigme à l'avantage du second. En d'autres termes, la mise de l'avant de droits sociaux au nom d'une liberté positive conduit inévitablement à l'abandon des droits négatifs défendus par le libéralisme classique.

---

<sup>152</sup> Isaiah Berlin, *Four Essays on Liberty*, Oxford, Oxford University Press, 1969, p. 156.

Selon ces auteurs, la conception positive de la liberté pose problème, car elle émane d'une substantialisation du bien commun par l'entremise d'une définition perfectionniste de la liberté individuelle. Cette dernière conception ne fait pas qu'interdire négativement certains comportements (soit la violation du droit de propriété individuel), mais recommande positivement une direction au déploiement de la liberté. Le risque perçu par les auteurs néolibéraux est que l'accroissement de l'intervention « positive » de l'État n'entraîne une augmentation de la coercition qui en définitive priverait l'individu de sa liberté et conduirait ultimement à l'anéantissement de son autonomie morale.

Les penseurs néolibéraux exemplifieront donc les dangers d'une formulation circonscrite et univoque d'un bien commun et les dérives potentiellement totalitaires d'une vision positive de la liberté. C'est pour cette raison qu'ils feront la promotion du pluralisme moral contre les doctrines monistes et holistes qui cherchent à embrasser le bien de l'ensemble des hommes dans une doctrine compréhensive unique. Ceci explique pourquoi ils critiqueront sévèrement les penseurs rationalistes issus du siècle des Lumières. L'individualisme des néolibéraux marchera de pair avec la défense du pluralisme moral. Il est vrai que le pluralisme constitue un trait marquant de la tradition libérale. Macpherson soutient que : « *Pluralism is individualism writ large.* »<sup>153</sup>. Classiquement, le pluralisme fut mis de l'avant dans l'esprit de tolérance que prescrivait le contexte trouble des guerres de religions et autres excès que l'amalgame théologico-politique trainait dans son sillage. Poussés par la nécessité de rétablir l'harmonie sociale, les pères du libéralisme ont cherché à élaborer une doctrine à même de respecter la pluralité des conceptions du bien. C'est de la sorte que les libéraux classiques s'efforceront à remplacer le droit divin par une conception strictement humaine et naturelle du droit. Nous pourrions dire qu'ils ont entrepris de « laïciser » la justification de l'ordre social et du pouvoir politique par l'élaboration d'une théorie pouvant s'accorder avec l'intérêt rationnel de chaque homme. Il devient intéressant ici de remarquer que les penseurs du libéralisme classique cherchaient à fonder la morale politique nouvelle sur des bases rationnelles, alors que les penseurs du néolibéralisme feront preuve d'un grand scepticisme à l'égard des théories holistes et monistes issues du rationalisme du siècle des Lumières. Qu'elles soient déduites des principes de la raison ou

<sup>153</sup> Peter M. Lichtenstein, « Some Theoretical Coordinates of Radical Liberalism », *American Journal of Economics and Sociology*, vol. 43, n° 3 (juillet 1984), p. 337.

qu'elles émanent de la foi religieuse, la pensée univoque et compréhensive par laquelle se substantialise le bien commun représente un danger pour la liberté du sujet libéral. L'exacerbation des idéologies totalitaires avancées au nom de la raison au cours du XX<sup>e</sup> siècle explique leur méfiance. Les néolibéraux craignent que la société en tant qu'entité supra-individuelle n'en vienne à opprimer l'individu au nom de la raison ou toute autre doctrine compréhensive. Ils entretiennent la peur que par ce moyen, la collectivité n'en vienne à réduire illégitimement l'espace de liberté de la personne morale. En somme, et pour recadrer la position des néolibéraux dans le cadre de notre recherche, ils se poseront en faux avec les nouveaux libéraux pour l'aspect holiste de l'organicisme relationnel par lequel se substantialise le bien commun et qui implique une plus grande intervention étatique afin de garantir que tous les individus soient positivement libres. Une telle perspective compromet, selon eux, le respect d'un espace d'autonomie suffisant pour que puisse se déployer la liberté individuelle.

Nous serons à même de constater dans les lignes qui suivent que la théorie de Hobhouse ne succombe pas aux critiques néolibérales de la perte d'autonomie individuelle et du non-respect du pluralisme moral que ces derniers imputent au nouveau libéralisme. Tout d'abord, l'organicisme relationnel du penseur social-libéral anglais cherche certes à dépasser la vision atomiste de la société. Cependant, décrire la conception organique de Hobhouse comme une conception holiste du même type que la pensée transcendante issue de la religion tiendrait d'une incompréhension profonde de sa pensée. Il est vrai qu'il élabore le concept d'organicisme relationnel pour envisager la société dans son ensemble afin de justifier l'intervention étatique au niveau de la collectivité. Pourtant, la considération de l'« ensemble » n'est pas basée sur une justification transcendante de la communauté, mais pose un regard immanent sur l'existence de la société. Hobhouse dira que la société n'est pas une entité flottant au dessus de leur tête, ou encore : « *Its life is their life, its well-beign or ill-fortune their well-beign or ill-fortune.* »<sup>154</sup>. L'organicisme relationnel se distingue également des théories du matérialisme historique issues de la théorie de Marx dans laquelle le rôle des individus paraît parfois futile dans la transformation des sociétés, comme si le corps social occupait un rôle primordial dans lequel l'action individuelle n'a que peu d'influence.

---

<sup>154</sup> Leonard Trelawny Hobhouse, *Liberalism*, London, Oxford University Press, 1971, p. 68.

Nous pourrions dire que l'organicisme relationnel de Hobhouse occupe une position médiane entre l'holisme et l'atomisme<sup>155</sup>. Hobhouse reconnaît l'existence complexe des sociétés dans lesquels les individus entretiennent des relations particulières. Ces relations sont néanmoins toutes influencées par l'environnement social dans lesquels elles se déploient. Ainsi, contrairement aux penseurs néolibéraux qui tendent à percevoir un rapport antagonique entre individu et collectivité, Hobhouse s'évertuera d'élaborer à travers la conception organique un paradigme permettant d'apprécier de manière complémentaire ces deux termes, sans que l'affirmation de l'un n'entraîne la destruction de l'autre. Cet effort de concilier l'existence de la collectivité et de l'individu est un trait marquant des penseurs du nouveau libéralisme anglais. Pour Hobhouse, il est indéniable, comme nous avons déjà pu le voir, que la vie des hommes est marquée par leur existence en société. La société a donc pour lui une existence bien réelle en tant qu'environnement dans lequel et par lequel les hommes existent. Cependant, la société est constituée d'individus et c'est à travers eux qu'elle existe.

La conception organique qui reconnaît le rapport complémentaire entre la société et l'individu, influencera grandement la compréhension qu'Hobhouse aura de la notion de bien commun. Nous avons déjà pu constater que, chez lui, le bien commun est composé de la réalisation de l'ensemble des individus. Le développement harmonieux de tous les individus est perçu comme un élément essentiel du libéralisme. Nous avons également pu voir que le conséquentialisme de Hobhouse avance une compréhension du bien commun qui considère l'intérêt des individus de manière non-agrégative contrairement à l'utilitarisme. Cela fait que pour Hobhouse, il serait injuste, ou contraire au bien commun, que l'on sacrifie les intérêts fondamentaux d'un individu au nom de l'intérêt social. Pour lui : « *Social well-being cannot be incompatible with individual well-being.* »<sup>156</sup>. L'affirmation de la collectivité et du bien commun ne se réalisent donc pas au détriment des individus. En d'autres termes, on ne pourrait à juste titre violer les droits fondamentaux d'une minorité pour satisfaire l'intérêt de la majorité.

---

<sup>155</sup> Avital Simhony et David Weinstein, *The New liberalism : Reconciling Liberty and Community*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 18.

<sup>156</sup> Leonard Trelawny Hobhouse, *op. cit.*, p. 60.

Au contraire, si Hobhouse place la réalisation de l'ensemble des individus au cœur de sa compréhension du bien commun, c'est qu'il considère que la reconnaissance de chaque personne morale est une donnée essentielle du bien-être social, ou inversement le bien-être du tout est assuré par le bien-être des unités qui le composent. Il ne faudrait surtout pas oublier que la notion de réalisation individuelle est une forme développementale de l'individualisme. Ce serait méconnaître les fondements de la théorie de Hobhouse que de ne point reconnaître la part d'individualisme qui confère toute sa libéralité à sa pensée. Il est vrai que le concept de réalisation individuelle porte en lui un certain perfectionnisme dans la mesure où il suggère une notion de progrès et d'amélioration comme base de l'intérêt individuel. En effet, ce concept postule que la finalité recherchée par chacun est celle d'une réalisation de son individualité et que la finalité énoncée par le bien commun est la poursuite de ce mouvement vers l'avant.

Pourtant, la compréhension hobhousienne de la réalisation individuelle ne conduit pas à l'anéantissement de l'autonomie de la personne morale par une augmentation excessive de la coercition et à un refus de reconnaître la pluralité des caractères. La notion de liberté positive, qui est implicite dans le concept développemental de la réalisation de l'individualité, ne conduit pas à la suppression d'un espace d'autonomie individuelle. Au contraire, pour Hobhouse la sphère d'autonomie est un élément essentiel à la réalisation individuelle et au développement de chacun.

Plusieurs éléments supportent l'affirmation précédente. Tout d'abord, la réalisation individuelle n'est pas un concept fixé dont la substance est prédéfinie. Hobhouse dira à ce propos : « [...] *the lines of possible development for each individual or, to use a more general phrase, for each constituent of the social order are not limited and fixed.* »<sup>157</sup>. Il est vrai que la notion de développement de l'individualité implique un certain perfectionnisme dans la mesure où il réclame un avancement ou un progrès dans la marche des hommes. Cependant, ce concept est ouvert à plusieurs conceptions de la réalisation. Hobhouse ne circonscrit donc pas l'idée de réalisation à une ligne unique et particulière. Cet élément est souligné par le propos de Weinstein lorsque ce dernier affirme : « *Of course, self-realization can come in many varieties. Claiming that good is self-realization and that it ought to be*

---

<sup>157</sup> *Ibid.*, p. 72.

*promoted leaves untouched what kind of self-realization we mean.* »<sup>158</sup>. La conception hobhousienne de la liberté positive, loin d'avoir les conséquences des théories monistes que critiquent les néolibéraux en imposant une conception univoque du bien conduisant à l'établissement du totalitarisme, peut se réaliser dans une multitude de formes correspondant au caractère et aux préférences de chacun.

Nous pourrions même affirmer que le concept de réalisation individuelle est en quelque sorte une célébration de la diversité des caractères et de la pluralité des individus au sein de la société. Pour Hobhouse la diversité des formes que peut prendre la réalisation des individualités constitue un enrichissement pour la société. Hobhouse soutiendra donc que :

*Under self-guidance individuals will diverge widely, and some of their eccentricities will be futile, others wasteful, others even painful and abhorrent to witness. But upon the whole, it is good that they should differ. Individuality is an element of well-being, and that not only because it is the necessary consequence of self-government, but because, after all allowances for waste, common life is fuller and richer for the multiplicity of types that it includes, and that go to enlarge the area of collective experience.*<sup>159</sup>

La liberté positive qui est promue au nom d'un bien commun est donc loin d'avoir pour conséquence l'imposition d'un cadre strict visant à restreindre la diversité des biens individuels. Non seulement l'autonomie morale du sujet libéral est perçue comme un élément essentiel de la réalisation individuelle dans lequel est atteint le bien-être de l'individu, le pluralisme qui en est la conséquence est considéré comme un élément participant au bien-être de la société dans son ensemble. La perspective adoptée par Hobhouse sur la nécessité de reconnaître l'importance d'une sphère d'autonomie individuelle et du pluralisme naît de la reconnaissance que la personnalité humaine se développe à partir de l'intérieur et croît d'une impulsion émanant de l'individu. Il affirmera à ce propos :

---

<sup>158</sup> David Weinstein, *Utilitarianism and the New Liberalism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 146.

<sup>159</sup> Leonard Trelawny Hobhouse, *op. cit.*, p. 60.

*Liberalism is the belief that society can safely be founded on this self-directing power of personality, that it is only on this foundation that a true community can be built, and that so established its foundations are so deep and so wide that there is no limit that we can place to the extend of the building.*<sup>160</sup>

Cette croyance en la capacité des individus à se gouverner eux-mêmes marque l'attachement inébranlable de Hobhouse à la tradition intellectuelle libérale. Ceci explique d'ailleurs pourquoi la promotion qu'il fait de l'avènement d'une conception positive de la liberté ne réclame pas l'extension immodérée de la coercition. En bon libéral, il comprend que la réalisation individuelle ne peut être imposée de l'extérieur et que la personnalité humaine et la moralité se développent de l'intérieur. Il affirmera en ce sens que : « *Compulsion may be necessary for the purposes of external order, but it adds nothing to the inward life that is the true being of a man. It even threatens it with loss of authority and infringes the sphere of its responsibility.* »<sup>161</sup>, et ajoutera que : « *the essential of control is that it should be self-control.* »<sup>162</sup>. L'extension de l'intervention étatique dont Hobhouse fait l'apologie ne vise pas à accroître le contrôle sur la vie des individus en restreignant leurs choix, mais vise à établir les meilleures conditions pour aider les individus à se réaliser. L'intervention de l'État a pour fonction d'assurer que l'individu « *can be placed under conditions in which it will flourish and expand.* »<sup>163</sup>. Il résume à merveille cette idée lorsqu'il soutient que :

*To try to form character by coercion is to destroy it in the making. Personality is not built up from without but grows from within, and the function of the outer order is not to create it but to provide for it the most, suitable conditions of growth [...] it is not possible to compel morality because morality is the act or character of a free agent, but that it is possible to create the conditions under which morality can develop, and among these not the least important is freedom from compulsion by others.*<sup>164</sup>

C'est pour ces raisons que Hobhouse exprime un attachement aux libertés individuelles que défendait le libéralisme classique et qu'il s'efforcera de les préserver. Les libertés personnelles, comme il les nomme, sont pour lui nécessaires afin d'assurer la liberté

<sup>160</sup> *Ibid.*, p. 66.

<sup>161</sup> *Ibid.*, p. 60.

<sup>162</sup> *Idem.*

<sup>163</sup> *Ibid.*, p. 66.

<sup>164</sup> *Ibid.*, p. 76.

des individus. Ils sont des moyens pour atteindre une fin. Pour lui, la protection des individus à travers les fonctions régaliennes (*night-watchman state*) constitue une condition essentielle au bien-être des individus dans la mesure où elle permet à chacun de développer son caractère propre, sa personnalité singulière sans tomber victime de la tyrannie d'autrui. Nous comprenons désormais mieux pourquoi la liberté positive de Hobhouse ne conduit pas à la suppression de la liberté négative classiquement défendue au sein du libéralisme. Une place d'importance est réservée à l'autonomie de la personne, et le pluralisme moral, loin d'être considéré comme un obstacle à éliminer, est envisagé comme un enrichissement pour l'ensemble de la collectivité.

### **3.2.2 Redistribution libérale et propriété**

Accusation : Restreindre la propriété des ressources économique conduit à la négation de la propriété que l'individu possède sur lui-même.

Comme nous avons déjà pu le souligner au chapitre 1, Hobhouse ne croit pas qu'une simple liberté négative prescrivant la non-interférence comme principe d'organisation de la société soit suffisante pour établir une réelle liberté pour l'ensemble des membres du corps social, particulièrement dans le domaine économique. Pour lui, les libertés personnelles sont d'une prime importance, car elles fournissent à l'individu les moyens de développer son caractère propre sans être contraint illégitimement par autrui. Pourtant, les libertés négatives garantissant une sphère d'autonomie nécessaire à la réalisation individuelle sont, aux yeux de Hobhouse, insuffisantes pour assurer à l'individu une liberté concrète et complète. La liberté personnelle n'est donc pas l'unique condition nécessaire à la réalisation individuelle; les ressources économiques et matérielles sont également envisagées par Hobhouse comme des conditions essentielles au développement de la personne humaine.

Le système de laissez-faire qui considère la propriété individuelle comme un absolu et qui refuse par le même fait à l'État d'intervenir pour redistribuer les ressources économiques d'un lieu où leur abondance est démesurée vers ceux qui en manquent cruellement empêcherait les plus pauvres de développer suffisamment leur individualité et

leur caractère donc d'atteindre la réalisation individuelle. Une distribution inéquitable des richesses prive ces individus de la possibilité du bien-être et prive du même coup la société d'un « stock » d'individus qui auraient pu contribuer positivement au progrès et au bien-être de la société. Ainsi, la théorie du nouveau libéral retourne contre ses détracteurs l'accusation de la perte de l'autonomie individuelle et du respect du pluralisme. Le laissez-faire d'un système capitaliste interdisant l'intervention économique de l'État crée manifestement de grandes inégalités et réduit une large portion de la population à un état de pauvreté qui les empêche d'être réellement autonomes et de poursuivre la réalisation de leur individualité.

*[...] experience goes to show that the wage of the average worker, as fixed by competition, is not and is not likely to become sufficient to cover all the fortunes and misfortunes of life, to provide for sickness, accident, unemployment and old age, in addition to the regular needs of an average family.<sup>165</sup>*

Nous comprenons pourquoi aux yeux de Hobhouse le libéralisme, qui est fondé sur l'impératif d'assurer une pleine liberté aux individus, s'accorde avec une intervention étatique visant à fournir aux moins bien nantis une aide minimale leur permettant de construire les bases d'une autonomie individuelle. Le libéralisme redistributif dont Hobhouse se fait le défenseur visera donc à fournir les conditions essentielles au bien-être des individus, aussi bien par une intervention de type régaliennne visant à assurer les libertés personnelles contre l'intrusion d'autrui que par une intervention de type providentielle visant à garantir les conditions nécessaires à l'autonomie matérielle de tous les individus.

Néanmoins, les néolibéraux rétorqueront que fournir les conditions matérielles nécessaires au développement de l'individualité implique une intervention redistributive de l'État ne respectant pas la propriété individuelle sur les ressources économique, ce qui en définitive conduira à la négation de la liberté personnelle. Pour les néolibéraux, l'utilisation de la propriété des plus fortunés pour assurer les conditions de la liberté matérielle des plus pauvres par une taxation redistributive prive certains de la pleine jouissance de leur propriété et les empêche donc de profiter pleinement de leur liberté. En d'autres termes, selon ces derniers, la liberté personnelle ne saurait exister sans une liberté économique absolue.

---

<sup>165</sup> *Ibid.*, p. 93.

Tout d'abord, en guise de défense de la théorie du libéralisme redistributif que Hobhouse a élaborée, il incombe de rappeler que la contrainte que ce dernier désire appliquer à la propriété n'est pas du même type que celle proposée par le socialisme. Hobhouse ne recommande pas l'abandon de la propriété privée et du système économique capitaliste. Comme nous l'avons déjà mentionné, Hobhouse cherche à la fois à respecter le principe de la justice économique qui reconnaît la part de la contribution individuelle dans la création de la richesse, tout en rendant à l'État, et par extension à la communauté, la part sociale qui est inhérente à la création de la richesse. Il soutiendra à ce propos :

*The distinction that I would claim for economic Liberalism is that it seeks to do justice to the social and individual factors in industry alike, as opposed to an abstract Socialism which emphasizes the one side and an abstract Individualism which leans its whole weight on the other.*<sup>166</sup>

Ainsi, la relation complémentaire entre individu et société de la conception organique qu'avance Hobhouse trouve une extension dans son appréhension de la propriété par sa reconnaissance à la fois des facteurs individuels et des facteurs sociaux impliqués dans la création de la richesse. C'est pourquoi il affirmera que :

*The ground problem in economics is not to destroy property, but to restore the social conception of property to its right place under conditions suitable to modern needs. This is not to be done by crude measures of redistribution, such as those of which we hear in ancient history. It is to be done by distinguishing the social from the individual factors in wealth, by bringing the elements of social wealth into public coffers, and by holding it at the disposal of society to administer to the prime needs of its members.*<sup>167</sup>

Hobhouse ne proposera donc pas de détruire la propriété capitaliste, mais sera d'avis qu'une taxation des grandes richesses est une intervention légitime de l'État dans la mesure où elle permet de restituer la part de la propriété revenant en droit à la société afin que ces surplus soient réorientés vers l'utilité commune, qui est constituée, comme nous le savons désormais, par la réalisation de l'ensemble des individualités. Ceci explique pourquoi Hobhouse ne cherchera pas à atteindre une égalité parfaite entre les individus comme certains tenants d'un égalitarisme intégral le prônent. Il ne s'opposera pas au fait qu'il puisse y avoir

---

<sup>166</sup> *Ibid.*, p. 108.

<sup>167</sup> *Ibid.*, p. 98.

des riches et des gens plus pauvres; c'est plutôt les excès situés aux deux extrêmes de la distribution des revenus qu'il souhaitera éliminer. Il n'est donc pas question pour lui de spolier les plus riches de leurs revenus et de transférer de manière inconsidérée ces surplus aux plus pauvres. Il n'est donc pas question de ravir aux individus le fruit de leur labeur. La taxation des grandes richesses vise à fournir à l'ensemble de la population la possibilité d'acquérir une autonomie financière et d'éviter que les aléas promis par une économie capitaliste laissée à elle-même ne privent l'individu des conditions matérielles essentielles à sa liberté. Il dira à ce propos : « *He would still have to labour to earn his own living. But he would have a basis to go upon, a substructure on which it would be possible for him to rear the fabric of a real sufficiency.* »<sup>168</sup>. Ainsi, la connexion transitive que les penseurs néolibéraux tentent d'établir entre taxation redistributive, socialisme et totalitarisme ne pourrait être valide dans le type de redistribution libérale que Hobhouse met de l'avant.

### 3.3 Extension du cadre nouveau libéral dans la réfutation des néolibéraux

Nous sommes à présent parvenus à l'étape d'extrapoler sur le cadre proposé par Hobhouse afin de consolider la réfutation de la position libertaire des nouveaux libéraux et de raffermir la position du libéralisme redistributif. Dans un premier temps, nous montrerons que le scepticisme des néolibéraux à l'égard d'une identification substantielle d'un bien commun peut conduire à un relativisme qui peut en définitive rendre difficile l'identification de règles sociales dont le libéralisme a toujours vu la nécessité. Nous verrons que l'adoption d'une conception absolue de la liberté et de la propriété que l'individu exerce sur lui-même et sur les ressources qu'il s'approprie ne peut être préservée chez les néolibéraux qu'au prix d'une contradiction concernant le rôle gendarme qu'il prête à l'État. Nous verrons que la position de Hobhouse qui accepte que la liberté sociale marche de pair avec la contrainte afin de concilier la liberté de l'un avec celle de tous offre un cadre normatif plus cohérent dans la mesure où il ne succombe pas à la contradiction qui affaiblit la position radicalement libertaire des néolibéraux. Le rôle de défense du droit de propriété de l'État gendarme implique une contrainte sur la propriété de soi comme le droit économique implique une

---

<sup>168</sup> *Ibid.*, p. 95.

contrainte sur la propriété des ressources économiques. Dans les deux cas, la contrainte à la propriété est justifiée par la nécessité d'assurer une liberté à l'ensemble des citoyens. C'est en ce sens que la théorie de Hobhouse constitue une forme d'utilitarisme, ou de conséquentialisme, non-agrégatif. Au dernier point, nous ajouterons du poids à cet argument en montrant que malgré l'apparence de neutralité de la fonction régaliennne, cette dernière demeure profondément redistributive. Ainsi, si l'on accepte cette affirmation, nous devons conclure que soit les deux fonctions régaliennes et providentielles doivent être abandonnées comme rôle de l'État en tant qu'interventions redistributives perfectionnistes et contraignantes, soit les deux doivent être simultanément conservées dans la mesure où leur nature redistributive est analogiquement souhaitable pour établir une théorie politico-morale à même d'assurer les conditions de liberté nécessaire au bien-être de chaque citoyen.

### **3.3.1 Liberté absolue, pluralisme et relativisme moral**

Malgré tous les efforts de Hobhouse pour satisfaire les exigences de la critique néolibérale afin de démontrer qu'un certain type de modèle redistributif peut s'accorder avec les principes constitutifs du libéralisme, il semble que leur position radicalement libertaire se montre en définitive irréconciliable avec la conception positive de la liberté que nous propose le penseur anglais. Les arguments utilisés par les néolibéraux pour discréditer la liberté positive établissent de rigides frontières excluant de manière catégorique une intervention redistributive de l'État visant à garantir les conditions matérielles nécessaires au bien-être de tous les citoyens. C'est par une exacerbation des concepts libertaires contenus dans le libéralisme qu'ils affronteront les partisans du social-libéralisme de Hobhouse. Ils mettront l'accent sur certains concepts (liberté négative, non-interférence, autonomie individuelle, propriété sur soi-même et sur les ressources économiques, individualisme et pluralisme moral) afin de lutter contre une redistribution dans laquelle ils voient le spectre d'une tyrannie liberticide.

Cette conception radicalisée des concepts libertaires provenant du libéralisme constitue à la fois la force et la faiblesse du néolibéralisme. L'appréciation absolue de la

liberté humaine, de la propriété de l'individu sur lui-même et du pluralisme fut certes un moyen efficace de s'opposer aux régimes totalitaires ayant émergé au XX<sup>e</sup> siècle. Cette conception possède une force rhétorique importante, car elle construit une appréciation du libéralisme basée sur une lecture radicale des éléments libertaires qui le composent afin d'antagoniser son rapport avec les régimes totalitaires. L'ère totalitaire a ainsi entraîné une modification du libéralisme en faveur de ses potentialités libertaires. Cependant, sur le plan théorique, cette radicalisation intellectuelle des concepts libertaires, et l'interprétation absolue de ces derniers pour mieux s'opposer à l'accroissement de l'intervention étatique contribue à affaiblir la position du néolibéralisme en fragilisant sa cohérence interne.

La difficulté qui menace la position du néolibéralisme est celle du relativisme moral auquel peut conduire l'interprétation absolue de la propriété, de la liberté et du pluralisme. La mise en exergue du respect de pluralisme à travers la défense d'une liberté individuelle comprise comme propriété absolue peut conduire à un relativisme moral. La position radicalement libertaire qu'empruntent les néolibéraux ouvre la porte à un glissement vers un relativisme rendant quasi impossible l'identification des règles du vivre ensemble. Le scepticisme des néolibéraux quant à la possibilité d'identifier un étalon commun et leur obstination à ne pas vouloir formuler en des termes positifs la substance du bien commun, fait planer le risque que même la défense de la liberté individuelle dont ils font la promotion soit regardée comme appartenant à une morale particulière et défendant des valeurs relatives. Si l'individu doit être maître de ses choix et ne doit pas être soumis à une moralité positive et compréhensive qui n'est pas la sienne, pourquoi adopterait-il un cadre lui interdisant de violer le droit des autres individus? N'est-ce pas qu'une liberté absolue de l'individu lui permettrait de refuser une liberté équivalente à un autre individu? Si l'on affirme que l'individu doit être l'ultime souverain de ses actions et doit jouir d'une autonomie morale entière, qu'est-ce qui contraint chacun à respecter une autonomie équivalente pour l'autre, pourquoi l'individu se conformerait-il au principe de non-interférence? Si la propriété que l'individu possède sur sa personne est absolue, pourquoi devrait-elle être contrainte par la nécessité de respecter la propriété que les autres possèdent sur la leur?

Ultimement, l'affirmation d'une liberté individuelle absolue renferme la possibilité d'une dégringolade logique dans laquelle la liberté individuelle viendrait à se nier elle-même.

L'argument de la régression à l'absurde peut ainsi être mis de l'avant pour illustrer de façon rhétorique la faiblesse d'une telle position. La conséquence logique d'une liberté pure et absolue, ne conduit pas à la morale libertaire, mais bien à l'amoralité du libertin<sup>169</sup>. Ainsi, en exacerbant leur lecture de la liberté individuelle et en la présentant comme un absolu les néolibéraux se trouvent confrontés à un paradoxe : si l'individu est souverain de sa personne, de ses choix, de ses actes, et que chacun doit être absolu maître de sa conscience, il n'est pas évident que les individus se reconnaîtront mutuellement ce droit. La conséquence radicale à laquelle conduit l'exacerbation à l'extrême des principes libertaires aboutirait à la négation même du type de liberté que les néolibéraux prétendent défendre. Il est bien certain que la régression à l'absurde du relativisme que peut entraîner la position cherchant à faire de l'individu l'ultime unité de l'assentiment morale n'est pas prônée par les auteurs néolibéraux, mais elle semble tout de même être implicite dans leur théorie comme potentialité.

Dans l'introduction de son ouvrage sur Berlin, Gray soulignera en ce sens que : « *If ultimate values are incommensurable, and no ranking among them is uniquely rational, or more rational than any other, what could warrant giving special weight to negative freedom?* »<sup>170</sup>. En effet, dans l'antiperfectionnisme à la Berlin, il est impossible de concilier les cadres moraux, les valeurs et les conceptions du bien que les individus possèdent de par leur incommensurabilité. Alors, pourquoi devrions-nous choisir le système de la liberté négative et de la non-interférence mutuelle comme règle du vivre-ensemble? Catherine Audard posera une critique similaire en affirmant que : « Le scepticisme de Berlin, utile pour résister au dogmatisme et éviter de faire de la liberté une fin en soi, risque néanmoins de le conduire au relativisme et de ne pas lui permettre de voir la place de l'individualité comme valeur centrale et positive dans le libéralisme [...] »<sup>171</sup>.

Ce qui semble plus évident dans la théorie de Berlin est également présent dans la théorie des autres néolibéraux. Même si le scepticisme est moins perceptible dans les théories de Hayek et de Nozick par le ton dogmatique et doctrinaire de leurs théories, ils ne sont, sur ce point, pas en reste. Hayek soutiendra que la décision morale ne peut être considérée que

<sup>169</sup> Pour un exposé de la morale libertine voir Marquis de Sade *Philosophie dans le boudoir* ou *Les infortunes de la vertu*.

<sup>170</sup> John Gray, *Isaiah Berlin*, Princeton, Princeton University Press, 1996, p. 37.

<sup>171</sup> Catherine Audard, *Qu'est-ce que le libéralisme?*, Paris, Gallimard, 2009, p. 370.

par l'entremise d'un jugement individuel puisque pour lui, la « société », la « communauté » ne réfléchissent pas; seuls les individus prennent des décisions selon la conception de l'individualisme méthodologique. C'est pourquoi, pour ce dernier, les concepts de bien commun et de justice sociale ne font que cacher la conception particulière de certaines personnes en imposant une morale qui accordera inévitablement une priorité lexicale à certaines valeurs pouvant toujours entrer en conflit avec la moralité de certains individus<sup>172</sup>. Si l'on soutient que toute identification du bien commun conduit à une priorisation lexicale auquel procèdera un autre individu selon ses préférences particulières, comment parvenir à l'identification de certaines règles auxquels tous les individus devront se soumettre?

La théorie libertarienne de Nozick est également susceptible de tomber victime de la régression à l'infini du relativisme par l'acception d'une propriété intégrale de l'individu sur lui-même. Si l'individu, en tant que propriétaire de lui-même, est le seul à pouvoir choisir pour sa personne, il ne va pas de soi que l'individu choisira de respecter une propriété équivalente pour l'autre. Pourquoi devrait-il accepter le droit des autres comme « contrainte périphérique » à son action? Nozick dit : « *My property rights in my knife allow me to leave it where I will, but not in your chest.* »<sup>173</sup>. Nous pourrions légitimement demander : pourquoi serais-je contraint de ne point le faire? Me priver d'enfoncer mon couteau dans la poitrine d'un autre individu ne serait pas en quelque sorte me priver d'une part de ma liberté, de ne m'accorder qu'une « propriété partielle » de ma personne pour employer les termes mêmes de Nozick.

Il est bien évident que les auteurs néolibéraux ne prônent pas le chemin absurde de l'amoralité politique. Ils affirmeront plutôt, haut et fort, leur attachement à la liberté de chaque individu. Les néolibéraux soutiendront que la régression à l'absurde de la liberté tient du sophisme dans la mesure où ils cherchent à protéger la liberté de tous les individus. Mais il y a un pas d'importance de posé entre l'affirmation de la liberté de l'individu et la nécessité morale de respecter une égale liberté pour autrui. L'observation objective que l'humain est un être libre de par la capacité morale qu'il possède est en ce sens bien distinct du jugement moral subjectif souhaitant faire de chacun l'arbitre de ses choix. C'est en ce sens que la

<sup>172</sup> Friedrich Hayek, *The Road to Serfdom*, New-York, Routledge, 2006, p. 60 et 233.

<sup>173</sup> Robert Nozick, *Anarchy, State and Utopia*, Oxford, Blackwell, 1974, p. 171.

prétention des néolibéraux à avoir élaboré une théorie neutre à même de dépasser le dilemme du pluralisme est frappée d'incohérence. L'axiome de la propriété initiale possédée par un individu sur lui-même est couplé d'un second axiome nécessaire qui est celui de reconnaissance d'une propriété équivalente pour les autres individus. Le néolibéralisme n'est pas qu'une observation que l'homme est un être libre par la capacité qu'il a de choisir, mais affirme plutôt comme prémisse que chacun devrait être propriétaire de ses choix.

Il s'est avéré utile de mettre en évidence cette potentialité de l'affirmation radicale de la liberté individuelle afin de démontrer qu'une acceptation conséquente du pluralisme et d'une vision intégrale de la liberté ne conduit pas à l'État décrit par les néolibéraux, mais bien à celui d'une anarchie, d'un état de nature, un état où chacun est l'ultime souverain de sa personne, ce que nous pourrions appeler l'« égocratie ». Par cette considération, nous pouvons constater que, loin d'être absolue, la liberté individuelle dont ils font la promotion est en réalité limitée par une considération pour la liberté d'autrui. La liberté individuelle n'est donc pas autoréférentielle en tant que bien purement individuel, mais elle est affirmée en considération de la liberté de l'ensemble des individus.

La radicalité de la critique néolibérale pour exclure la possibilité d'une intervention économique de l'État, par l'exacerbation de certains concepts tels que la liberté individuelle, la propriété privée, le pluralisme, l'anti-perfectionnisme, le scepticisme, etc., fut d'une efficacité redoutable pour lutter contre une intervention étatique excessive. Cependant en appliquant avec une radicalité similaire le cadre qu'elle propose à l'ensemble des règles sociales (notamment les libertés personnelles et les droits de l'homme), nous constatons avec plus de clarté le glissement vers l'absurdité du relativisme qui les menace. La critique qu'ils adressent à l'intervention économique de l'État pourrait être retournée contre eux-mêmes dans le domaine politique. La question devient alors : pourquoi restreindre la propriété que l'individu possède sur lui-même sur le plan sociopolitique avec la protection des libertés personnelles, alors qu'il faudrait exclure d'entrée de jeu la limitation de la propriété que l'individu exerce sur les ressources économiques tombées en sa possession? Pourquoi défendre les droits de propriété et refuser de garantir des droits sociaux? Pourquoi politiquement la liberté devrait-elle être celle de la contrainte civilisationnelle alors que sur le plan économique la spontanéité de l'ordre naturel devrait être conservée?

### 3.3.2 Libéralisme et contrainte nécessaire

En appliquant avec la même radicalité à la sphère politique et sociolégale, les concepts qu'utilisent les néolibéraux pour discréditer l'extension redistributive de l'État dans la sphère économique, nous contraignons ces derniers à modérer leur position afin de ne pas tomber dans l'abîme promis par une interprétation absolue de la propriété, de la liberté et du pluralisme. Ce faisant nous rejoignons une des idées principales que Hobhouse cherche à mettre de l'avant dans *Liberalism* soit que la liberté implique nécessairement la contrainte. Ce n'est pas dire que plus de contraintes il y aura, plus les hommes seront libres; mais bien que la liberté dans l'état de société est intimement liée, voir codépendante de l'acceptation d'une limite à la liberté. L'acharnement avec lequel les penseurs libertaires discréditent l'accroissement de la contrainte économique, nous pousse, comme Hobhouse fut amené à le faire à son époque, à insister sur le fait que la liberté de tous les individus ne peut être réalisée que par l'instauration d'une contrainte visant à garantir à chacun cette même liberté. Hobhouse s'efforcera de démontrer que : « *there is no intrinsic and inevitable conflict between liberty and compulsion, but at bottom a mutual need.* »<sup>174</sup>.

Nous avons déjà pu mentionner au passage comment Hobhouse fait la distinction entre une liberté non sociale pour laquelle l'individu est habilité à faire ce que bon lui semble et une liberté sociale impliquant nécessairement un certain niveau de contrainte. Selon le penseur anglais, l'existence de l'homme en société contraint ce dernier à accepter certaines règles limitant le possible de ses actions. En d'autres termes, l'indiscutable nature sociale de l'homme implique qu'une défense de la liberté individuelle dans l'état civil, doit nécessairement trouver un point d'équilibre permettant à tous les individus d'atteindre la liberté par une acceptation commune de la contrainte. Cela implique que pour assurer la liberté de tous, la liberté ne saurait être absolue. Ainsi, contrairement à l'atomisme qui entretient la nostalgie d'une liberté pure, absolue, originelle et naturelle, l'organicisme relationnel permet de prendre simultanément l'existence de l'individu et son déploiement dans un contexte social, ce qui impose une limite normative à l'utilisation du concept de

---

<sup>174</sup> Leonard Trelawny Hobhouse, *Liberalism*, London, Oxford University Press, 1971, p. 78.

liberté. Ce paradigme évite donc de tomber dans l'absurde spirale relativiste qu'entraîne la défense d'une liberté autoréférentielle et absolue.

Hobhouse soulignera en ce sens : « *There is scope abundant for Liberalism and illiberalism in personal conduct.* »<sup>175</sup>. Pour lui, assurer la liberté de l'un c'est imposer une contrainte à la liberté de l'autre. « *Thus a religious body is not, properly speaking, free to march in procession through the streets unless people of a different religion are restrained from pelting the procession with stones and pursuing it with insolence.* »<sup>176</sup>. Et ce qui est vrai de la contrainte visant à assurer la liberté personnelle est également vrai pour la contrainte visant à assurer la liberté et l'autonomie matérielle des individus. Il soutiendra donc que « *For here [economic liberalism], as elsewhere, liberty implies control.* »<sup>177</sup>.

Hobhouse arrivera à la conclusion que tout ordre social repose sur une reconnaissance qu'un certain niveau de contrainte s'impose afin d'assurer un développement libre et harmonieux des individus composant le corps social. Le problème n'est donc pas tant la contrainte, mais bien de savoir si la contrainte constitue un moyen efficace d'atteindre la finalité que nous avons dû par nécessité identifier, soit, dans l'interprétation du discours de Hobhouse, un bien commun constitué par la réalisation de tous les individus.

Avant d'aller plus loin, il importe de rappeler ici que les néolibéraux ne soutiennent pas l'abolition de toute intervention étatique pour que tous soient absolument libres et qu'un pluralisme absolu puisse exister. L'axiome d'une liberté pour tous qui était nécessairement lié à la liberté de l'un et qui imposait l'aspect à la fois positif et contraignant de la morale libertaire trouve une extension pratique dans la promotion que les néolibéraux font de l'État gendarme. Malgré leur apologie d'une liberté complète et absolue dans la sphère économique, ils reconnaissent eux-mêmes la nécessité de la contrainte. Berlin dira que les hommes doivent parvenir à une entente sur le niveau de contrainte<sup>178</sup>. Hayek reconnaîtra également cette nécessité de parvenir à un accord sur les règles du vivre ensemble<sup>179</sup>. Même

---

<sup>175</sup> *Ibid.*, p. 63.

<sup>176</sup> *Ibid.*, p. 77.

<sup>177</sup> *Ibid.*, p. 108.

<sup>178</sup> Isaiah Berlin, *Four Essays on Liberty*, Oxford, Oxford University Press, 1969, p. 127.

<sup>179</sup> Friedrich Hayek, *op. cit.*, p. 36.

si Nozick présente le contrat incarné par l'État sur un modèle de *protective association*<sup>180</sup>, il postule tout de même que les gens adhèreraient à une forme d'État chargé de protéger la propriété qu'ils exercent sur eux-mêmes et sur les biens économiques qu'ils ont acquis.

Le néolibéralisme est obligé d'assumer l'aspect contradictoire de ses fondements en acceptant qu'une liberté ne peut être matérialisée que suite à une limitation de la liberté. Il est placé devant la contradiction inhérente à la radicalisation de sa position : le désir d'émanciper l'homme des contraintes à son autodétermination et la nécessité de mettre certaines limites à la liberté individuelle afin que tous puissent en jouir. Ils sont poussés à accepter que la liberté individuelle et la propriété exercée par la personne morale sur elle-même ne pourraient être considérées en des termes absolus, mais doivent être limitées.

C'est pourquoi le type d'État dont les néolibéraux feront la promotion n'est pas celui d'un « non-État » par lequel la liberté des individus pourrait être pleine et entière. À ce propos, Bruno Amable soutiendra que « *The idea that neo-liberal capitalism is amoral or even immoral and that it is adverse to regulation is erroneous.* »<sup>181</sup>. Le néolibéralisme ne conduit pas à l'effacement complet du rôle de l'État en tant qu'outils de la liberté. Sous le néolibéralisme, l'État ne se retire pas en tout et pour tout, il ne cesse pas d'exister en donnant une liberté absolue aux individus. Au contraire, il suggère une modification de son rôle. Ils souhaitent voir les fonctions providentielles disparaître au profit d'un retour aux fonctions gendarme de l'État régalien. Le type minimal d'État qu'ils encouragent, ne consiste pas à réduire l'ensemble des interventions étatiques, mais bien de recentrer et de circonscrire ces interventions aux fonctions prescrites par la conception négative de la liberté et du principe de non-interférence. Le rôle gendarme de l'État se limitera à assurer la paix et l'ordre en protégeant les droits de propriété que chacun exerce sur sa personne et ses biens. Ainsi, contrairement à leur prétention de départ, ou du moins l'impression que peut laisser leur amplification de l'importance des concepts libertaires, les néolibéraux acceptent que la liberté et la propriété de l'individu ne puissent être défendues en des termes absolus. Ils acceptent la

<sup>180</sup> Robert Nozick, *op. cit.*, p. 13.

<sup>181</sup> Bruno Amable, « *Morals and Politics in the Ideology of Neo-liberalism* », *Socio-Economic Review*, vol. 9, n° 1 (Janvier 2011), p. 27.

contrainte traditionnellement reconnue au sein du libéralisme soit celle accordant un rôle de gendarme à l'État à travers les institutions policière, militaire et juridique.

Comme pour exacerber le paradoxe de leur théorie, ce n'est pas uniquement à travers les fonctions d'un État gendarme afféré à défendre la liberté négative que les auteurs néolibéraux accepteront une limitation de la liberté et de la propriété. De manière plus surprenante, ils accepteront tous certaines limites à l'exercice de la propriété de ressources matérielles externes, c'est-à-dire des « contraintes économiques ». Notre omission d'avoir traité directement des éléments redistributifs des théories des penseurs néolibéraux ne visait pas à induire le lecteur dans l'erreur en présentant une vision unidimensionnelle de ce courant. Nous voulions présenter les limites que les penseurs du néolibéralisme imposaient en dernière instance à la propriété et au marché afin de mieux mettre en évidence le caractère paradoxal qu'occupent ces « limites » à l'intérieur de leur pensée.

Hayek recommandera l'intervention étatique dans le cas des monopoles naturels et acceptera la nécessité de l'État à prendre un rôle actif afin d'établir les conditions nécessaires au maintien de l'économie de marché et de la concurrence. Hayek recommandera également une assistance étatique pour les individus victimes d'un dénuement économique extrême<sup>182</sup>. Aussi contradictoire avec les prémisses de sa théorie que cela puisse paraître, Hayek soutient en dernière analyse, une certaine forme de redistribution. Pour cette raison, certains auteurs distingueront Hayek des autres penseurs plus libertaires de la mouvance néolibérale, en décrivant son libéralisme comme un ultralibéralisme, plus modéré et plus prêt des libéraux classiques. Mais, même si Hayek peut sembler moins radical que d'autres penseurs libertaires pour son acception plus souple de l'intervention redistributive, il n'en demeure pas moins sujet à la contradiction libertaire qui présente la liberté individuelle comme un absolu et finit par accepter une place d'importance à l'intervention de l'État, et ce jusqu'à reconnaître la nécessité d'offrir un filet de sécurité contre les cas d'extrême pauvreté. Giroux reconnaît également l'aspect contradictoire de l'acceptation hayekienne de l'intervention « sociale » de l'État lorsqu'elle affirme :

---

<sup>182</sup> Friedrich Hayek, *op. cit.*, p. 37-39.

*En effet, une telle conception de " l'ordre politique d'un peuple libre" (Hayek, 1983) s'inscrit clairement en contradiction avec la politique interventionniste que la reconnaissance de la nécessité d'un système de revenu minimal garanti implique. Dans le contexte de l'hyperlibéralisme hayékien, une politique, même minimale, de redistribution perturberait l'ordre du marché [...]*<sup>183</sup>

À côté de la théorie de l'hyperlibéralisme hayekien, la version libertarienne de Nozick pourrait paraître plus hostile à la redistribution de par la radicalité avec laquelle elle postule le droit de propriété absolue possédé par l'homme sur lui-même et sur les fruits de son activité économique. La promotion d'une justice commutative basée sur des échanges volontaires encadrés dans un système de droit de propriété semble difficilement conciliable avec un schème redistributif visant à corriger le résultat d'accords volontaires entre des individus libres. Pourtant, Nozick ajoute un quatrième principe aux règles de l'habilitation (acquisition, transfert et rectification) de sa justice commutative, soit celui qu'il nomme le *lockean proviso*. Nozick affirmera : « *to violate the proviso by making the situation of others worse than their baseline situation.* »<sup>184</sup>. En reprenant, à son compte l'idée de Locke que l'appropriation d'une ressource économique ne doit pas priver un autre individu d'avoir accès à des ressources et d'aussi bonnes qualités, Nozick suggère qu'un individu ne pourrait être dans une situation pire que celle dans laquelle il se trouverait si l'appropriation d'autrui n'existait pas. Pour illustrer ce qu'il inclut comme violant le concept du *lockean proviso*, il dit :

*This unfortunate circumstance, admittedly no fault of his, brings into operation the Lockean proviso and limits his property rights. Similarly, an owner's property right in the only island in an area does not allow him to order a castaway from a shipwreck off his island as a trespasser, for this would violate the Lockean proviso.*<sup>185</sup>

Nozick accepte donc, comme Hayek, que le droit de propriété et la liberté économique ne pourraient être absolus. De manière tout aussi contradictoire, Nozick reconnaît qu'il existe des situations où l'État serait habilité à imposer une contrainte à l'étendue de la propriété afin que chacun puisse avoir accès à des ressources en quantité suffisante et d'une qualité équivalente. Barry fait en ce sens remarquer que :

<sup>183</sup> France Giroux, « Les incohérences d'un libéralisme exacerbé », *Politique*, n° 9 (1986), p. 107.

<sup>184</sup> Robert Nozick, *op. cit.*, p. 180.

<sup>185</sup> *Idem.*

*Nozick suggests that what he calls the 'Lockean proviso' should operate as a restraint or limitation on what a person may legitimately appropriate. This means that there is some 'base-line' which establishes a position of economic well-being for persons which an otherwise legitimate appropriation (one which is not a product of force or fraud) may not disturb.*<sup>186</sup>

C'est pourquoi Barry tombera d'accord avec nous, en soulignant comment, en dernier lieu, la position des néolibéraux, aussi bien pour Hayek que pour Nozick, est frappée d'incohérence si l'on met en perspective leurs prémisses libertaires avec les conclusions contraignantes et « interventionnistes » de leurs théories. Barry affirmera que :

*Both Hayek and Nozick are saying that the owner [d'un puit] should not be permitted to charge a monopoly price but only a 'reasonable' price [...] The implication of Nozick, which occurs elsewhere in Anarchy, State and Utopia, seems to be that there is some 'just' price for a good which does not involve exploitation; but this is wholly alien to the tradition in which Nozick claims to be writing.*<sup>187</sup>

Nous avons pu constater qu'un pas d'importance est franchi, sur le plan de la normativité, entre l'affirmation de la liberté individuelle et de la propriété sur soi-même, et la reconnaissance d'une nécessité d'assurer une liberté équivalente pour tous les individus. En confrontant les néolibéraux au risque relativiste qui guette toute théorie fondée sur une exacerbation des concepts libertaires, nous avons pu les mettre face à la contradiction de leur position en montrant que même la règle de la non-interférence déduite de leur conception négative de la liberté oblige à refuser un pluralisme moral pur et les contraint à adopter une appréciation limitée de la liberté et de la propriété de l'individu sur lui-même. Nous avons exposé que, même pour les néolibéraux, la contrainte est présentée comme une nécessité aussi bien dans le domaine politico-légal que dans la sphère économique. Malgré leur désir d'établir une théorie politique accordant une place centrale à la protection de la liberté individuelle, nous avons été à même de constater que cette liberté doit être assurée à tous les individus, ce qui implique que la liberté ne pourrait être absolue. Le postulat fort d'une propriété absolue de l'individu sur lui-même, qu'il soit déduit de l'individualisme méthodologique hayekien ou d'un droit « naturel » de type nozickien, doit être tempéré au prix de l'acceptation paradoxale que cette liberté possède une valeur positive intrinsèque qui

<sup>186</sup> Norman Barry, « The New Liberalism », *British Journal of Political Science*, vol. 13, n° 1 (janvier 1983), p. 112.

<sup>187</sup> *Idem.*

doit être assurée à tous les citoyens et réclame donc une contrainte. La position paradoxale dans laquelle se trouvent les néolibéraux nous permet de parvenir à une conclusion d'importance concernant tout cadre normatif se réclamant de la tradition intellectuelle libérale et du système de droit qu'il recommande : la liberté sociale ne pourrait être absolue et est codépendante d'un système de contraintes articulé pour la défense des droits de tous les individus.

L'avantage de la théorie de l'organicisme relationnel de Hobhouse est d'embrasser à la fois l'existence de l'individu et de la société, dans un paradigme unique permettant de ne pas tomber dans une interprétation antagonique du rapport entre l'un et le collectif. La théorie du nouveau libéral ne partant pas avec la prémisse d'un individualisme atomiste, elle ne succombe pas à la contraction à laquelle font face les néolibéraux en faisant de prime abord l'apologie d'une liberté absolue qu'ils viendront par la suite limiter. En acceptant à prime abords que l'existence de l'individu se déploie dans un environnement social, et que son bien est intimement lié de manière organique dans les relations qu'il entretient avec les autres individus, Hobhouse est en mesure d'identifier un bien commun capable de reconnaître le rapport complémentaire entre liberté de l'un et la contrainte nécessaire afin d'assurer une liberté pour tous. Hobhouse ne dit donc pas que plus l'homme sera dans les fers plus il sera libre, car nous avons vu comment il juge important la sphère d'autonomie et les libertés personnelles accordées à l'individu; mais plutôt, qu'une vision exacerbée de la liberté individuelle et une conception absolue de la propriété de l'individu sur lui-même ne peuvent être à la base d'une conception sociale de la liberté individuelle. La citation de Hobhouse que nous avons inscrite en exergue de notre recherche prend ici tout son sens. La liberté du sujet individuel est certes un élément de prime importance, mais elle doit nécessairement être limitée pour ne pas que sa propre exubérance nuise à la liberté d'autrui. Et selon le penseur anglais, exubérée cette liberté peut l'être lorsqu'elle empiète sur les libertés personnelles d'autrui, exubérée cette liberté peut l'être lorsqu'elle monopolise une opulence et prive autrui d'une décente subsistance.

### 3.3.3 Redistributivité libérale

Si Hobhouse s'acharne à ce point à démontrer que la liberté personnelle traditionnellement reconnue dans le libéralisme nécessite une contrainte, aussi bien théorique que pratique, afin que tous les individus puissent en jouir, c'est qu'il souhaite faire comprendre que le raisonnement en faveur de contraintes et d'interventions économiques est d'une nature similaire. Les fonctions de gendarme et d'assistance socio-économique de l'État sont semblables dans la mesure où tous deux imposent des limites à la propriété individuelle afin d'assurer les conditions nécessaires à la liberté personnelle et matérielle de tous les individus. Si le rôle de l'État libéral est d'assurer à tous les individus la liberté, en tant que capacités à atteindre la réalisation individuelle, et que la réalisation individuelle nécessite des conditions formelles (droit négatif classique/libertés personnelles) et matérielles (droit positif/économiques/sociaux) pour se déployer, rien n'interdit de procéder à une intervention dans un cas comme dans l'autre puisque les deux fonctions procèdent d'un même mouvement. Ainsi, la défense des droits sociaux est conçue comme une extension logique du droit hérité du libéralisme classique et du principe libéral visant à accorder les conditions de la liberté à tous les individus. L'intervention de l'État est analogue dans les deux cas dans la mesure où elle vise à fournir à tous les individus les conditions essentielles à la réalisation de leurs individualités.

En regardant le droit individuel comme une condition essentielle à la liberté qui est garantie par l'action contraignante de la société à travers l'État, et non comme un attribut naturel de l'homme, nous sommes mieux à même de voir le caractère positif de la fonction régaliennne et de l'État gendarme qui est de garantir l'autonomie morale du sujet libéral. L'État a pour tâche positive d'assurer que chaque individu pourra jouir d'une liberté suffisante pour réaliser son individualité. En montrant que le rôle gendarme de l'État confère à ce dernier une fonction interventionniste visant à positivement garantir à tous les individus une condition essentielle à leur liberté, soit celle d'une jouissance d'une sphère d'autonomie personnelle, nous pouvons voir comment une telle fonction est semblable à la fonction d'assistance socio-économique. Cet élément nous permet d'arriver à la constatation que la

fonction régaliennne est également redistributive dans la mesure où elle vise à garantir certaines conditions de la liberté à l'ensemble des citoyens.

Nous avons jusqu'à présent compris la redistribution dans son sens conventionnel, comme un processus social dans lequel l'État procède à un transfert de ressources économiques d'un individu, ou un groupe d'individus, vers un autre. Nous étendrons à présent le concept de redistribution, à une redistribution des conditions de la liberté, ce qui inclut à la fois les droits personnels et les droits dits sociaux visant à défendre respectivement la liberté politique et la liberté économique de chaque individu. Nous pouvons en ce sens affirmer que la redistributivité l'ensemble des institutions de l'État libéral : aussi bien la fonction régaliennne que providentielle. Ainsi, comme dernier argument visant à consolider la thèse selon laquelle le libéralisme permet une redistribution des richesses, nous avancerons que la redistributivité anime l'esprit du libéralisme jusqu'à être manifeste dans le rôle gendarme dont la légitimité est reconnue par l'ensemble des penseurs libéraux. Le lien intrinsèque qui est établi entre ces deux fonctions a pour conséquence de les lier dans un commun dessein : si les raisons sont suffisantes pour interdire à l'État une intervention socio-économique pour cause de sa redistributivité, par analogie, nous devrions refuser une intervention socio-politique en raison de sa redistributivité. Inversement, si nous acceptons la fonction de gendarme de l'État, nous devons convenir, par analogie, que les raisons sont insuffisantes pour interdire l'intervention socio-économique

Cette proposition a de quoi faire sourciller notre interprétation conventionnelle de la redistribution, ce que les penseurs du néolibéralisme s'empresseront de recycler à la faveur de leur position libertaire. Déjà, nous entendons Nozick répliquer que : « *Returning stolen money or compensating for violations of rights are not redistributive reasons.* »<sup>188</sup>. Nozick soutient que l'intervention régaliennne de l'État n'est pas une action redistributive dans la mesure où elle ne vise qu'à restituer la propriété que possédait quelqu'un avant qu'on la lui vole. Ce n'est donc pas, à ses yeux, un transfert dans les possessions, mais plutôt une rectification d'une faute commise à l'égard des règles de l'habilitation. Nous convenons avec Nozick que la restitution d'un objet volé à son propriétaire légitime ne constitue pas réellement une redistribution dans le sens où le transfert n'est que rectificateur.

---

<sup>188</sup> Robert Nozick, *Anarchy, State and Utopia*, Oxford, Blackwell, 1974, p. 27.

La redistribution que nous voyons se déployer dans cette intervention de l'État est celle qui permet à l'individu dont la propriété fut volée d'avoir la capacité de jouir de sa propriété, ou encore d'être protégé contre de futures atteintes à celle-ci. Cette intervention rectificatrice est redistributive dans le sens où elle garantit la possibilité, la capacité à quelqu'un de jouir d'une propriété sur ce qu'il possède, capacité qu'il n'aurait probablement pas sans l'aide de l'État. Ou pour dire autrement, elle assure la condition essentielle de la liberté qui est celle de jouir d'une autonomie individuelle qui passe par la protection de sa propre personne et de ses biens. C'est en ce sens que le droit tel que défendu par le libéralisme classique est redistributif : il garantit à chacun la possession sur sa personne et sur ses biens, c'est-à-dire qu'il garantit à tous les individus la condition essentielle de la liberté, soit celle d'une jouissance d'une sphère d'autonomie protégée des intrusions illégitimes d'autrui. Ainsi, dans la perspective proposée par Hobhouse le droit du libéralisme qui a pour fonction de défendre les libertés personnelles, n'est pas qu'un droit abstrait et formel, ce droit incarne la garanti que l'État interviendra pour éviter de telles infractions, car l'espace d'autonomie individuelle est considérée comme une condition essentielle à la réalisation de l'individu, donc à sa liberté.

L'élément de redistributivité que l'on trouve dans la protection des libertés personnelles de l'État gendarme provient de l'universalisation du droit qui est accordé à chaque individu et de l'impératif pour l'État d'assurer le droit de tout un chacun. L'idée de la défense des droits fondamentaux et universels dont l'État libéral se fait l'apôtre ne pourrait être matérialisée sans une intervention constante de l'État afin de préserver l'individu contre des formes illégitimes de pouvoir qui pourraient le priver de son autonomie morale, de sa liberté. Abolissez l'intervention libérale de l'État gendarme (police, armée, système judiciaire) et nous verrons bien comment seront distribuées parmi les individus les capacités à faire respecter son droit de propriété sur sa personne : il est probable que ce soit de façon bien inégale. Le droit n'est rien sans la capacité à le défendre, il n'est qu'une fragile idée, un espoir si vulnérable face à la force de l'opresseur, un bruit si vite étouffé dans les tréfonds de l'état de nature. C'est en ce sens que le libéralisme prétend faire passer l'homme de l'état de nature à l'état de société : plus qu'une simple universalisation abstraite de droit de propriété, le libéralisme cherche à fournir à chacun les moyens de jouir de cette propriété.

Dans l'état de nature (là où le droit de chacun n'est pas reconnu et défendu) l'individu ou le groupe le plus fort impose sa volonté à celui à qui les moyens de se défendre font défaut. Le passage à l'état de société dans la pensée libérale, implique la neutralisation de la possibilité que le plus fort ou le plus rusé opprime le plus faible. C'est en ce sens que l'État libéral établit une égalité entre les individus, en fournissant à chacun les moyens d'être protégé contre les infractions faites à son droit.

Non seulement le droit libéral impose la contrainte morale de respecter la propriété d'autrui, il déploie comme une nécessité pratique des institutions chargées de faire concrètement respecter ce droit pour l'ensemble des citoyens est c'est en ce sens que chacun bénéficie de la possibilité de jouir de sa liberté. De manière évidente, l'État libéral est habilité à taxer les individus afin d'assurer le financement de la fonction protectrice de l'État gendarme. L'État libéral pourra ainsi saisir en bon droit une partie de la richesse appartenant à certains individus afin de fournir une protection à l'ensemble des citoyens. Et il est intéressant de mentionner, avant d'entreprendre notre conclusion, que l'universalisation du droit, à laquelle procède le libéralisme, prescrit à l'État de pourvoir à tous les individus la condition essentielle de la liberté qu'est la protection de sa personne, et ce, sans regard à sa capacité de contribuer ou non au financement du système. Alors nous demanderons pourquoi accorder une protection à l'indigent contre les coups que lui porterait autrui et lui refuser en même temps une assistance minimale lui permettant de reconstruire les bases d'une autonomie matérielle?

## CONCLUSION

Cette présente recherche a pris pour point de départ le constat de la position apparemment paradoxale dans laquelle se trouve l'État-providence contemporain qui tout en maintenant un système capitaliste procède à l'instauration de mécanismes visant à redistribuer les ressources économiques afin d'assurer à tous les citoyens les conditions matérielles jugées nécessaires au bien-être. Nous avons remarqué qu'une conflictualité potentielle existe entre les droits de propriété individuels sur lesquels reposent l'économie capitaliste et les droits sociaux au nom desquels s'opèrent les mécanismes redistributifs.

Nous avons constaté qu'historiquement les institutions économiques du capitalisme furent développées dans le cadre du libéralisme classique à travers les idées de droits de propriété individuels et de l'avantage des échanges économiques libres entre individus. Il a été constaté que le libéralisme classique ne s'est point édifié à travers l'idée d'une redistribution des richesses et semblait même s'y opposer dans la mesure où il émergea en réaction aux excès d'un État monarchique qu'il désirait limiter. Ce serait davantage dans l'idéologie adverse du socialisme, à travers les demandes pour une plus grande justice sociale qu'aurait émergé l'idée d'un accroissement du rôle redistributif de l'État. Pour cette présente recherche, nous avons choisi d'adopter une position divergente de l'affirmation précédente en nous demandant si la redistribution pouvait être considérée comme une extension des principes libéraux. C'est ainsi que l'interrogation suivante a animé ce travail : est-ce que la redistribution peut-être justifiée dans le cadre de la tradition intellectuelle libérale?

En plus du vif désir d'exploration de cette riche et influente tradition intellectuelle qui est au cœur des structures sociopolitiques fondamentales de nos sociétés modernes, notre étude fut animée par une intuition initiale qui voit dans l'accroissement progressif des mécanismes redistributifs un développement logique et cohérent de l'idéologie libérale. À notre avis, non seulement le libéralisme permet l'introduction de la redistribution, il la recommande. Nous avons donc épousé la position selon laquelle il peut exister une telle théorie que celle d'un libéralisme redistributif.

Nous avons débuté notre enquête sur la viabilité théorique d'un libéralisme redistributif par l'étude d'une des manifestations historiques de ce paradigme à travers un approfondissement du nouveau libéralisme anglais. Nous avons porté une attention particulière à l'un de ses principaux penseurs, Leonard Trelawny Hobhouse et son œuvre maîtresse *Liberalism*. Nous avons élaboré notre thèse à partir de la théorie que nous a léguée ce penseur. Nous avons pu constater que Hobhouse est parvenu à esquisser les contours normatifs d'un libéralisme en accord avec la redistribution en modifiant théoriquement un libéralisme classique, essentiellement non-redistributif, en un nouveau libéralisme accordant une place d'importance à l'intervention étatique en matière de redistribution des richesses.

C'est dans un désir d'offrir une réponse à la « question sociale » qui émerge dans la seconde moitié du XIXe siècle qu'Hobhouse procèdera à la revisite du libéralisme classique afin de débarrasser ce dernier des embûches qu'il pose à l'implication positive de l'État. Tout en étant soucieux de préserver l'héritage du libéralisme classique, notamment les libertés personnelles acquises contre les différentes formes de despotismes, Hobhouse critiquera sévèrement la théorie du droit naturel pour les conséquences individualistes de son atomisme ainsi que l'aspect négatif sur lequel elle s'est édifiée. Pour déjouer l'impasse que pose la théorie du droit naturel, il s'inspirera de l'utilitarisme. Il retiendra de la doctrine de l'utilité, son conséquentialisme qui permet de juger de la moralité d'une action en fonction de ses conséquences pour le bien commun. Il refusera cependant, le caractère potentiellement despotique de l'utilitarisme par l'élaboration d'un conséquentialisme non-agrégatif. C'est en ce sens qu'il insistera sur la nécessité de construire une conception du bien commun prenant en considération l'intérêt de tous les individus. En reprenant, le chemin défriché par Mill fils sur la nécessité d'un jugement qualitatif de l'utilité, Hobhouse épousera un hédonisme complexe à travers une forme d'individualisme développemental qui place la réalisation de l'individualité au centre du projet libéral. La théorie de Mill paraît cependant aux yeux de Hobhouse encore trop marquée par une conception individualiste de l'intérêt personnel. C'est pourquoi ce dernier mettra de l'avant la conception organique dans laquelle le bien individuel est étroitement lié au bien des autres individus de par la densité des relations sociales qu'ils entretiennent. Ainsi, à partir de ce socle théorique, Hobhouse recommandera l'intervention étatique afin de garantir les conditions nécessaires à la réalisation de l'ensemble des

individualités, afin de garantir une liberté concrète constituée à la fois de la liberté personnelle et de la liberté matérielle.

La justification de l'intervention redistributive de l'État à l'intérieur du cadre libéral ne s'est pas réalisée sans la résistance du courant libertaire au sein du libéralisme. Le deuxième chapitre fut ainsi consacré à l'étude des penseurs du néolibéralisme afin de comprendre la nature des principales objections qu'ils formulent à l'encontre du libéralisme redistributif de Hobhouse. Chez Berlin, le refus d'une conception positive de la liberté passe par un scepticisme à l'égard des théories monistes qui en circonscrivant la définition du Bien en vient à priver l'individu empirique de la capacité de faire ses propres choix par un accroissement du pouvoir coercitif d'un État destiné à créer les individus idéaux. Ainsi, face à l'incommensurabilité des choix moraux auxquels les individus sont confrontés, Berlin se portera à la défense d'un pluralisme moral qui ne saurait être défendu qu'à travers une conception négative de la liberté individuelle.

Dans un second temps, nous avons vu que Hayek viendra également critiquer la liberté positive que propose le nouveau libéralisme de Hobhouse. Selon lui, l'implication redistributive de l'État afin d'accorder des droits créances, au nom d'une justice sociale ou d'une vague notion de bien commun, constitue une route vers la servitude par l'accroissement de la coercition étatique. Pour ce dernier, l'intervention collectiviste et planificatrice de l'État ne pourrait être qu'une politique socialiste qui conduira inévitablement à l'avènement du totalitarisme. Pour Hayek, les penseurs constructivistes du siècle des Lumières, et par extension les nouveaux libéraux, sont dans l'erreur pour entretenir la croyance fautive qu'ils sont à même de transformer la société pour le bien commun. À ses yeux, non seulement cette prétention d'intervenir au nom du bien commun légitime une extension abusive de la coercition, l'identification d'un bien ne pourra jamais être « commun » dans la mesure où une telle conception émergera d'une priorisation lexicale correspondant aux intérêts d'un individu particulier. C'est ainsi que Hayek fera intervenir l'individualisme méthodologique pour soutenir que ce sont des individus et non la « société » ou la « collectivité » qui pensent et qui prennent des décisions. En mettant l'accent sur les limites cognitives de l'esprit humain qui ne parvient à choisir qu'à partir d'informations partielles et limitées, Hayek soulignera que même si la tâche d'instaurer une justice sociale

par l'entremise d'une intervention redistributive de l'État peut nous paraître enviable un tel dessein s'avère illusoire, car il est impossible de centraliser l'information nécessaire à l'instauration d'une politique publique efficace. Sa critique de la redistribution se fera donc sur une base épistémologique. Hayek s'opposera à la planification centralisatrice de l'État, et fera la promotion de l'individualisme traditionnel du libéralisme, car il représente pour lui le seul moyen, le seul instrument, à même de garantir l'établissement d'une société libre et prospère. Nous avons pu constater que la théorie de Hayek repose, en définitive, sur une forme de conséquentialisme qui déduit l'adoption du principe de non-interférence économique à partir du risque de dérive totalitaire ainsi que de la nature imparfaite et partielle de la cognition de l'individu.

Après avoir étudié le conséquentialisme libéral de Hayek, nous nous sommes attardés à l'étude de la critique libertarienne de la redistribution telle qu'élaborée par Robert Nozick. Contrairement à Hayek, Nozick critiquera la redistribution pour son caractère intrinsèquement injuste qui prive l'individu d'une pleine propriété sur sa personne. Selon ce dernier, les individus possèdent « naturellement » des droits qui les habilitent à jouir d'eux-mêmes et des ressources acquises par l'entremise de leur travail et de leur effort. Nozick critiquera les conceptions distributives de la justice pour le fait qu'elles cherchent à imposer des « schèmes redistributifs » visant à rectifier *a posteriori* une distribution résultant d'accords libres et volontaires entre les individus. Nozick accusera la justice distributive de ne pas respecter l'autonomie morale des individus en ne leur accordant qu'une propriété partielle sur leur personne. C'est en ce sens radical qu'il compare la redistribution à des travaux forcés dérobant les individus de leur liberté. Nozick proposera en définitive le remplacement de la justice distributive par une justice commutative qui en partant du postulat du droit de propriété absolue que chacun possède sur sa personne présente le droit et la liberté comme une non-interférence mutuelle.

Dans le troisième chapitre, nous avons cherché à compléter la prolepse qui articule cette recherche en consolidant la position selon laquelle l'extension redistributive du libéralisme est une conséquence plausible et cohérente de ce dernier. Ce chapitre fut consacré à la réfutation de deux des principales objections que les penseurs du néolibéralisme adressent à l'avènement d'un libéralisme redistributif soit celles qui cherchent à défendre le

pluralisme moral et la propriété individuelle sur les ressources économiques. Nous avons dans un premier temps, cherché dans la théorie du libéralisme social développé par Hobhouse des éléments de réfutation. Nous avons pu voir que contrairement aux anticipations néolibérales la liberté positive proposée par Hobhouse ne conduit pas à l'augmentation de la coercition dans la mesure où, en bon libéral, il ne cherche pas à imposer un *modus vivendi* strict et contraignant. Bien que le concept de réalisation de l'individualité encourage une certaine forme de perfectionnisme, la substance de cette réalisation n'est pas circonscrite et prédéfinie. Le concept de réalisation individuelle n'est pas clos et peut se déployer à travers une diversité de façon de vivre correspondant aux préférences et au caractère de chacun. Nous avons donc constaté que loin d'être un carcan oppressif permettant de justifier l'extension abusive de la coercition étatique, la liberté positive que Hobhouse propose est en fait une célébration de la diversité ainsi qu'un encouragement au développement et à la réalisation de tous les individus. Nous avons vu qu'en fait la liberté positive que Hobhouse cherche à mettre de l'avant vise davantage à inclure dans notre conception de l'autonomie et de la liberté individuelle une considération pour l'importance des facteurs socio-économique comme conditions nécessaires à la liberté individuelle. À ses yeux, la liberté d'un individu ne pourrait être réelle sans un minimum de ressources économiques. C'est ainsi qu'en complémentarité avec les libertés personnelles, les libertés socio-économiques doivent être assurées par l'État afin de garantir les conditions nécessaires à la réalisation de tous les individus. C'est donc au nom de la défense de l'autonomie individuelle et d'une liberté concrète pour chaque individu que Hobhouse encouragera l'extension du rôle de l'État à la redistribution des richesses. Il ne soutiendra pas l'abolition du capitalisme et du droit de propriété privé, car ce dernier est considéré comme un élément essentiel de la réalisation des individualités, mais le système de propriété devra être modulé en fonction du bien commun soit la réalisation de tous les individus. Tout en reconnaissant la part individuelle dans la création de richesse, l'État aura la légitimité de saisir par la taxation la part sociale de la propriété afin de financer des politiques sociales destinées à aider les individus dont le manque de ressources économiques les prive d'une liberté réelle. Nous avons donc pu voir dans cette section comment la théorie du libéralisme social de Hobhouse esquivé les deux principales objections que lui adressent les néolibéraux. Nous avons été à même de constater que la redistribution libérale qu'il élabore au nom d'une liberté positive loin d'amoin-

l'étendue de l'autonomie individuelle et du pluralisme morale, cherche à les accroître pour l'ensemble des citoyens.

Dans la deuxième section du troisième chapitre, nous avons cherché à consolider la position du libéralisme redistributif par une extension de la pensée de Hobhouse en montrant que cette dernière est plus cohérente que celle des auteurs néolibéraux. Dans un premier temps, nous avons pu voir que l'exacerbation des concepts libertaires chez les néolibéraux, soit la promotion d'une liberté et d'une propriété individuelle absolues, ainsi qu'un scepticisme et un pluralisme radical, fait planer sur leur théorie le risque d'une dérive relativiste dans laquelle l'identification d'une règle commune s'avère quasi impossible. Nous avons ainsi mis les auteurs néolibéraux devant l'aspect contradictoire de leur théorie qui par ses prémisses individualistes et atomistes laisse miroiter l'avènement d'une liberté absolue, et qui, en définitive, implique une part importante d'intervention étatique. Cette part nécessaire de contrainte fut observée aussi bien sur le plan sociopolitique avec une défense des fonctions régaliennes, que sur le plan économique avec une limitation de la propriété individuelle. Nous avons souligné que contrairement à l'organicisme relationnel de Hobhouse qui se pose en terme médian entre les conceptions holistes et atomistes en cherchant à concilier, et l'existence de l'individu, et celle de la société, l'atomisme et l'individualisme des néolibéraux ne permettent de justifier la limitation de la liberté individuelle qu'au prix d'une contradiction théorique. En reconnaissant d'entrée de jeu la part sociale de l'existence individuelle, la théorie du nouveau libéral reconnaît que la liberté dans l'état de société ne pourrait être absolue et qu'elle est codépendante de la contrainte afin de garantir à tous les individus la jouissance de la liberté. Dans cette perspective la contrainte économique est analogue avec la contrainte régaliennne; tous deux visent à assurer les conditions nécessaires à la liberté de tous les individus. Alors que la contrainte à la propriété sur soi-même vise à ce que tous les individus puissent jouir d'une propriété de leur personne, la contrainte dans la propriété des ressources économiques cherche à assurer que tous les individus puissent jouir d'une propriété économique suffisante. Au dernier point, nous avons consolidé l'analogie entre contraintes économiques et contraintes « physiques » afin de démontrer que le libéralisme est profondément animé de l'idée d'une redistribution visant à assurer la plus grande liberté possible pour tous les citoyens.

En somme, cette recherche nous a permis de voir que l'apparente hostilité du libéralisme à l'instauration de mécanismes redistributifs est en grande partie liée à l'hégémonie narrative actuelle d'une variante libertaire du libéralisme soit le néolibéralisme. En démontrant que le nouveau libéralisme de Hobhouse parvient à esquiver les principales critiques qu'adressent les néolibéraux à l'aspect redistributif de sa théorie et en montrant que la radicalisation de la théorie de ces derniers s'accorde mal avec la redistributivité inhérente à l'universalisation de la fonction étatique visant la protection des droits de chaque individu, nous sommes à même de voir qu'il semble plus plausible de considérer la redistribution des richesses comme une extension cohérente des principes libéraux que l'opinion contraire qui chercherait à l'exclure. Nous sommes donc à même de conclure que le paradoxe qui semblait d'entrée de jeu animer l'État-providence dans son maintien simultané d'un système capitaliste et de mécanisme redistributif peut être théoriquement neutralisé par l'entremise d'une conception redistributive du libéralisme. Nous avons pu constater que les apparents antagonismes entre redistribution et capitalisme, entre contraintes et liberté, entre individu et collectivité, ainsi que celui entre droits de propriété et droits sociaux fondent à la lumière de la théorie du libéralisme redistributif de Hobhouse. Il est bien évident que nous n'avons pas pu traiter de l'ensemble des aspects problématiques intervenant dans la discussion sur la place de la redistribution au sein du cadre intellectuel libéral. Néanmoins, nous entretenons l'espoir que cette présente étude sur la théorie du nouveau libéralisme de Hobhouse nous permette d'envisager un horizon intellectuel postnéolibéral dans lequel l'ensemble des individus pourrait partager les bienfaits d'une liberté plus réelle, plus complète et plus concrète.

## BIBLIOGRAPHIE

### Monographies

Audard, Catherine, *Qu'est-ce que le libéralisme?*, Éthique, politique et société, Paris, Gallimard, 2009, 843 p.

Audier, Serge, *Le socialisme libéral*, Paris, La Découverte, 2006, 121 p.

Barry, Norman P., *On Classical Liberalism and Libertarianism*, New-york, St. Martin's Press, 1987, 215 p.

Berlin, Isaiah, *Four Essays on Liberty*, Oxford, Oxford University Press, 1969, 213 p.

Bernstein, Eduard, *Socialisme théorique et socialdémocratie pratique*, Paris, Stock, 1900, 305 p.

Castels, Francis, Stephan Leibfried, Jane Lewis, Herbert Obinger, et Christopher Pierson, *The Oxford Handbook of the Welfare State*, Oxford, Oxford University Press, 2010, 912 p.

Chrétien, Maurice, *Le nouveau libéralisme anglais à l'aube du XXe siècle*, Paris, Economica, 1999, 164 p.

Constant, Benjamin, *De la liberté des anciens comparée à celle des modernes*, Discours prononcé à l'Athénée royal de Paris (1819).

Esping-Andersen, Gøsta, *The Three World of Welfare Capitalism*, Princeton (New Jersey), Princeton University Press, 1990, 248 p.

Esping-Andersen, Gøsta, *Why we Need a New Welfare State*, Oxford, Oxford University Press, 2002, 244 p.

Freeden, Michael, *The New Liberalism : an ideology of social reform*, Oxford, Clarendon Press, 1978, 291 p.

Gray, John, *Isaiah Berlin*, Princeton, Princeton University Press, 1996, 189 p.

Hayek, Friedrich, *La présomption fatale : les erreurs du socialisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, 237 p.

- Hayek, Friedrich, *The Road to Serfdom*, New-York, Routledge, 2006, 256 p.
- Hobhouse, Leonard Trelawny, *Liberalism*, London, Oxford University Press, 1971, 130 p.
- Kaplow, Louis, et Steven Shavell, *Fairness Versus Welfare*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 2002, 354 p.
- Kymlicka, Will, *Les théories de la justice : une introduction*, Paris, La Découverte, 2003, 363 p.
- Manent, Pierre, *Histoire intellectuelle du libéralisme*, Paris, Hachette, 1987, 250 p.
- Marx, Karl et Friedrich Engels, *Le manifeste du parti communiste*, Paris, Union Générale d'Éditions, 1962, 189 p.
- Mill, John Stuart, *L'utilitarisme*, Paris, Flammarion, 1988, 181 p.
- Montesquieu, Charles-Louis de Secondat, *De l'esprit des lois*, Paris, Larousse, 1995, 303 p.
- Locke, John, *Traité du gouvernement civil*, Paris, Flammarion, 1992, 434 p.
- Nozick, Robert, *Anarchy, State and Utopia*, Oxford, Blackwell, 1974, 367 p.
- Olsen, Gregg M., *The Politics of the Welfare State : Canada, Sweden, and the United-States*, Canada, Oxford University Press, 2002, 258 p.
- Rawls, John, *Libéralisme politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, 450 p.
- Rousseau, Jean-Jacques, *Du contrat social*, Paris, Gallimard, 1964, 535 p.
- Simhony, Avital, et David Weinstein, *The New liberalism : Reconciling Liberty and Community*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, 246 p.
- Smith, Adam, *Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, PUF, 1995, 513 p.
- Tocqueville, Alexis de, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Flammarion, 2008, 1191 p.
- Weinstein, David, *Utilitarianism and the New Liberalism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, 221 p.

### Articles scientifiques

Amable, Bruno, « Morals and Politics in the Ideology of Neo-liberalism », *Socio-Economic Review*, vol. 9, n° 1 (Janvier 2011), p. 3-30.

Audard, Catherine, « Le nouveau libéralisme », *Alternative économique : l'économie politique*, vol. 4, n° 44 (2009), p. 6-27.

Barry, Norman, « The New Liberalism », *British Journal of Political Science*, vol. 13, n° 1 (janvier 1983), p. 93-123.

Collini, Stefan, « Hobhouse, Bosanquet and the State : Philosophical Idealism and Political Argument in England 1880-1918 », *Past & Present*, n° 72 (août 1976), p. 86-111.

Connin, Lawrence J., « Hayek, Liberalism and Social Knowledge », *Canadian Journal of Political Science*, vol. 23, n° 2 (juin 1990), p. 297-315.

Das, Raju, « State theories : A critical analysis », *Science & Society*, vol. 60, n° 1 (1996), p. 27-57.

Ducange, Jean-Numa, « Une histoire du réformisme est-elle possible? », *Histoire@Politique*, vol. 1, n°13 (2011), p. 176-184.

Femi, Joseph, « Liberal Socialism by Carlo Rosselli », *Political Theory*, vol. 24, n° 2 (mai 1996), p. 346-353.

Freeden, Michael, « European Liberalisms : An Essay in Comparative Political Thought », *European Journal of Political Theory*, vol. 7, n° 1 (2008), p. 9-30.

Freeden, Michael, « Liberalism in the Twilight Zone », *Public Policy Research*, vol. 16, n° 2 (juin 2009), p. 110-113.

Freeman, Samuel Richard, « Illiberal Libertarians : Why Libertarianism Is Not a Liberal View », *Philosophy & Public Affairs*, vol. 30, n° 2 (2001), p. 105-151.

Giroux, France, « Les incohérences d'un libéralisme exacerbé », *Politique*, n° 9 (1986), p. 99-110.

Gray, John, « On Liberty, Liberalism and Essential Contestability », *British Journal of Political Science*, vol. 8, n° 4 (octobre 1978), p. 385-402.

Lichtenstein, Peter M., « Some Theoretical Coordinates of Radical Liberalism », *American Journal of Economics and Sociology*, vol. 43, n° 3 (juillet 1984), p. 333-339.

Morgan, Kenneth O., « 'Rare and Refreshing fruit' : Lloyd George's People's Budget », *Public Policy Research*, vol. 16, n° 1 (mars-mai 2009), p. 28-33.

Skocpol, Theda, « Political Response to Capitalist Crisis : Neo-Marxist Theories of the State and the Case of the New Deal », *Politics & Society*, vol. 10, n° 2 (mars 1980), p. 155-201.

Weinstein, David, « The New Liberalism of L. T. Hobhouse and the Reenvisioning of Nineteenth-Century Utilitarianism », *Journal of the History of Ideas*, vol. 57, n° 3 (juillet 1996), p.487-507.